

Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, les comptes semestriels consolidés ont été préparés pour la première fois en application de ce référentiel. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2004 et au premier semestre 2004 retraitées selon les mêmes règles.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 1 – Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et dans les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2006 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Paris, le 8 septembre 2005.

Les commissaires aux comptes :

PricewaterhouseCoopers Audit : KPMG Audit, département
BERNARD RASCLE ; de KPMG S.A. :
JEAN LUC DECOMOY,
associé FREDERIC QUELIN
associé.

98197

CENTRALE DES REGLEMENTS INTERBANCAIRES

Société par actions simplifiées au capital de 414 000 €.
Siège social : Washington Plaza, 31, rue de Berri, 75008 Paris.
401 738 349 R.C.S. Paris.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 23 mars 2005 et publiés dans le journal d'annonces légales « Les Annonces de la Seine » du 6 septembre 2005.

98318

CLUB MED GYM

(Capital détenu à 99,99 % par le Club Méditerranée S.A.)

Société anonyme au capital de 12 000 000 euros.
Siège social : 10/12 rue du sergent Bobillot, 92400 Courbevoie.
339 442 289 R.C.S. Nanterre.
Exercice social : du 1^{er} novembre au 31 octobre.

Les comptes annuels au 31 octobre 2004, approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2005, ont été publiés au « Journal Spécial des Sociétés » du 8 octobre 2005.

98332

CREDIT AGRICOLE S.A.

Société anonyme au capital de 4 420 567 311 €.
Siège social : 91, 93, boulevard Pasteur, Paris (15^e).
784 608 416 R.C.S. Paris.
Code Siren ou Siret : 784 608 416 000 11. — Code APE : 65.1 D.

A. — Comptes semestriels consolidés.

I. — Bilan consolidé au 30 juin 2005. (En millions d'euros.)

Actif	Notes	30/06/05	31/12/04 (hors 32-39 et IFRS 4)
Caisse, banques centrales, C.C.P.		18 918	23 585
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3, 3.1, 3.2	349 496	

Actif	Notes	30/06/05	31/12/04 (hors 32-39 et IFRS 4)
Instruments dérivés de couverture		9 542	
Actifs financiers disponibles à la vente ..	4	144 625	
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5, 7, 8, 13	241 745	257 562
Prêts et créances sur la clientèle	6, 7, 8, 13	174 668	165 751
Portefeuilles titres	9		138 691
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		5 619	
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance		20 365	
Actifs d'impôts		6 432	2 103
Comptes de régularisation et actifs divers ..		57 860	60 711
Placements des entreprises d'assurance ..	30		138 559
Participations dans les entreprises mises en équivalence	10	14 530	13 926
Immeubles de placement		3 279	
Immobilisations corporelles	11	2 303	2 552
Immobilisations incorporelles	11	473	523
Ecart d'acquisition	12	13 341	13 323
Total actif		1 063 196	817 286

Passif	Notes	30/06/05	31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)
Caisse, banques centrales, C.C.P.		800	504
Passifs financiers à la juste valeur par résultat par nature	14	287 678	
Instruments dérivés de couverture		10 044	
Dettes envers les établissements de crédit ..		99 989	142 469
Dettes envers la clientèle	16, 16.1, 16.2	308 456	305 192
Dettes représentées par un titre	17	82 621	101 032
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		3 645	
Passifs d'impôts		6 528	1 482
Comptes de régularisation et passifs divers		54 287	76 909
Provisions techniques des contrats d'assurance		153 181	135 580
Provisions pour risques et charges	18	4 092	5 595
Dettes subordonnées	17	20 203	18 470
Capitaux propres		31 672	30 053
Capitaux propres part du groupe		27 730	26 195
Capital et réserves liées		17 133	17 240
Réserves consolidées		7 086	6 231
Gains ou pertes latents ou différés ..		1 646	
Résultat de l'exercice		1 865	2 724
Intérêts minoritaires		3 942	3 858
Total passif		1 063 196	817 286

II. — Compte de résultat consolidé. (En millions d'euros.)

	Notes	30/06/05	30/06/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)	31/12/04 p (Hors 32-39 et IFRS 4)
Intérêts et produits assimilés ..	20	17 627	11 170	23 984
Intérêts et charges assimilés ..	20	- 114 719	- 9 349	- 21 031
Commissions nettes	23	1 639	1 276	2 490
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	21	3 661		
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	22	618		
Résultat sur opérations financières			2 033	4 567
Marge brute des sociétés d'assurance			1 205	2 410
Charges et produits des autres activités	24	- 2 132	- 13	1
Produit net bancaire		6 694	6 322	12 421
Charges générales d'exploitation		- 4 242	- 4 081	- 8 242

	Notes	30/06/05	30/06/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)	31/12/04 p (Hors 32-39 et IFRS 4)
Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles . .		- 221	- 252	- 509
Résultat brut d'exploitation . .		2 231	1 989	3 670
Coût du risque	25	- 261	- 269	- 465
Résultat d'exploitation		1 970	1 720	3 205
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	10	738	585	1 158
Gains ou pertes sur autres actifs	26	21	53	87
Coûts liés au rapprochement . .	27	- 144	- 171	- 551

	Notes	30/06/05	30/06/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)	31/12/04 p (Hors 32-39 et IFRS 4)
Variations de valeur des écarts d'acquisition		- 2	- 9	- 55
Résultat avant impôt		2 583	2 178	3 844
Impôt sur les bénéfices	28	- 541	- 546	- 822
Résultat net		2 042	1 632	3 022
Intérêts minoritaires		177	157	298
Résultat net part du groupe . .	29	1 865	1 475	2 724
Résultat net annualisé par action		2,583	2,028	1,877

III. — Tableau de variation des capitaux propres.

(En millions d'euros.)

	Capital et réserves liées			Réserves consolidées part du groupe	Gains/pertes latents ou différés nets d'impôts			Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires
	Capital	Primes et réserves	Elimination des titres auto-détenus		Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variation de juste valeur des dérivés de couverture			
Capitaux propres au 31 décembre 2003 . .										
Normes françaises	4 418	19 166	- 13	23 571					23 571	4 443
Changement de méthodes comptables . .		- 110		- 110					- 110	
Incidence de l'adoption des normes IFRS (hors 32 & 39)			1 367	1 113					1 113	- 179
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2004 . . .	4 418	20 423	- 267	24 574	0	0	0	0	24 574	4 264
Variation des titres auto-détenus			- 291	- 291					- 291	
Dividendes versés en 2004		- 801		- 801					- 801	- 185
Dividendes reçus des CR et filiales		106		106					106	
Effet des acquisitions/cessions sur les minoritaires									0	- 351
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées mises en équivalence		- 5		- 5					- 5	
Restructuration des lignes métiers du groupe		- 51		- 51					- 51	31
Autres variations		- 8		- 8					- 8	- 61
Variation de l'écart de conversion					- 53				- 53	- 140
Résultat au 31 décembre 2004		2 724		2 724					2 724	300
Capitaux propres au 31 décembre 2004 (hors normes 32 & 39 et IFRS 4)	4 418	22 388	- 558	26 248	- 53	0	0	0	26 195	3 858
Incidence de l'adoption des normes IFRS (32, 39 & IFRS 4)		- 1 271		- 1 271		1 150	36		- 85	30
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2005 (1) . .	4 418	21 117	- 558	24 977	- 53	1 150	36	0	26 110	3 888
Mouvements liés aux relations aux actionnaires :										
Variation des titres auto-détenus			- 61	- 61					- 61	
Dividendes versés en 2005		- 954		- 954					- 954	- 284
Dividendes reçus des CR et filiales		141		141					141	
Effet des acquisitions/cessions sur les minoritaires										- 64
Gains ou pertes latents sur le premier semestre 2005 :										
Variation de valeurs des titres disponibles à la vente						252			252	
Couverture de flux de trésorerie							31		31	
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées mises en équivalence		141		141					141	
Variation de l'écart de conversion				0	230				230	212
Autres variations		- 25		- 25					- 25	13
Résultat au 30 juin 2005								1 865	1 865	177
Capitaux propres au 30 juin 2005	4 418	20 420	- 619	24 219	177	1 402	67	1 865	27 730	3 942

(1) Le montant des capitaux propres au 1^{er} janvier 2005 (y compris 32-39 et IFRS 4) communiqué lors de la présentation de la conversion aux normes IAS/IFRS du 22 avril 2005 s'élevait à 26 403 millions d'euros. La différence par rapport au montant figurant dans ce tableau, soit - 493 millions d'euros correspond principalement aux impacts des sociétés cotées dans lesquelles le groupe détient une participation minoritaire qui n'avaient pas encore rendu public les impacts de leur conversion soit - 290 millions d'euros, ainsi qu'à des ajustements sur le traitement des dérivés, le montant des provisions et des impôts différés.

IV. — Notes annexes aux états financiers.

Principes comptables.

1.1 Règles spécifiques de première application (IFRS 1). — La norme IFRS 1 s'applique aux entités qui présentent pour la première fois leurs états financiers selon les nouvelles normes, ceux-ci devant être préparés en appliquant les principes comptables IFRS en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Par principe, les normes s'appliquent de façon rétrospective aux périodes précédentes et donc au bilan d'ouverture. Cependant, la norme IFRS 1 prévoit des exemptions facultatives ou obligatoires à ce principe d'application rétrospective.

Les choix retenus par le groupe Crédit agricole S.A. concernant les exemptions facultatives sont les suivants :

— regroupements d'entreprises : le groupe Crédit agricole S.A. conserve le traitement appliqué dans les comptes publiés conformément aux normes françaises aux regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004. Les goodwill résiduels à cette date ne sont plus amortis et font l'objet d'un test de dépréciation ;

— utilisation de la juste valeur et d'une réévaluation comme coût présumé au moment de la conversion : cette option peut s'appliquer à toute immobilisation corporelle, tout actif incorporel qui satisfait les critères de réévaluation, ou tout immeuble de placement évalué sur la base du coût.

— Le groupe Crédit agricole S.A. a choisi de ne pas réévaluer ses immobilisations ;

— avantages au personnel : l'option permettant la constatation immédiate des écarts actuariels n'a pas été retenue par le groupe Crédit agricole S.A. ;

— écarts de conversion cumulés : Crédit agricole S.A. a choisi de considérer qu'à la date de transition, le montant cumulé des écarts de conversion est nul pour toutes ses activités à l'étranger. En conséquence, seuls les écarts de conversion postérieurs à la date de transition, qui seront classés en capitaux propres conformément à la norme IAS 21, seront pris en compte dans la détermination du résultat de cession ultérieure des activités concernées ;

— instruments financiers hybrides : dans le cas d'émissions d'instruments financiers ayant à la fois une composante dette et une composante capitaux propres, une entité n'est pas obligée d'identifier séparément les valeurs d'origine des deux composants si la partie dette est nulle à la date de transition. Le groupe Crédit agricole S.A. a retenu cette option.

Précisions sur les impacts qui modifient les capitaux propres à l'ouverture :

— toute correction de valeur qui aurait dû impacter le résultat dans l'hypothèse où les normes internationales se seraient appliquées antérieurement est enregistrée en capitaux propres dits non recyclables ;

— toute correction de valeur qui aurait dû impacter les capitaux propres dans l'hypothèse où les normes internationales se seraient appliquées antérieurement est enregistrée en capitaux propres dits recyclables. En effet, ceux-ci feront l'objet d'un ajustement lors des corrections de valeur ultérieure.

1.2. Principes et méthodes comptables :

1.2.1. Le traitement des immobilisations (IAS 16, 36, 38, 40) : Le groupe Crédit agricole S.A. applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants à l'ensemble de ses immobilisations corporelles et incorporelles. Conformément aux dispositions de la norme IAS 16, la base amortissable tient compte de l'éventuelle valeur résiduelle des immobilisations.

Les terrains sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

Les immeubles et le matériel d'équipement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des provisions pour dépréciation constitués depuis leur mise en service.

Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des provisions pour dépréciation constitués depuis leur date d'acquisition.

Les logiciels créés sont comptabilisés à leur coût de production diminué des amortissements ou des provisions pour dépréciation constitués depuis leur date d'achèvement.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leurs durées estimées d'utilisation.

Les composants et durées d'amortissement suivants ont été retenus par le groupe Crédit agricole S.A. suite à l'application de la comptabilisation des immobilisations par composants. Il convient de préciser que ces durées d'amortissement sont adaptées à la nature de la construction et à sa localisation :

Composant	Durée d'amortissement
Foncier	Non amortissable
Gros œuvre	30 à 80 ans
Second œuvre	8 à 40 ans
Installations techniques	5 à 25 ans
Agencements	5 à 15 ans
Matériel informatique	4 à 7 ans
Matériel spécialisé	4 à 5 ans

Les amortissements dérogatoires, qui correspondent à des amortissements fiscaux et non à une dépréciation réelle de l'actif, sont annulés dans les comptes consolidés.

Les éléments dont dispose le groupe Crédit agricole S.A. sur la valeur de ses immobilisations lui permettent de conclure que les tests de dépréciation ne conduiraient pas à la modification de la base amortissable existant à la date de clôture.

1.2.2. Les avantages au personnel (IAS 19) : Les avantages au personnel, selon la norme IAS 19, se regroupent en quatre catégories :

— les avantages à court terme, tels que les salaires, cotisations de sécurité sociale, les primes payables dans les douze mois de la clôture de l'exercice ;

— les avantages à long terme médailles du travail, primes et rémunérations payables douze mois ou plus à la clôture de l'exercice ;

— les indemnités de fin de contrat de travail ;

— les avantages postérieurs à l'emploi, classés eux-mêmes en deux catégories décrites ci-après : les régimes à prestations définies et les régimes à cotisations définies.

1.2.2.1. Engagements en matière de retraite, de préretraite et d'indemnités de fin de carrière - Régimes à prestations définies : Le groupe Crédit agricole S.A. provisionne ses engagements de retraite et avantages similaires relevant de la catégorie des régimes à prestations définies.

A ce titre, une provision destinée à couvrir les indemnités de départ à la retraite figure au passif du bilan en « Provisions pour risques et charges ». Cette provision est égale au montant correspondant aux engagements concernant les personnels du groupe Crédit agricole S.A., présents à la clôture de l'exercice, relevant de la nouvelle convention collective du groupe Crédit agricole S.A. entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2005.

Une provision destinée à couvrir le coût des congés de fin de carrière figure sous la même rubrique « Provisions pour risques et charges ». Cette provision couvre le coût supplémentaire actualisé des différents accords de départ anticipés signés par les entités du groupe Crédit agricole S.A. qui permettent à leurs salariés ayant l'âge requis de bénéficier d'une dispense d'activité.

Enfin, les engagements de retraite complémentaires, qui génèrent des obligations pour les sociétés concernées, font l'objet de provisions déterminées à partir de la dette actuarielle représentative de ces engagements. Les provisions figurent également au passif du bilan en « Provisions pour risques et charges ».

Conformément à la norme IAS 19, ces engagements sont évalués en fonction d'un ensemble d'hypothèses actuarielles, financières et démographiques, et selon la méthode dite des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à affecter, à chaque année d'activité du salarié, une charge correspondant aux droits acquis sur l'exercice. Le calcul de cette charge est réalisé sur la base de la prestation future actualisée.

Le groupe Crédit agricole S.A. n'applique pas la méthode optionnelle du corridor et impute les écarts actuariels constatés en résultat. Par conséquent, le montant de la provision est égal à :

— la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, calculée selon la méthode actuarielle préconisée par la norme IAS 19 ;

— diminuée, le cas échéant, de la juste valeur des actifs alloués à la couverture de ces engagements. Ceux-ci peuvent être représentés par une police d'assurance éligible. Dans le cas où l'obligation est totalement couverte par une telle police, la juste valeur de cette dernière est considérée comme étant celle de l'obligation correspondante, (soit le montant de la dette actuarielle correspondante).

1.2.2.2. Plans de retraite - Régimes à cotisations définies : Il existe divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les sociétés « Employeurs ». Les fonds sont gérés par des organismes indépendants et les sociétés cotisantes n'ont aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des cotisations supplémentaires si les fonds n'ont pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs. Par conséquent, les sociétés du groupe Crédit agricole S.A. n'ont pas de passif à ce titre autre que les cotisations à payer.

1.2.3. Les paiements fondés sur les actions (IFRS 2) : La norme IFRS 2 « Paiements en actions et assimilés » impose l'évaluation des transactions rémunérées par paiements en actions et assimilées dans les résultats et au bilan de l'entreprise. Cette norme, qui s'applique aux plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas encore acquis au 1^{er} janvier 2005, concerne deux cas de figure :

— les transactions dont le paiement est fondé sur les actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres ;

— les transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie.

Les plans de paiements fondés sur des actions initiés par le groupe Crédit agricole S.A. éligibles à la norme IFRS 2 sont uniquement du type de ceux dont le dénouement est réalisé par attribution d'instruments de capitaux propres.

Les options octroyées sont évaluées à la juste valeur selon le modèle Black & Scholes. Celles-ci sont comptabilisées en charges dans la rubrique « Frais de personnel » en contrepartie d'un compte de capitaux propres au fur et à mesure sur la période d'acquisition des droits, soit 4 ans.

1.2.4. Les instruments financiers (IAS 32 et 39) : Les actifs et passifs financiers sont traités dans les états financiers semestriels 2005 selon les dispositions de la norme IAS 39 telle qu'adoptée par la Commission européenne le 19 novembre 2004 (version dite « Carve out »). Il est précisé que le groupe Crédit agricole n'utilise pas l'option de juste valeur sur ses passifs financiers.

1.2.4.1. Les titres :

1.2.4.1.1. Classification des titres à l'actif : Ceux-ci sont classés selon les quatre catégories d'actifs applicables aux titres définis par la norme IAS 39 :

— actifs financiers à la juste valeur par résultat par nature ou sur option ;

— actifs financiers disponibles à la vente ;

— placements détenus jusqu'à l'échéance ;

— prêts et créances.

1.2.4.1.1.1. Actifs financiers à la juste valeur par résultat/affectation par nature ou sur option : Selon la norme IAS 39, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitrage.

Selon la norme IAS 39, ce portefeuille comprend les titres dont le classement en actif financier à la juste valeur par résultat résulte, soit d'une réelle intention de transaction - affectation par nature, soit d'une option prise par Crédit agricole S.A.. Cette dernière façon de procéder permet de ne pas comptabiliser et évaluer séparément des dérivés incorporés à des instruments hybrides.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, hors coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition (qui sont passés directement en résultat) et coupons courus inclus. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Cette catégorie de titres ne fait pas l'objet de provisions pour dépréciation.

1.2.4.1.1.2. Placements détenus jusqu'à l'échéance : La catégorie « Placements détenus jusqu'à l'échéance » (éligibles aux titres à maturité définie) est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance, autres que :

- ceux que le groupe a désigné lors de leur comptabilisation initiale comme des actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat ;
- ceux que le groupe a désigné comme des actifs disponibles à la vente ;
- ceux qui répondent à la définition des prêts et créances. Ainsi, les titres de dettes non cotés sur un marché actif ne peuvent pas être classés dans la catégorie des placements détenus jusqu'à l'échéance.

La couverture du risque de taux de ces titres n'est pas autorisée.

Les titres détenus jusqu'à l'échéance sont initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus. Ces titres sont comptabilisés ultérieurement selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif.

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision est constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée. En cas d'amélioration ultérieure, la provision excédentaire est reprise.

2.4.1.1.3. Titres du portefeuille « Prêts et créances » : La catégorie « Prêts et créances » enregistre les actifs financiers non cotés à revenus fixes ou déterminables.

Les titres sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation.

En cas de signes objectifs de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée en valeur actuelle.

1.2.4.1.1.4. Actifs financiers disponibles à la vente : La catégorie « Disponibles à la vente » est définie par la norme IAS 39 comme la catégorie par défaut.

Selon les dispositions de la norme IAS 39, les principes de comptabilisation des titres classés en « Disponibles à la vente » sont les suivants :

- les titres disponibles à la vente sont initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus ;
- les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres recyclables. En cas de cession, ces variations sont extournées et constatées en résultat. L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote/décote des titres à revenu fixe est comptabilisée en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif ;

en cas de signe objectif de dépréciation, significative ou durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisée par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins-value latente comptabilisée en capitaux propres est extournée et comptabilisée dans le résultat de l'exercice. En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation fait l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de dette mais pas pour les instruments de capitaux propres. En revanche, pour ces derniers, la variation de juste valeur positive en cas de reprise est comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables.

1.2.4.1.2. Evaluation des titres : La juste valeur est la méthode d'évaluation retenue pour l'ensemble des instruments financiers classés dans les catégories « Actifs financiers à la juste valeur par résultat » ou « Disponible à la vente ».

Les prix cotés sur un marché actif constituent la méthode d'évaluation de base. A défaut, le groupe Crédit agricole S.A. utilise des techniques dévalorisation reconnues en se référant notamment à des transactions récentes.

Lorsqu'il n'y a pas de prix coté pour un titre de capitaux propres et qu'il n'existe pas de technique de valorisation reconnue, le groupe Crédit agricole S.A. retient des techniques reposant sur des indications objectives et vérifiables telles que la détermination de l'actif net réévalué ou toute autre méthode de valorisation des titres de capitaux propres.

Si aucune technique ne peut donner satisfaction, ou si les diverses techniques utilisées donnent des estimations trop divergentes, le titre reste évalué au coût et est maintenu dans la catégorie « Titres disponibles à la vente ». Toutefois, une information est fournie en annexe.

1.2.4.1.3. Dépréciation : Une dépréciation est constatée en cas de signes objectifs de dépréciation des actifs autres que ceux classés en transaction.

Elle est matérialisée par une baisse durable ou significative de la valeur du titre pour les titres de capitaux propres, ou par l'apparition d'une dégradation significative du risque de crédit matérialisée par un risque de non-recouvrement pour les titres de dette.

Sauf exception, le groupe Crédit agricole S.A. considère qu'une baisse significative ou durable est présumée lorsque l'instrument de capitaux propres a perdu 30 % au moins de sa valeur sur une période de 6 mois consécutifs.

Ce critère de baisse significative et durable de la valeur du titre est une condition nécessaire mais non suffisante pour justifier l'enregistrement d'une provision. Cette dernière n'est constituée que dans la mesure où la dépréciation se traduira par une perte probable de tout ou partie du montant investi.

1.2.4.1.4. Distinction dettes / capitaux propres (IAS 32) : Un instrument de dette ou un passif financier constitue une obligation contractuelle :

- de remettre des liquidités ou un autre actif financier ;
- d'échanger des instruments dans des conditions potentiellement défavorables.

Un instrument de capitaux propres est un contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans une entreprise après déduction de toutes ses dettes (actif net).

En application de ces définitions, les parts sociales émises par Les Caisses régionales et des Caisses locales sont considérées comme des capitaux propres

au sens de l'IAS 32 et de l'interprétation IFRIC 2, et traitées comme telles dans les comptes consolidés du groupe.

1.2.4.1.5. Rachat d'actions propres : Les actions propres rachetées par le groupe Crédit agricole S.A., y compris les actions détenues en couverture des plans de stock-options, ne rentrent pas dans la définition d'un actif financier et sont comptabilisées en déduction des capitaux propres. Elles ne génèrent aucun impact sur le compte de résultat.

1.2.4.2. L'activité crédit : Les crédits sont affectés principalement à la catégorie « Prêts et créances ». Ainsi, conformément à la norme IAS 39, ils sont évalués à l'initiation à la juste valeur, et ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie à l'encours net d'origine. Ce taux inclut l'intégralité des commissions payées ou reçues entre les parties au contrat, les coûts de transaction et toutes les autres primes positives ou négatives.

Les prêts subordonnés, de même que les opérations de pension [matérialisées par des titres ou des valeurs], sont intégrés dans les différentes rubriques de créances, en fonction de la nature de la contrepartie.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les avances accordées par Crédit agricole S.A. aux Caisses régionales ne présentent pas pour Crédit agricole S.A. un risque direct sur les bénéficiaires des prêts primaires distribués par Les Caisses régionales, mais éventuellement un risque indirect sur la solidité financière de celles-ci. A ce titre, Crédit agricole S.A. n'a pas constitué de provision sur les avances aux Caisses régionales.

En complément aux éléments d'information requis par les normes IAS, le groupe Crédit agricole a maintenu les informations antérieurement requises par le règlement CRC 2002-03, applicable aux comptes individuels.

Ainsi, le groupe Crédit agricole distingue, parmi ses créances dépréciées au sens des normes internationales, les créances douteuses compromises, les créances douteuses non compromises et les créances restructurées pour cause de défaillance du client.

— Créances dépréciées : Conformément à la norme IAS 39, les créances affectées en « Prêts et créances » sont dépréciées lorsqu'elles présentent un ou plusieurs événements de perte intervenus après la réalisation de ces créances. Les créances ainsi identifiées font l'objet d'une dépréciation sur base individuelle ou sur base collective. Les dépréciations sont constituées à hauteur de la perte encourue, égale à la différence entre la valeur comptable des prêts (coût amorti) et la somme des flux futurs estimés, actualisés au taux effectif d'origine. Les dépréciations sont enregistrées sous forme de provisions ou de décotes sur prêts restructurés pour cause de défaillance du client.

On distingue ainsi :

- les créances dépréciées sur base individuelle : il s'agit des créances douteuses assorties de provisions et des créances restructurées pour cause de défaillance du client assorties de décotes ;
- les créances dépréciées sur base collective : il s'agit des créances non dépréciées sur base individuelle, pour lesquelles la dépréciation est déterminée par ensemble homogène de créances dont les caractéristiques de risque de crédit sont similaires.

Parmi les créances dépréciées sur base individuelle, le groupe Crédit agricole S.A. distingue les créances douteuses, elles-mêmes réparties en créances douteuses compromises et non compromises.

— Créances douteuses : Ce sont les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logements et sur des preneurs de crédit-bail immobilier, neuf mois pour les créances sur des collectivités locales), compte tenu des caractéristiques particulières de ces crédits ;
- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré ;
- s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie.

Le classement pour une contrepartie donnée des encours en encours douteux entraîne par « Contagion » un classement identique de la totalité de l'encours et des engagements relatifs à cette contrepartie, nonobstant l'existence de garantie ou caution.

Parmi les encours douteux, le groupe Crédit agricole S.A. distingue les encours douteux compromis des encours douteux non compromis :

— Créances douteuses non compromises : Les créances douteuses non compromises sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises ;

— Créances douteuses compromises : Ce sont les créances pour lesquelles les conditions de solvabilité de la contrepartie sont telles qu'après une durée raisonnable de classement en encours douteux, aucun reclassement en encours sain n'est prévisible. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification des créances concernées en encours douteux.

Ainsi, par référence au règlement CRC n° 2002-03 et à l'avis n° 2003-G du comité d'urgence du CNC, les créances douteuses compromises sont :

- les créances déchues du terme : ou
- les créances restructurées qui, après un retour en encours sains, présentent au moins un impayé ; ou
- les créances qui sont qualifiées de douteuses depuis plus d'un an, qui présentent au moins un impayé et qui ne sont pas couvertes par des garanties suffisantes permettant leur recouvrement.

— Intérêts pris en charge par l'Etat (IAS 20) : Dans le cadre de mesures d'aides au secteur agricole et rural, ainsi qu'à l'acquisition de logement, certaines entités du groupe Crédit agricole S.A. accordent des prêts à taux réduits, fixés par l'Etat. En conséquence, ces entités perçoivent de l'Etat une bonification représentative du différentiel de taux existant entre le taux accordé à la clientèle et un taux de référence prédéfini.

Les modalités de ce mécanisme de compensation sont réexaminées périodiquement par l'Etat.

Les bonifications perçues de l'Etat sont enregistrées sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » et réparties sur la durée de vie des prêts correspondants, conformément à la norme IAS 20.

1.2.4.3. Les passifs financiers : La norme IAS 39 adoptée par l'Union européenne (« Carve out ») reconnaît deux catégories de passifs financiers :

Les modalités de ce mécanisme de compensation sont réexaminées périodiquement par l'Etat.

Les bonifications perçues de l'Etat sont enregistrées sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » et réparties sur la durée de vie des prêts correspondants, conformément à la norme IAS 20.

— les passifs financiers évalués par nature en juste valeur en contrepartie du compte de résultat. Les variations de juste valeur de ce portefeuille impactent le résultat aux arrêts comptables ;

— les autres passifs financiers : cette catégorie regroupe tous les autres passifs financiers. Ce portefeuille est enregistré en juste valeur à l'origine (produits et coûts de transaction inclus) puis est comptabilisé ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.2.4.4. Les produits de collecte : Compte tenu des caractéristiques des produits de collecte dans le groupe Crédit agricole S.A., ils sont comptabilisés dans la catégorie des « Autres passifs ».

L'évaluation initiale est donc faite à la juste valeur, l'évaluation ultérieure au coût amorti.

Les produits d'épargne réglementée sont par définition à taux de marché.

1.2.4.5. Les instruments dérivés : Les instruments dérivés sont des actifs ou des passifs financiers et sont enregistrés au bilan pour leur juste valeur à l'origine de l'opération. A chaque arrêté comptable, ces dérivés sont évalués à leur juste valeur qu'ils soient détenus à des fins de transaction ou qu'ils entrent dans une relation de couverture.

La contrepartie de la réévaluation des dérivés au bilan est un compte de résultat (sauf dans le cas particulier de la relation de couverture de flux de trésorerie).

— La comptabilité de couverture : La couverture de juste valeur a pour objet de réduire le risque de variation de juste valeur d'un instrument financier.

La couverture de flux de trésorerie a pour objet de réduire le risque inhérent à la variabilité des flux de trésorerie futurs sur des instruments financiers.

Dans le cadre d'une intention de gestion de microcouverture, les conditions suivantes doivent être respectées afin de bénéficier de la comptabilité de couverture :

- éligibilité de l'instrument de couverture et de l'instrument couvert ; documentation formalisée dès l'origine, incluant notamment la désignation individuelle et les caractéristiques de l'élément couvert, de l'instrument de couverture, la nature de la relation de couverture et la nature du risque couvert ;
- démonstration de l'efficacité de la couverture, à l'origine et rétrospectivement.

L'enregistrement comptable de la réévaluation du dérivé se fait de la façon suivante :

- couverture de juste valeur : la réévaluation du dérivé est inscrite en résultat symétriquement à la réévaluation de l'élément couvert à hauteur du risque couvert et il n'apparaît, en net en résultat, que l'éventuelle inefficacité de la couverture ;
- couverture de flux de trésorerie : la réévaluation du dérivé est portée au bilan en contrepartie d'un compte spécifique de capitaux propres recyclables et la partie inefficace de la couverture est, le cas échéant, enregistrée en résultat. Les intérêts courus du dérivé sont enregistrés en résultat symétriquement aux opérations couvertes.

Dans le cadre d'une intention de gestion de macrocouverture (c'est-à-dire la couverture d'un groupe d'actifs ou de passifs présentant la même exposition aux risques désignée comme étant couverte), le groupe a privilégié une documentation de ces relations de couverture sur la base d'une position brute d'instruments dérivés.

La justification de l'efficacité des relations de macrocouverture se fait par le biais d'échéanciers établis en encours moyen. Par ailleurs, la mesure de l'efficacité des relations de couverture doit se faire au travers de tests prospectifs et rétrospectifs.

Suivant qu'une relation de macrocouverture de flux de trésorerie ou de juste valeur a été documentée, l'enregistrement comptable de la réévaluation du dérivé se fait selon les mêmes principes que ceux décrits précédemment dans le cadre de la microcouverture. Toutefois, le groupe Crédit agricole S.A. privilégie pour les relations de macro-couverture, une documentation de couverture en juste va leur telle que permise par la norme IAS 39 adoptée de façon partielle par l'Union européenne (version dite « carve out »).

— Dérivés incorporés : Un dérivé incorporé est la composante d'un contrat hybride qui répond à la définition d'un produit dérivé. Le dérivé incorporé doit être comptabilisé séparément du contrat hôte si les 3 conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas évalué à la juste valeur par résultat ;
- séparé du contrat hôte, l'élément incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;
- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

1.2.4.6. Prise en compte des marges à l'origine sur les instruments financiers structurés :

Selon la norme IAS 39, la constatation dès l'origine en résultat des marges sur les produits structurés et sur les instruments financiers complexes n'est possible qu'à la condition que ces instruments financiers puissent être évalués de manière fiable dès leur initiation. Cette condition est respectée lorsque ces instruments sont évalués en fonction de cours constatés sur un marché actif, ou en fonction de modèles internes « Standards » utilisant des données de marché « Observables ». Dans le cas contraire, ces marges sont constatées au bilan et reprises en résultat par étalement. Lorsque les données de marché deviennent « Observables » et que les modèles deviennent « Standards », la marge restant à étaler est immédiatement reconnue en résultat.

Le groupe Crédit agricole S.A. a décidé d'appliquer rétroactivement ces dispositions en retraçant de façon rétroactive tous les contrats en stock au 1^{er} janvier 2005.

1.2.4.7. Garanties financières et engagements de financement : Les garanties financières répondent à la définition d'un contrat d'assurance lorsqu'elles prévoient des paiements spécifiques à effectuer pour rembourser son titulaire d'une perte qu'il encourt en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu d'un instrument de dette.

Ces garanties financières, dépendant d'IFRS 4, restent évaluées en normes françaises conformément aux normes internationales, en attendant un complément normatif qui devrait parfaire le dispositif actuel. Ces garanties font donc l'objet d'une provision au passif en cas de sortie de ressource probable.

En revanche, les contrats de garanties financières qui prévoient des paiements en réponse aux variations d'une variable financière Sprix, notation ou indice de crédit... ou d'une variable non financière, à condition que dans ce cas que la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat, entrent dans le champ d'application d'IAS 39. Ces garanties sont traitées comme des instruments dérivés.

Les engagements de financement qui ne sont pas considérés comme des instruments dérivés au sens de la norme IAS 39 ne figurent pas au bilan. Ils font toutefois l'objet de provisions conformément aux dispositions de la norme IAS 37.

1.2.5. Les impôts différés (IAS 21) : Cette norme impose la comptabilisation d'impôts différés sur l'ensemble des différences temporaires observées entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif et sa base fiscale.

Les taux d'imposition utilisés pour l'évaluation sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du règlement du passif, dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Au 30 juin 2005, en attente de clarifications sur l'interprétation, un impôt différé a été constaté sur les effets d'actualisation des provisions et sur les décotes des crédits restructurés.

Il en est de même sur les réserves de capitalisation des sociétés d'assurance vie.

1.2.6. Les activités d'assurance (IFRS 4) : Les passifs d'assurance restent pour partie évalués en normes françaises conformément aux normes internationales, en attendant un complément normatif qui devrait parfaire le dispositif actuel. Les actifs financiers des sociétés d'assurance du groupe sont quant à eux reclassés selon la norme IAS 39 au sein des quatre catégories d'actifs concernés.

Conformément à l'option offerte par la norme IFRS 4, les contrats d'assurance avec participation aux bénéfices discrétionnaire font l'objet d'une « Comptabilité miroir » au niveau des passifs. Cette comptabilité miroir consiste à enregistrer dans un poste de participation aux bénéfices différée les écarts de valorisation positive ou négative des actifs financiers qui les concernent, et permet ainsi de limiter les conséquences sur le bilan d'ouverture en normes internationales de ces sociétés.

1.2.7. Les provisions pour risques et charges (IAS 37) : Le groupe Crédit agricole S.A. a identifié l'ensemble de ses obligations (juridiques ou implicites), résultant d'un événement passé, dont il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour les régler, dont l'échéance ou le montant sont incertains mais où ce dernier peut être estimé de manière fiable.

Au titre de ces obligations, le groupe a constitué des provisions pour risques et charges qui couvrent notamment :

- les risques opérationnels ;
- les risques d'exécution des engagements par signature ;
- les litiges et garanties de passif ;
- les risques fiscaux ;
- les risques liés à l'épargne-logement.

Cette dernière provision est constituée, notamment, à partir des bases statistiques et historiques du groupe, afin de couvrir le risque de déséquilibre du contrat épargne-logement, contrat dont les modalités de fonctionnement ont été fixées par les pouvoirs publics. Il inclut une phase préalable d'épargne et le cas échéant une phase de crédit dont les taux sont fixés et révisés par les pouvoirs publics, étant précisé que les excédents de ressources par rapport aux emplois doivent être obligatoirement affectés au financement de l'habitation. Dans ces conditions, cette provision permet d'assurer l'équilibre financier prospectif du contrat, en couvrant deux risques spécifiques :

- engagement d'accorder des prêts à taux réduit à l'échéance de la phase d'épargne. Une provision éventuelle couvre les risques liés à cet engagement en réservant à chaque arrêté le surplus de marge complémentaire comptabilisée lors de la phase d'épargne destiné à couvrir les insuffisances de marge nette qui seront constatées pendant la phase crédit. Cette provision est reprise sur la durée de vie des crédits d'épargne-longement réalisés ;
- encours de collecte excédentaire : une provision est constituée lorsqu'il est constaté une insuffisance de marges futures, c'est-à-dire lorsqu'il existe une différence défavorable entre le rendement net des prêts de marché à l'habitat et le coût de l'épargne.

1.2.8. Les contrats de location (IAS 17) : Conformément à la norme IAS 17, les opérations de location sont analysées selon leur substance et leur réalité financière. Elles sont comptabilisées selon les cas, soit en opérations de location simple, soit en opérations de location financière.

S'agissant d'opérations de location financière, elles sont assimilées à une acquisition d'immobilisation par le locataire, financée par un crédit accordé par le bailleur.

Dans les comptes du bailleur, l'analyse de la substance économique des opérations conduit à :

- constater une créance financière sur le client, amortie par les loyers perçus ;
- décomposer les loyers entre, d'une part les intérêts et, d'autre part l'amortissement du capital, appelé amortissement financier ;
- constater une réserve latente nette. Celle-ci est égale à la différence entre :
 - l'encours financier net : dette du locataire constituée du capital restant dû et des intérêts courus à la clôture de l'exercice ;
 - la valeur nette comptable des immobilisations louées ;
 - la provision pour impôts différés.

Dans les comptes du locataire, les contrats de crédit-bail et de location avec Option d'achat font l'objet d'un retraitement qui conduit à la comptabilisation comme s'ils avaient été acquis à crédit.

Dans le compte de résultat, la dotation théorique aux amortissements (celle qui aurait été constatée si le bien avait été acquis) ainsi que les charges financières (liées au financement du crédit) sont substituées aux loyers enregistrés.

1.2.9. Les opérations en devises (IAS 21) : En application de la norme IAS 21, une distinction est effectuée entre les éléments monétaires et non monétaires.

À la date d'arrêté, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture dans la monnaie de fonctionnement du groupe Crédit agricole S.A.. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat. Cette règle comporte deux exceptions :

- sur les actifs financiers disponibles à la vente, seule la composante de l'écart de change calculée sur le coût amorti est comptabilisée en résultat ; le complément est enregistré en capitaux propres ;
- les écarts de change sur les éléments monétaires désignés comme couverture de flux de trésorerie ou faisant partie d'un investissement net dans une entité étrangère sont comptabilisés en capitaux propres.

Les traitements relatifs aux actifs non monétaires diffèrent selon la nature de ces actifs :

- les actifs au coût historique sont évalués au cours de change du jour de la transaction ;
- les actifs à la juste valeur sont mesurés au cours de change à la date de clôture.

Les écarts de change sur éléments non monétaires sont comptabilisés :

- en résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat ;
- en capitaux propres si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres.

1.3. Les principes et méthodes de consolidation (IAS 27, 28, 31) :

1.3.1. Périmètre de consolidation : Les états financiers consolidés incluent les comptes de Crédit agricole S.A. et ceux de toutes les sociétés dont la consolidation a un impact significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble.

En application de ces principes généraux, tels que définis par les normes IAS 27, IAS 28 (participations dans les entreprises associées) et IAS 31 (participations dans les coentreprises), le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

En particulier, le caractère significatif d'une société est présumé lorsqu'elle satisfait aux conditions suivantes :

- le total du bilan est supérieur à 10 millions d'euros ou excède 1 % du total de bilan de la filiale consolidée qui détient ses titres ;
- Crédit agricole S.A. détient, directement ou indirectement, au moins 20 % de ses droits de vote existants et potentiels.

1.3.2. Les notions de contrôle : Conformément aux normes internationales, toutes les entités sous contrôle exclusif, sous contrôle conjoint ou sous influence notable sont consolidées, sous réserve que leur apport soit jugé significatif et qu'elles n'entrent pas dans le cadre des exclusions évoquées ci-après.

Le contrôle exclusif est présumé exister lorsque Crédit agricole S.A. détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles, il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle. Le contrôle exclusif existe également lorsque Crédit agricole S.A., détenant la moitié ou moins de la moitié des droits de vote d'une entité dispose de la majorité des pouvoirs au sein des organes de direction.

Le contrôle conjoint s'exerce dans les coentités au titre desquelles deux coentrepreneurs ou plus sont liés par un apport contractuel établissant un contrôle conjoint.

L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. Le groupe Crédit agricole S.A. est présumé avoir une influence notable lorsqu'il détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20 % ou plus des droits de vote dans une entité.

— La consolidation des entités *ad hoc* : La consolidation des entités *ad hoc*, et plus particulièrement des fonds sous contrôle exclusif, a été précisée par le SIC 12. En application de ce texte, les OPCVM dédiés sont consolidés.

— Les exclusions du périmètre de consolidation : Une entité contrôlée ou sous influence notable est exclue du périmètre de consolidation lorsque dès son acquisition, les titres de cette entité sont détenus uniquement en vue d'une cession ultérieure à brève échéance. Ces titres sont comptabilisés dans la catégorie des actifs destinés à être cédés. Ceux-ci sont évalués à la juste valeur par résultat.

Les participations (hors participations majoritaires) détenues par des entités de capital-risque sont également exclues du périmètre de consolidation dans la mesure où elles sont classées en actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

1.3.3. les méthodes de consolidation : Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes 27, 28 et 31. Elles résultent de la nature de contrôle exercée par Crédit agricole S.A. sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale :

— l'intégration globale, pour les entités sous contrôle exclusif, y compris les entités à structure de comptes différente, même si leur activité ne se situe pas dans le prolongement de celle de Crédit agricole S.A.

— l'intégration proportionnelle, pour les entités sous contrôle conjoint, y compris les entités à structure de comptes différente, même si leur activité ne se situe pas dans le prolongement de celle de Crédit agricole S.A. ;

— la mise en équivalence, pour les entités sous influence notable ou pour les entités sous contrôle conjoint. Lorsqu'une entité sous contrôle conjoint est mise en équivalence, l'information est communiquée en annexe.

L'intégration globale consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale. La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat apparaît distinctement au passif du bilan et au compte de résultat consolidés.

L'intégration proportionnelle consiste à substituer à la valeur des titres dans les comptes de la société consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans le bilan et le résultat de la société consolidée.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur des titres la quote-part du groupe dans les capitaux propres et le résultat des sociétés concernées.

1.3.4. Retraitements et éliminations : Les retraitements significatifs nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués.

L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidés des opérations internes au groupe est éliminé.

Les plus ou moins-values provenant de cessions d'actifs entre les entreprises consolidées sont éliminées. Toutefois, les moins-values obtenues sur la base d'un prix de référence externe sont maintenues.

1.3.5. Conversion des états financiers des filiales étrangères (IAS 21) : Les états financiers des filiales étrangères sont convertis en euros en deux étapes :

— conversion de la monnaie locale (monnaie de tenue de comptes le cas échéant) à la monnaie de fonctionnement selon la méthode du cours historique, les écarts de conversion étant intégralement et immédiatement comptabilisés en résultat ;

— puis conversion de la monnaie de fonctionnement dans la monnaie de consolidation selon la méthode du cours de clôture, l'écart de conversion constaté est porté sur une ligne distincte des capitaux propres pour la part revenant à Crédit agricole S.A. et dans les intérêts minoritaires pour la part leur revenant. Cet écart est réintégré au compte de résultat en cas de cession ou de liquidation de tout ou partie de la participation détenue dans l'entité étrangère.

La monnaie de fonctionnement d'une entité est très étroitement liée à son caractère autonome ou non autonome :

- la monnaie de fonctionnement d'une entité non autonome correspond à la monnaie de fonctionnement dont elle dépend (i.e. celle dans laquelle ses principales opérations sont libellées) ;
- la monnaie de fonctionnement d'une entité étrangère autonome correspond à sa monnaie locale, sauf cas exceptionnels.

1.3.6. Regroupements d'entreprises, écarts d'acquisition (IFRS 3) : La norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » retient la méthode du coût d'acquisition pour comptabiliser les regroupements d'entreprises.

Dans la mesure où cette norme IFRS 3 exclut de son champ d'application les regroupements d'entreprises effectués au sein des mutuelles, le groupe Crédit agricole S.A. considère que les fusions de Caisses régionales continuent d'être régies par les normes françaises qui prévoient notamment que ces rapprochements se font à la valeur nette comptable.

Le solde positif des écarts constatés lors de l'acquisition de titres consolidés entre leur prix de revient et la quote-part de situation nette correspondante, pour la part non affectée à divers postes du bilan, est porté sous la rubrique « Ecarts d'acquisition » au bilan consolidé.

Conformément à la norme IFRS 3, à chaque indice de perte de valeur ou au minimum une fois par an, les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation par référence à l'Unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ils sont rattachés. En pratique, les UGT sont définies par rapport aux lignes métiers selon lesquelles le groupe suit son activité. Les pertes de valeur font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation constatée en résultat.

Les écarts d'acquisition négatifs résiduels après affectation aux passifs identifiables sont constatés en résultat.

1.3.7. Information sectorielle (IAS 14) : Le groupe Crédit agricole S.A. présente ses activités selon les différentes lignes métiers existantes. Ces différentes lignes métiers sont les suivantes :

- la banque de proximité en France : caisses régionales, le Crédit lyonnais ;
- les services financiers spécialisés (crédit à la consommation, crédit-bail, affacturage...) ;
- la gestion d'actifs, les assurances, la banque privée ;
- la banque de financement et d'investissement ;
- la banque de détail à l'étranger ;
- la gestion pour compte propre et divers.

Cette nomenclature est détaillée dans le rapport de gestion.

Périmètre de consolidation.

2.1. Évolution du périmètre de consolidation groupe Crédit agricole S.A. :
I. Sociétés nouvellement consolidées au 30 juin 2005 :

— Sociétés entrées dans le périmètre par création, du fait de leur acquisition ou d'un complément d'acquisition de leurs titres :

- Alcor ;
- Ares ;
- CACF Immobilier ;
- Cardinalimmo ;
- Carrefour Servizi Finanziari SPA ;
- Crédit agricole Centre Est Immobilier ;
- GIE Silca ;
- Les assurances fédérales IARD ;
- Mezzasia.

— Passage d'un palier à une consolidation en direct : Les filiales précédemment consolidées sous les paliers Crédit lyonnais et Eurofactor sont désormais consolidées individuellement :

- CAI Suisse (Singapour) ;
- CAI Suisse (Bahamas) ;
- Eurofactor AG (Allemagne) ;
- Eurofactor France ;
- Eurofactor S.A. (Portugal) ;
- Eurofactor S.A./NV (Belgique) ;
- Eurofactor UK (Angleterre) ;
- Financière européenne d'affacturage ;
- Inter-Factor Europa (Espagne).

II. Sociétés sorties du périmètre au 30 juin 2005 :

— Application des seuils de signification ou cessation d'activité :

- CAIC (S) Pte Ltd ;
- CAIC Futures Ltd ;
- CAIC Hong Kong Ltd ;
- CAIC International UK ;
- CAL FP US ;
- Centre Est Alizée ;
- Crédit lyonnais CL Rouse (USA) ;
- Egelant Finance BV ;

- Equalt Fixed Income Arbitrage X 2 ;
- Maine Anjou Obligations ;
- Serves ;
- Soflim.

— Fusion ou absorption par une autre société du groupe : CLEE absorbe CA Epargne longue des salariés et devient Creelia.

La Caisse régionale de la Somme absorbe la Caisse régionale de la Brie et devient la Caisse régionale de la Brie-Picardie.

III. Changement de dénomination sociale :

Banco C.L. Brasil devient Banco Calyon Brasil
CLCM Asia BV devient Calyon Capital Market Asia BV
CL DTVM devient CA Brasil Private Management

Crealfi devient Menafinance

Crédit agricole Indosuez Turk A.S. devient Calyon Turk A.S.

Crédit lyonnais Bank Hungary devient Calyon Bank Hungary Ltd

Crédit lyonnais Bank Praha devient Calyon Bank Czech Republic

Crédit lyonnais Bank Slovakia A.S. devient Calyon Bank Slovakia A.S.

Crédit lyonnais Finance Guernesey devient Calyon Finance Guernesey

Crédit lyonnais Financial Products devient Calyon Financial Products

Crédit lyonnais Global Partners Inc. devient Calyon Global Partners Inc.

Crédit lyonnais Leasing Corporation devient Calyon Leasing Corporation

Crédit lyonnais North America Inc devient Calyon North America Inc.

Crédit lyonnais Polska devient Calyon Polska S.A.

Crédit lyonnais Private Equity devient Crédit agricole Private Equity

Crédit lyonnais Russie devient Calyon Rusbank S.A.

Crédit lyonnais Securities USA devient Calyon Securities USA Inc.

Crédit lyonnais Ukraine devient Calyon Bank Ukraine

Crédit lyonnais Uruguay devient Calyon Uruguay S.A.

Finaref Group AB devient Finaref AB

Indosuez Air Finance S.A. devient Calyon Air Finance S.A.

Indosuez Asia Shipfinance Service Ltd devient Calyon Asia Shipfinance

Service Ltd

Indosuez Australia devient Calyon Australia Ltd

Indosuez North America HLD devient Calyon North America Holding

Menafinance devient CREALFI

Ucabail devient Crédit agricole Leasing

UI devient Crédit agricole Private Equity Holding

2.2. Périmètre de consolidation groupe Crédit agricole S.A. :

	(a)	Implantation	Méthode 30/06/05	% de contrôle			% d'intérêt		
				30/06/05	31/12/04	30/06/04	30/06/05	31/12/04	30/06/04
Etablissement bancaire et financier :									
Crédit agricole S.A.		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Agos Itafinco		Italie	Globale	51,0	51,0	51,0	59,0	58,9	59,1
AL BK Saudi Al Fransi - BSF ..		Arabie Saoudite	Equivalence	31,1	31,1	31,1	30,4	30,4	30,4
Alsolia		France	Equivalence	34,0	34,0	34,0	33,8	33,7	33,9
Altra Banque		France	Equivalence	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0
Banca Intesa S.p.a.		Italie	Equivalence	17,8	18,0	16,8	16,9	16,9	
Banco del Desarrollo		Chili	Equivalence	23,7	23,7	23,7	23,7	23,7	
Bankoa		Espagne	Equivalence	30,0	30,0	30,0	28,5	28,5	28,5
Banque Chalus		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Banque Finaref		France	Equivalence	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	90,0
BES (Banco Espirito Santo)		Portugal	Equivalence	8,8	8,8	8,8	22,5	22,5	22,5
BFC Antilles Guyane		France	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
BFT (Banque Financement et Trésorerie)		France	Globale	100,0	100,0	94,7	100,0	100,0	94,7
BFT Gestion		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	94,7	
BGP Indosuez		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
BNI Crédit lyonnais Madagascar .		Madagascar	Globale	51,0	51,0	51,0	49,9	49,8	49,8
C.A Alternative investment Products Group SGR		Italie	Globale	90,0	90,0	100,0	89,9	89,9	99,1
C.A Alternative investment Products Group Holding		France	Globale	100,0	100,0	100,0	98,1	98,1	100,0
C.A Alternative investment Products Group Inc		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	98,1	98,1	100,0
C.A Alternative Investment Products Group Ltd (Ex-ISB)		Bermudes	Globale	100,0	100,0	100,0	98,1	98,1	100,0
C.A. Alternative investment Products Group Sas		France	Globale	100,0	100,0	100,0	98,1	98,1	100,0
C.A. Asset Management Espana Holding		Espagne	Globale	100,0	100,0	100,0	98,0	97,9	99,0
C.A Asset Management Hong Kong Ltd		Hong Kong	Globale	100,0	100,0	100,0	98,1	98,1	100,0
C.A Asset Management Japon Ltd		Japon	Globale	100,0	100,0	100,0	98,1	98,1	100,0
C.A Asset Management Ltd (Ex-Premium)		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	100,0	98,1	98,1	100,0
C.A Asset Management Sgr Italie .		Italie	Globale	100,0	100,0	100,0	98,0	97,9	98,9
C.A Asset Management Singapore Ltd		Singapour	Globale	100,0	100,0	100,0	98,1	98,1	100,0
C.A Investor Services Bank		France	Globale	100,0	100,0	100,0	98,4	99,2	99,2
C.A Investor Services Corporate Trust		France	Globale	100,0	100,0	100,0	98,4	99,0	99,0
C.A.A.M Securities Company Japan KK		Japon	Globale	100,0	100,0	100,0	98,1	98,1	100,0
CA, Epargne Longue des Salariés	S (d)	France	Globale		100,0	100,0	100,0	98,1	100,0

	(a)	Implantation	Méthode 30/06/05	% de contrôle			% d'intérêt		
				30/06/05	31/12/04	30/06/04	30/06/05	31/12/04	30/06/04
CA Invest. Services Banque Lux. .		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	100,0	98,4	97,7	97,7
CAAM		France	Globale	100,0	100,0	100,0	98,1	98,1	100,0
C.A. Asset Management Luxem- bourg		Luxembourg	Globale	100,0	100,0		98,1	98,0	
CAI Luxembourg		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
CAI Merchant Bank Asia Ltd. .		Singapour	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
CAI Private Banking Italia Spa .		Italie	Globale			100,0			97,7
CAI Suisse (Bahamas)	E (1)	Bahamas	Globale	100,0			97,8		
CAI Suisse (Singapour)	E (1)	Singapore	Globale	100,0			97,8		
Caisse régionale Alpes Provence ..		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse Régionale Alsace Vosges ..		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Aquitaine		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Atlantique Ven- dée		France	Equivalence	25,1	25,1	25,1	25,1	25,1	25,1
Caisse régionale Brie	S (d)	France	Equivalence		25,0	25,0		25,0	25,0
Caisse régionale Calvados		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Centre Est		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Centre France . .		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Centre Loire . . .		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Centre Ouest . . .		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Champagne- Bourgogne		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Charente Mariti- me-Deux Sèvres		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Charente-Péri- gord		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Côtes d'Armor . .		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale de l'Anjou et du Maine		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale des Savoie		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Finistère		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Franche-Comté . .		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Gard		France	Equivalence	25,1	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Guadeloupe		France	Equivalence	27,2	27,2	27,2	27,2	27,2	27,2
Caisse régionale Ille et Vilaine . .		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Loire-Haute Loire		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Lorraine		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Martinique		France	Equivalence	28,1	28,1	28,1	28,1	28,1	28,1
Caisse régionale Midi		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Morbihan		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Nord de France . .		France	Equivalence	25,6	25,6	25,6	25,6	25,6	25,6
Caisse régionale Nord Midi Pyré- nées		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Nord-Est		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Normand		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Normandie Seine .		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Oise		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Paris et Ile de France		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Provence-Côte d'Azur		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Pyrénées Gasco- gne		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Réunion		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Brie-Picardie . . .		France	Equivalence	25,0	25,2	25,6	25,0	25,2	25,2
Caisse régionale Sud Méditerranée .		France	Equivalence	25,9	25,9	25,8	25,9	25,9	25,8
Caisse régionale Sud Rhône Alpes .		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Toulouse-Midi Toulousain		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Touraine Poitou .		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Val de France . .		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Cal FP (Holding)		Royaume-Uni	Globale	50,0	50,0	50,0	75,0	75,0	75,0
Cal FP Bank		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	100,0	75,0	75,0	75,0
Cal FP US	S (e)	Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	75,0	75,0	75,0
Calyon Australia Ltd		Australie	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
Calyon Bank Hungary Ltd		Hongrie	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
Calyon North America Inc.		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0		97,8	97,7	
Calyon Bank Ukraine		Ukraine	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
Calyon Bank Czech Republic . . .		République tchèque	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
Calyon Bank Slovakia A.S.		Slovaquie	Globale	90,0	90,0	90,0	88,0	87,9	87,9
Calyon Holding Italia Due SRL . .		Italie	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
Calyon Leasing Corporation		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0		97,8	97,7	
Calyon Polska S.A.		Pologne	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
Calyon Rusbank S.A.		Russie	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
Calyon S.A.		France	Globale	97,8	97,7	97,7	97,8	97,7	97,7
Calyon Turk A.S.		Turquie	Globale	100,0	100,0	100,0	97,7	97,7	97,7
Carrefour Servizi Finanziari SPA .	E	France	Equivalence	40,0			23,6		
CL Développement de la Corse . .		France	Globale	99,8	99,8	99,8	99,8	99,8	99,8
Clam Finance		France	Globale	100,0	100,0		98,1	98,1	
Clasi		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0		97,8	97,7	

	(a)	Implantation	Méthode 30/06/05	% de contrôle			% d'intérêt		
				30/06/05	31/12/04	30/06/04	30/06/05	31/12/04	30/06/04
Cofam		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Cogenec		Monaco	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
CPR AM (Ex-CPR Production) ..		France	Globale	100,0	100,0	100,0	98,4	98,4	100,0
CPR Billets		France	Globale	100,0	100,0	100,0	99,9	99,9	99,9
CPR BK		France	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,8	97,8
CPR F		France	Globale			87,7			87,7
CPR Online		France	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	100,0	100,0
CPR Private Equity		France	Globale	100,0	100,0	100,0	98,1	98,1	100,0
Crealfi		France	Globale	51,0	51,0		50,7	50,6	
Credibom		Portugal	Globale	100,0	100,0	85,0	99,5	99,2	84,7
Credigen Bank		Hongrie	Globale	100,0	100,0	100,0	99,5	99,2	99,6
Crédit agricole Financement . . .		Suisse	Equivalence	44,6	44,5	44,5	39,6	39,5	39,5
Crédit agricole Indosuez (Egypt) SAE		Egypte	Globale	75,0	79,6	75,0	73,3	79,6	73,3
Crédit agricole Indosuez (Suisse) S.A.		Suisse	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
Crédit agricole Indosuez Mer Rouge		Djibouti	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
Crédit agricole S.A. Securities . . .		Jersey	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9
Crédit du Maroc		Maroc	Globale	52,6	51,0	51,0	51,5	49,8	49,8
Crédit Foncier de Monaco		Monaco	Globale	77,1	77,1	77,1	74,2	74,2	74,2
Crédit Foncier de Monaco France .		France	Globale	100,0	100,0	100,0	86,4	86,4	86,4
Crédit lyonnais Leasing Cpy Japan		Japon	Globale	100,0	100,0		97,8	97,7	
Crédit lyonnais Luxembourg . . .		Luxembourg	Globale	100,0	100,0		97,8	97,7	
Crédit lyonnais Cameroun		Cameroun	Globale	65,0	65,0	65,0	63,5	63,5	63,5
Crédit lyonnais Congo		Congo	Globale	81,0	81,0		79,2	79,2	
Crédit lyonnais Sénégal		Sénégal	Globale	95,0	95,0	95,0	92,9	92,8	92,8
Crédit Uruguay Banco		Uruguay	Globale	100,0	100,0	91,1	100,0	100,0	91,1
Créditplus (Ex-Beneficial Bank) ..		Allemagne	Globale	100,0	100,0	100,0	99,5	99,2	99,6
Creelia		France	Globale	100,0	100,0		98,1	98,1	
Dan-Aktiv		Danemark	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
E.P.E.M.		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	98,1	98,1	100,0
EFL Services		Pologne	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8
Emporiki Credicom		Grèce	Equivalence	50,0	50,0	50,0	49,7	49,6	49,8
Equalt Alternative Asset Management		France	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
Eurofactor AG (Allemagne) . . .	E (1)	Allemagne	Globale	100,0			98,2		
Eurofactor SA/NV (Belgique) . . .	E (1)	Belgique	Globale	100,0			98,2		
Eurofactor France		France	Globale	98,2	98,2		98,2	95,6	
Eurofactor S.A. (Portugal)	E (1)	Portugal	Globale	100,0			98,1		
Eurofactor UK [Angleterre] . . .	E (1)	Angleterre	Globale	100,0			98,2		
Financière Européenne d'Affacturage	E (1)	France	Globale	100,0			100,0		
Finanziaria Indosuez International Ltd		Suisse	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
Finaref AB		Suède	Globale	100,0	100,0	90,0	100,0	100,0	90,0
Finaref AS		Norvège	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	90,0
Finaref Benelux		Belgique	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	90,0
Finaref OY		Finlande	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	90,0
Finaref S.A.		France	Globale	100,0	100,0	90,0	100,0	100,0	90,0
Finaref Securities AB		Suède	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	90,0
Finaref Sverige AB		Suède	Globale			100,0			90,0
Finconsum ESC S.A.		Espagne	Equivalence	45,0	45,0	45,0	44,8	44,7	44,8
Foncaris		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Fransabank France		France	Equivalence	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0
G.F.E.R [Groupement de financement des entreprises régionales]		France	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9
G.P.F [Groupement des Provinces de France]		France	Globale	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0
Gestion Privée Indosuez (G.P.I) ..		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
GIE Attica		France	Equivalence	29,3	29,3	29,3	46,4	46,4	46,4
Groupe Crédit lyonnais		France	Globale	94,8	94,8	94,8	94,8	94,8	94,8
Inter-Factor Europa (Espagne) . .	E (1)	Espagne	Globale	99,9			98,1		
Jotex finans AB		Suède	Globale	100,0	100,0		100,0	100,0	
LF Investments		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0		97,8	97,7	
Lukas Bank		Pologne	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,9	99,9
Lukas SA		Pologne	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,9	99,9
Menafinance		France	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	49,7	49,6	49,8
Nonghyup-CA		Corée	Proportionnelle	40,0	40,0	40,0	39,3	39,2	40,0
Ribank		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	99,5	99,2	99,6
Société anonyme Crédit agricole (Belgique)		Belgique	Equivalence	10,0	10,0	10,0	21,9	21,9	21,9
Sacam Consommation 1		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sacam Consommation 2		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sacam Consommation 3		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sedef		France	Globale	100,0	100,0	100,0	99,5	99,2	99,6
Segespar		France	Globale	98,1	98,1	100,0	98,1	98,1	100,0
Sim Spa Selezione e Distribuzione .		Italie	Globale	100,0	100,0	100,0	98,0	97,9	98,8
Sircam		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Société Ivoirienne Banque		Côte d'Ivoire	Globale	51,0	51,0	51,0	49,9	49,8	49,8

	(a)	Implantation	Méthode 30/06/05	% de contrôle			% d'intérêt			
				30/06/05	31/12/04	30/06/04	30/06/05	31/12/04	30/06/04	
Sofinco	S (c)	France	Globale	99,5	99,2	99,6	99,5	99,2	99,6	
Sofipaca		France	Equivalence	28,3	28,3	28,3	27,5	27,5	27,5	
Soflim		France	Globale		100,0	100,0		97,7	97,7	
Transfact		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Union Gabonaise Banque		Gabon	Globale	56,2	56,2		55,0	55,0		
Wafasalaf		Maroc	Equivalence	34,0	33,7	33,7	33,8	33,4	33,6	
Sociétés de Bourse :										
Altura	S (c)	Espagne	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	48,9	48,9	48,9	
CAI Cheuvreux		France	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7	
CAI Cheuvreux España S.A. (Ex-ICSESA)			Espagne	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
CAIC (S) Pte Ltd		Singapour	Globale		100,0	100,0		97,7	97,7	
CAIC Futures Ltd		Hong Kong	Globale		100,0	100,0		97,7	97,7	
CAIC Hong Kong Ltd	S (c)	Hong Kong	Globale		100,0	100,0		97,7	97,7	
CAIC International Ltd	S (c)	Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7	
CAIC International UK		Royaume-Uni	Globale		100,0	100,0		97,7	97,7	
CAIC Italia Sim Spa		Italie	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7	
CAIC Nordic AB		Suède	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7	
CAIC North America Inc		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7	
CAIC Securities Japan Ltd		Japon	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7	
CAIC Securities Ltd		Hong Kong	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7	
Calyon Financial	S (c)	France	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7	
Calyon Financial Inc		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7	
Calyon Financial Singapore		Singapour	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7	
Calyon Securities Japan		Japon	Globale	100,0	100,0		97,8	97,7		
Groupe Cholet Dupont		France	Equivalence	33,4	33,4	38,6	32,7	32,6	37,7	
Assurance :										
Afcalia	E	France	Globale			100,0			100,0	
Arès		France	Globale	100,0			59,0			
Argence Gestion Assurances		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	90,0	
Assurances du CA Nord-Pas de Calais		France	Equivalence	45,6	45,6	45,6	39,9	39,9	39,9	
Assurances Médicales de France . .		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Eda	E	France	Globale	100,0	100,0	100,0	99,5	99,2	99,6	
Federlux		France	Globale	100,0	100,0	99,9	100,0	100,0	99,9	
Finaref Assurances		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	90,0	
Finaref Insurance Limited		Irlande	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	90,0	
Finaref Life Limited		Irlande	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	90,0	
Finaref Risques Divers	E	France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	90,0	
Finaref Vie		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	90,0	
Immobilière Federpierre		France	Globale	99,5	99,5	99,5	99,5	99,5	99,5	
Les Assurances Fédérales IARD . .		France	Equivalence	40,0			40,0			
Médicale de France		France	Globale	99,8	99,7	99,7	99,8	99,7	99,7	
Pacitica	E	France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Predica		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Sopar		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Space Reinsurance Company Limited		Irlande	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	90,0	
Tranquilidade		Portugal	Equivalence	33,3	33,3	33,3	33,3	33,3	33,3	
Tranquilidade Vida	E	Portugal	Equivalence	29,7	29,7	29,7	29,7	29,7	29,7	
Vendome Courtage		France	Globale	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0	
Sociétés d'investissement :										
Argence Investissement SAS		E	France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	90,0
Banco Calyon Brasil			Brésil	Globale	100,0	100,0		97,8	97,7	
Belgium CA SAS	France		Equivalence	10,0	10,0	10,0	32,8	32,8	32,8	
Bercy Participations	France		Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	
Bespar	Portugal		Equivalence	32,6	32,6	32,6	32,6	32,6	32,6	
BFC Holding	E	France	Globale	99,6	99,6	99,6	97,1	97,1	97,1	
CA Centre France Développement		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	20,8	20,8	20,8	
CA Deveurope BV		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
CA IS Holding		France	Globale	98,4	100,0		98,4	100,0		
CACF Immobilier		France	Equivalence	25,0			25,0			
CADS Développement	E	France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	
CAI BP Holding		France	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7	
Calixte Investissement		France	Equivalence	25,0	25,0		25,0	25,0		
Calyon Air Finance SA		France	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7	
Calyon Capital Market Asia BV . . .		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7	
Calyon Finance Guernesey	E	Royaume-Uni	Globale	99,9	99,9	99,9	97,7	97,6	97,6	
Calyon Financial Products		Royaume-Uni	Globale	99,9	99,9	99,9	97,7	97,6	97,6	
Calyon Global Patners Inc.		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0		97,8	97,7		
Calyon Investment Products Limited		Iles Cayman	Globale	100,0	100,0		97,8	97,7		
Calyon North America Holding ..		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7	
Calyon Securities USA inc.	E	Etats-Unis	Globale	100,0	100,0		97,8	97,7		
Calyon Uruguay S.A.		Uruguay	Globale	100,0	100,0		97,8	97,7		
CAPE Holding		France	Globale	100,0	100,0	99,8	100,0	100,0	99,8	
Capital Plus		France	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7	
CLCM International (CLCMI)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7	
Clifap	E	France	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7	
Clim		France	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7	

	(a)	Implantation	Méthode 30/06/05	% de contrôle			% d'intérêt		
				30/06/05	31/12/04	30/06/04	30/06/05	31/12/04	30/06/04
Clinfim	E	France	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
Cofinép		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Compagnie Française de l'Asie (CFA)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
Crédit agricole Bourse		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit agricole Centre Est Immobilier		France	Equivalence	25,0			25,0		
Crédit agricole Private Equity		France	Globale	100,0	100,0		100,0	100,0	
Crédit lyonnais Capital Investissement		France	Globale	99,9	99,8		99,9	99,8	
Crédit lyonnais Capital Market Plc		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0		97,8	97,7	
Crédit lyonnais CL Rouse (USA)			Globale		100,0			97,7	
Crédit lyonnais Global Banking (CLGB)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
Crédit lyonnais Group Management Ltd	S (c)	Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0		97,8	97,7	
Crédit lyonnais Invest Ltd		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0		97,8	97,7	
Crédit lyonnais Property Broadwalk		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0		97,8	97,7	
Crédit lyonnais Rouse Limited		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0		97,8	97,7	
Crédit lyonnais Securities		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0		97,8	97,7	
Crédit lyonnais Securities Asia BV		Hong Kong	Globale	68,5	77,6		67,0	75,8	
Crédit lyonnais Venture Capital		France	Globale	99,8	99,8		99,8	99,8	
Delfinances		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Doumer Finance SAS		France	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
Doumer Philemon		France	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
Egelant Finance BV	S (c)	Pays-Bas	Globale		100,0	100,0		97,7	97,7
Equalt Sélection		France	Globale	100,0	100,0		78,1	37,9	
Ester Finance		France	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
Eurazeo		France	Equivalence	20,4	19,9		15,9	15,4	
Fininvest		France	Globale	98,3	98,3	98,3	96,1	96,0	96,0
Fletirec		France	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
Gramont Contrepartie Option		France	Globale			100,0			97,7
I.P.F.O.		France	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
Icauna Finance		France	Equivalence			25,0			24,4
Icauna Sarl		France	Equivalence			25,0			25,0
ICF Holdings	E	Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
Idia Participations		France	Globale	100,0	100,0	99,8	100,0	100,0	99,8
Immarex		France	Globale			100,0			97,7
Indosuez Holding UK Ltd		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
L'Esprit Cantal		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Mescas		France	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
Nord Est Agro Partenaires		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Nordic Consumer Finans		Danemark	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Participex		France	Equivalence	38,3	31,9		18,1	17,7	
Partran		Portugal	Equivalence	33,3	33,3	33,3	33,3	33,3	33,3
Prestimmo	E	France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Rue Impériale		France	Equivalence			19,9			15,4
Safec		Suisse	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
Sepi		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Socadif		France	Equivalence	36,2	36,2	36,2	31,2	31,2	31,2
Space Holding (Ireland) Limited		Irlande	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	90,0
Space Lux		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	90,0
Transimmo		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Vauban Finance		France	Equivalence	33,3	33,3	33,3	31,0	31,1	31,1
Sociétés de crédit-bail et location :									
Auxifip	E	France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8
Cardinalimmo		France	Globale	49,6			48,5		
Climauto		France	Globale	100,0	100,0	100,0	99,7	99,5	99,7
Ergifrance		France	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
Etica		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8
Etica Bail		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8
Europejski FunduszLeasingowy (E.F.L.)		Pologne	Globale	100,0	99,8	99,8	100,0	99,8	99,8
Financière Immobilière Calyon		France	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
Leicer		Espagne	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8
Lixxbail		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8
Lixxcourtage	E	France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8
Lixxcredit		France	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9	99,7	99,7
Lixxservices		France	Globale	100,0	99,9	99,9	99,9	99,7	99,7
Locam		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
NVA (Négoce valorisation des actifs)		France	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9	99,7	99,7
Réunibail		France	Globale			52,0			51,8
Réuniroute		France	Globale			97,5			51,9
Slibail Energie		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8
Slibail Immobilier		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8
Slibail Location Informatique (SLOI)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8
Slibail Longue Durée (SLD)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8

	(a)	Implantation	Méthode 30/06/05	% de contrôle			% d'intérêt		
				30/06/05	31/12/04	30/06/04	30/06/05	31/12/04	30/06/04
Slibail Murs		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8
Sofincar		France	Globale	100,0	100,0	100,0	99,5	99,2	99,6
Sofinroute		France	Globale	100,0	100,0	100,0	99,5	99,2	99,6
Crédit agricole Leasing		France	Globale	100,0	99,8	99,8	100,0	99,8	99,8
Ucabail Immobilier		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8
Ucalease		France	Globale	100,0	100,0	100,0	99,7	99,5	99,7
Unicomi		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8
Unifergie		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8
Unimat		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8
Développement touristique et promotion immobilière :									
Crédit agricole Immobilier		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
SIS (Société Immobilière de la Seine)		France	Globale	72,9	72,9	72,9	79,7	79,7	79,7
Unimo		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Divers :									
ABF-AM SAS		France	Globale	100,0	100,0		98,1	98,1	
Adret Gestion		France	Equivalence	25,0	25,0		25,0	25,0	
Alcor	E	Hong Kong	Globale	98,3			86,0		
Alli Domes		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Alsace Elite		France	Equivalence	25,0	25,0		23,7	23,7	
AMT Gie		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
CA Investor Services Fund Adm. .		France	Globale	86,8	86,8	86,2	85,3	86,1	84,1
CA Participations		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
CA Preferred Funding LLC		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	6,5	6,5	6,5
Caapimmo 1		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caapimmo 2		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caapimmo 3		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caapimmo 4		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caapimmo 5		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caapimmo 6		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
CAI Conseil Sa		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
CAI Derivatives Products PLC ..		Irlande	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
CAI Preferred Funding		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	99,2	99,3	99,3
CAI Preferred Funding II		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	99,1	99,2	99,3
Calyon Asia Shipfinance Service Ltd		France	Globale	100,0	100,0		97,8	97,7	
Cedicam		France	Globale	50,0	50,0	50,0	62,5	62,5	62,5
Centre Est Alizée	S (c)	France	Equivalence		25,1			25,1	
Centre France Location Immobilière		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Chauray		France	Proportionnelle	34,0	34,0	34,0	33,2	33,2	33,2
Cisa Sa		France	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
CA Brasil Private Management ..		Brésil	Globale	100,0	100,0		97,8	98,1	
CLAM Immobilier		France	Globale	100,0	100,0		98,1	98,1	
CPR Compensation CPRC		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CPR Gestion (CPRG)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CPR Holding (CPRH)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CPR Investissement (INVT)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CPRA (FIGE)		France	Globale			100,0			99,9
Cpraami		France	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
CPRB (ETNB)		France	Globale			100,0			99,9
Creagrisere		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	22,8	22,8	22,8
Crédit agricole Alternative Invest. Products Serv. Inc		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	98,1	98,1	100,0
Crédit lyonnais L B 01		France	Globale	100,0	100,0		100,0	100,0	
Defitech		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Defitech Dauphicom		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Defitech Routage et Communication		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Equalt Convertible Arbitrage Fund		Irlande	Globale	100,0	100,0	100,0	96,5	78,0	75,0
Equalt Core Macro Fund		Irlande	Globale	100,0	100,0	100,0	96,6	80,2	78,4
Equalt Fixed Income Arbitrage Fund	S (c)	Irlande	Globale		100,0	100,0		75,0	37,0
Equalt Fixed Income Arbitrage X2	S (c)		Irlande Globale			100,0			86,6
Equalt Statistical Arbitrage Fund ..		Irlande	Globale	100,0	100,0	100,0	96,4	90,8	82,4
Equalt Systematic Futures Fund ..		Irlande	Globale	100,0	100,0	100,0	80,0	57,8	57,4
Europimmo		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Fasnet Luxembourg		Luxembourg	Globale	45,0	45,0	45,0	44,3	44,0	44,0
Finasic		France	Globale	100,0	100,0	100,0	98,1	98,1	100,0
Fonds ICF IIa		Cayman	Globale	100,0	100,0		97,8	97,7	
Fonds ICF III		Cayman	Globale	100,0	100,0		97,8	97,7	
Force Alsace		France	Equivalence	25,0	25,0		25,0	25,0	
Force Lorraine Duo		France	Equivalence	25,0	25,0		25,0	25,0	
Force Midi		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Force Oise		France	Equivalence	25,0	25,0		25,0	25,0	
Force Toulouse Diversifié		France	Equivalence	25,0	25,0		25,0	25,0	
Gard Obligation FCP		France	Equivalence	25,1	25,0		25,1	25,0	
GEIE Argence Développement ..		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	90,0

	(a)	Implantation	Méthode 30/06/05	% de contrôle			% d'intérêt		
				30/06/05	31/12/04	30/06/04	30/06/05	31/12/04	30/06/04
GEIE Argence Management . . .	E	France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	90,0
Gestimocam		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
GIE Silca		France	Globale	100,0			99,3		
Glorious Smart Investments Co Ltd		Taiwan	Globale			100,0			97,7
Ical		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Ideam		France	Globale	90,0	80,0		88,5	78,6	
IIFBV (Indosuez International Finance B)		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
Indosuez Holding SCA II		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	100,0	99,9	97,7	100,0
Indosuez Management Luxembourg II		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
Inforsud FM		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	23,3	23,3	23,3
Inforsud Gestion	S (c)	France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	22,1	22,1	22,1
Korea 21 st Century TR		Corée	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
LSF Italian Finance Cpy SRL		Italie	Globale	60,0	60,0		58,7	58,6	
Madison S.A.		France	Equivalence			25,0			25,0
Maine Anjou Obligations		France	Equivalence		25,0			25,0	
Mat Alli Dômes		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Mezzasia		Hong Kong	Globale	100,0			82,4		
Ozenne Institutionnel		France	Equivalence	25,0	25,0		24,9	24,9	
Parfin		France	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9
Partinvest		Luxembourg	Globale			100,0			97,7
Patrimocam	E	France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Patrimocam 2		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Process Lorraine		France	Equivalence	25,0	25,0		25,0	25,0	
Progica		France	Equivalence	34,0	34,0	100,0	34,0	34,0	100,0
Réunifinance		France	Globale	100,0	100,0	100,0	99,5	99,2	99,6
Rivoli Vineuse 1 SAS		France	Globale	100,0	100,0		98,1	98,1	
Routage Express Service		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Saint-Georges 2		France	Equivalence	25,0	25,0		25,0	25,0	
Société anonyme à responsabilité limitée Prospective Informatique		France	Equivalence	25,0	25,2	25,2	25,0	25,2	25,1
SCI Capimo		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
SCI Capucines	E	France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
SCI du Vivarais		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
SCI Groupe Sofinco		France	Globale	100,0	100,0	100,0	99,5	99,2	99,6
SCI Hautes Faventines		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	24,9	24,9	24,9
SCI La Baume		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI Les Fauvins		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
SCI Les Palmiers du Petit Pérou		France	Equivalence	27,2	27,2	27,2	27,2	27,2	27,2
SCI Max Hymans		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI Pasteur 3		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI Paysagère		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
SCI Quentyvel	E	France	Globale	96,7	96,7	96,7	96,7	96,7	96,7
SCI Raspail		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Scica HL		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	24,7	24,7	24,7
Scicam 13		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Segespar Informatique Technique Services		France	Globale	100,0	100,0	100,0	97,9	98,0	96,5
Serves		Etats-Unis	Globale		100,0	100,0		97,7	97,7
SNC Doumer		France	Globale	99,9	99,9	99,9	97,7	97,7	97,7
SNC Haussmann Anjou		France	Globale	100,0	100,0	100,0	97,8	97,7	97,7
Soaring Eagle Investments Co Ltd		Taiwan	Globale			100,0			97,7
Sofinco Participations		France	Globale	100,0	100,0	100,0	99,5	99,2	99,6
Sofinrec	E	France	Globale	99,8	99,8	99,8	99,3	99,0	99,4
Sparkway		France	Equivalence	25,0	25,0		25,0	25,0	
SPI SNC		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Société Immobilière de Picardie		France	Equivalence	25,0	25,2	25,2	25,0	25,2	25,2
Société Picarde de Développement		France	Equivalence	25,0	25,2	25,2	25,0	25,2	25,2
Systeia		France	Globale	73,5	72,5		72,1	71,1	
Touraine Poitou Rendement		France	Equivalence	25,0	25,0		25,0	25,0	
UI Vavin 1		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Unibiens		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Uni-Edition		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Uniger	E	France	Globale	100,0	100,0	100,0	98,1	98,1	100,0
Valris		France	Globale	100,0	100,0	100,0	99,5	99,2	99,6

(a) Entrées (E) et sorties (S) du périmètre.

(c) Entité déconsolidée en raison de son caractère non significatif ou cessation d'activité.

(d) Entité fusionnée avec une autre entité consolidée.

(l) Entité précédemment consolidée sous les paliers Crédit Lyonnais.

Actifs financiers à la juste valeur par résultat.

(En millions d'euros)	30/06/05	31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	330 343	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	19 153	
Juste valeur au bilan	349 496	

3.1. Actifs financiers détenus à des fins de transaction :

(En millions d'euros)	30/06/05	31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)
Créances sur la clientèle	205	
Valeurs reçues en pension	130	
Titres reçus en pension livrée	75 969	
Titres détenus à des fins de transaction	106 121	
Effets publics et valeurs assimilées	41 976	
Obligations et autres titres à revenu fixe	34 527	
Actions et autres titres à revenu variable	29 618	
Instruments dérivés	147 918	
Juste valeur au bilan	330 343	

3.2. Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option :

(En millions d'euros)	30/06/05	31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	17 108	
Titres détenus à des fins de transaction	2 045	
Effets publics et valeurs assimilées	155	
Obligations et autres titres à revenu fixe	445	
Actions et autres titres à revenu variable	1 445	
Juste valeur au bilan	19 153	

Actifs financiers disponibles à la vente.

(En millions d'euros)	30/06/05	31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)
Titres évalués à la juste valeur	142 937	
Effets publics et valeurs assimilées	38 732	
Obligations et autres titres à revenu fixe	87 765	
Actions et autres titres à revenu variable (1)	16 440	
Total des titres disponibles à la vente	142 937	
Total des créances disponibles à la vente	1 688	
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente (2)	144 625	

(1) Dont participations non consolidées détaillées ci-après.

(2) Dont dépréciation durable sur titres et créances : 2,101 millions d'euros comptabilisés au titre du 30 juin 2005.

Détail des participations non consolidées :

(En millions d'euros)	30/06/05	
	Valeur au bilan	% de capital détenu par le groupe
BFO	135	99,7
Crédit Logement (titres A)	234	16,5
Crédit Logement (titres B)	217	18,0
Emporiki Bank (Banque commerciale de Grèce)	190	9,0

(En millions d'euros)	30/06/05	
	Valeur au bilan	% de capital détenu par le groupe
Fireca	53	51,0
Sefa	57	100,0
Autres	1 940	
Valeur au bilan des titres de participation non consolidés	2 826	

Prêts et créances sur les établissements de crédit.

(En millions d'euros)	30/06/06	31/12/04 (hors 32-39 et IFRS 4)
Etablissements de crédit :		
Comptes et prêts	41 769	33 558
Valeurs reçues en pension	704	694
Titres reçus en pension livrée	17 935	52 261
Prêts subordonnés	438	491
Titres non cotés sur un marché actif	125	
Total en principal	60 971	87 004
Créances rattachées	803	459
Provisions	434	421
Valeur nette	61 340	87 042
Opérations internes au Crédit agricole :		
Comptes ordinaires	3 979	3 703
Comptes et avances à terme	175 999	166 460
Prêts subordonnés	222	207
Total en principal	180 200	170 370
Créances rattachées	280	225
Provisions	75	75
Valeur nette	180 405	170 520
Valeur nette au bilan	241 745	257 562

Prêts et créances sur la clientèle.

(En millions d'euros)	30/06/05	31/12/04 (Hors 32/39 et IFRS 4)
Opérations avec la clientèle :		
Créances commerciales	8 432	7 870
Autres concours à la clientèle	139 090	130 689
Titres reçus en pension livrée	4 042	8 212
Prêts subordonnés	321	
Titres non cotés sur un marché actif	2 910	
Créances nées d'opérations d'assurance directe	954	
Créances nées d'opérations de réassurance	33	
Avances en comptes courants d'associés	354	
Comptes ordinaires débiteurs	11 057	9 877
Total en principal	167 193	156 648
Créances rattachées	1 358	1 254
Provisions	7 033	5 301
Valeurs nettes au bilan	161 518	152 601
Opérations de crédit-bail :		
Crédit-bail immobilier	5 482	5 465
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	7 946	7 843
Total en principal	13 428	13 308
Créances rattachées	218	259
Provisions	496	417
Valeurs nettes au bilan	13 150	13 150
Total	174 668	165 751

Créances sur les établissements de crédit et opérations avec la clientèle par zone géographique (1).

(En millions d'euros)	30/06/05					31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)						
	Encours sains	Encours douteux	Provision sur encours douteux	Encours douteux compromis	Provision sur encours douteux compromis	Total	Encours sains	Encours douteux	Provision sur encours douteux	Encours douteux compromis	Provision sur encours douteux compromis	Total
France (y compris DOM, TOM)	135 164	2 851	1 813	2 549	2 121	136 630	126 481	1 861	1 022	2 212	1 666	127 866

(En millions d'euros)	30/06/05						31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)					
	Encours sains	Encours douteux	Provision sur encours douteux	Encours douteux compromis	Provision sur encours douteux compromis	Total	Encours sains	Encours douteux	Provision sur encours douteux	Encours douteux compromis	Provision sur encours douteux compromis	Total
Autres pays de l'Union européenne	47 131	421	255	585	346	47 536	56 266	658	302	585	446	56 761
Autres pays d'Europe ..	9 282	239	175	104	55	9 395	9 618	108	58	158	128	9 698
Amérique du Nord ...	12 676	247	53	414	231	13 053	10 038	274	67	499	247	10 497
Amérique centrale et du Sud	7 052	211	188	49	21	7 103	6 363	270	181	71	25	6 498
Afrique et Moyen-Orient	8 876	177	127	386	326	8 986	8 375	119	83	369	303	8 477
Asie et Océanie (hors Japon)	8 270	79	29	120	84	8 356	7 395	149	41	139	104	7 538
Japon	4 580	4	1	14		4 597	3 533	19		15		3 567
Non ventilés (2)	106	5	21			90	20 255	750	593	380	295	20 497
Total en principal ..	233 137	4 234	2 662	4 221	3 184	235 746	248 324	4 208	2 347	4 428	3 214	251 399
Créances rattachées ..						2 379						1 971
Provisions sur créances rattachées						- 568						- 577
Provisions collectives ..						- 1 549						
Valeurs au bilan						236 008						252 793

(1) Sans réallocation par zone géographique des garanties ou assurances crédit déplaçant le risque pour le groupe.

(2) Au 31 décembre 2004 (hors 32-39 et IFRS 4), les encours de crédit-bail et d'affacturage figuraient en totalité sur cette ligne, soit 18 189 millions d'euros d'encours sains, 642 millions d'euros d'encours douteux, 12 millions d'euros de compromis, 535 millions d'euros de provisions sur encours douteux et 12 million d'euros de provisions sur encours compromis.

Créances sur les établissements de crédit et opérations avec la clientèle par agent économique.

(En millions d'euros)	30/06/05						31/12/04 (hors 32-39 et IFRS 4)					
	Encours sains	Encours douteux	Provision sur encours douteux	Encours douteux compromis	Provision sur encours douteux compromis	Total	Encours sains	Encours douteux	Provision sur encours douteux	Encours douteux compromis	Provision sur encours douteux compromis	Total
Etat, administrations et collectivités publiques	6 047	11	10	17	14	6 051	6 651	34	10	42	37	6 680
Institutions financières ..	80 215	414	371	36	36	80 258	104 310	339	279	31	31	104 370
Particuliers et professionnels	70 568	1 782	1 008	2 723	2 215	71 850	59 715	1 293	611	1 915	1 303	61 009
Entreprises (y compris les assurances) et autres agents économiques	76 221	2 022	1 249	1 445	919	77 520	58 524	1 945	1 036	2 425	1 911	59 947
Non ventilés (2)	86	5	24			67	20 512	814	624	381	296	20 787
Total en principal ..	233 137	4 234	2 662	4 221	3 184	235 746	249 712	4 425	2 560	4 794	3 578	252 793
Créances rattachées (1)						2 379						
Provisions sur créances rattachées (1)						- 568						
Provisions collectives ..						- 1 549						
Valeur au bilan						236 008	4					262 793

(1) Au 31 décembre 2004, les créances rattachées et les provisions sur créances rattachées étaient ventilées par agent économique.

(2) Au 31 décembre 2004 (hors 32-39 et IFRS 4), les encours de crédit-bail et d'affacturage figuraient en totalité sur cette ligne, soit 18 189 millions d'euros d'encours sains, 642 millions d'euros d'encours douteux, 12 millions d'euros de compromis, 535 millions d'euros de provisions sur encours douteux et 1 million d'euros de provisions sur encours compromis.

Portefeuille titres.

(En millions d'euros)	31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)					
	Obligations et autres titres à revenu fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Titres de participation et parts dans les entreprises liées	Autres titres détenus à long terme	Total
Valeurs nettes au bilan	48 489	48 474	39 126	2 407	195	138 691

Participations dans les entreprises mises en équivalence.

Sont détaillées ci-après les quotes-parts d'une valeur supérieure à 50 millions d'euros.

(En millions d'euros)	30/06/05		31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)	
	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Valeur de mise en équivalence	Résultat
Sociétés financières :	14 040	740	13 505	1 146
Al Bank Al Saudi Al Fransi	407	51	337	70

(En millions d'euros)	30/06/05		31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)	
	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Valeur de mise en équivalence	Résultat
B.E.S.	432	34	388	34
Caisses régionales et filiales ..	9 542	447	8 983	729
Banca Intesa SpA	3 393	192	3 605	303
Tranquilidade, Tranquilidade Vida (1)	91	10	74	12
Autres	175	6	118	- 2

(En millions d'euros)	30/06/05		31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)	
	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Valeur de mise en équivalence	Résultat
Sociétés non financières	490	- 2	421	12
Partran	- 104	0	- 126	- 1
Eurazeo	523	- 5	473	5

(En millions d'euros)	30/06/05		31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)	
	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Valeur de mise en équivalence	Résultat
Autres	71	3	74	8
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés mises en équivalence	14 530	738	13 926	1 158

(1) La société Tranquilidade Vida étant une société d'assurance vie, elle a été reclassée en sociétés financières.

Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition).

(En millions d'euros)	31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)	01/01/05	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/05
Immobilisations corporelles								
Valeur brute	4 826	4 352	49	188	- 286	28	48	4 379
Créances rattachées (1)	9	9					- 9	0
Amortissements & provisions	- 2 283	- 2 034	- 14	- 157	155	- 19	- 7	- 2 076
Valeur nette au bilan	2 552	2 327	35	31	- 131	9	32	2 303
Immobilisations incorporelles								
Valeur brute	1 336	1 247	25	114	- 153	6	4	1 243
Amortissements & provisions	- 813	- 784	4	- 74	69	- 4	- 19	- 770
Valeur nette au bilan	523	463	29	40	- 84	2	23	473

(1) Loyers courus non échus sur les immobilisations données en location simple.

Ecart d'acquisition.

(En millions d'euros)	31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)	01/01/05	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions)	Pertes de valeur de la période	Écart de conversion	Autres mouvements	30/06/05
Valeur brute :								
Calyon (Suisse) S.A.	497	497						497
E.F.L.	196	196						196
Lukas	265	265						265
Sofinco	436	436						436
Groupe Finaref	2 121	2 121						2 121
Groupe Crédit lyonnais	5 217	5 217	17				- 10	5 224
Groupe Calyon	1 785	1 785						1 785
Groupe Prédicta	483	483						483
Groupe Segespar	1 898	1 898	2					1 900
Groupe Crédit agricole leasing	160	160						160
Cumul des pertes de valeur :								
E.F.L.	- 24	- 24						- 24
Valeur nette (détail)	13 034	13 034	19	0	0	0	- 10	13 043
Autres entités	310	310	3				6	319
Cumul des pertes de valeur (autres entités)	- 21	- 21						- 21
Autres entités valeurs nettes	289	289	3	0	0	0	6	298
Valeur nette au bilan	13 323	13 323	22	0	0	0	- 4	13 341

Provisions inscrites en déduction de l'actif.

(En millions d'euros)	31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)	01/01/05	Variations de périmètre	Dotations	Reprises	Utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/05
Sur créances interbancaires	496	492		29	- 66		22	32	509
Sur créances clientèle	5 301	7 046	102	726	- 991		200	- 50	7 033
Dont provisions collectives		1 396	- 3	21	- 7		76	66	1 549
Sur opérations de crédit-bail	417	461	- 2	85	- 56			8	496
Sur autres actifs (1)	1 785	113		4	- 9		2	4	114
Total	7 999	8 112	100	844	- 1 122	0	224	- 6	8 152

(1) Dont, au 31 décembre 2004 (Hors 32-39 et IFRS 4), provisions sur portefeuilles titres (placement, TAP et investissement) pour 798 millions d'euros et provisions sur participations et autres titres détenus à long terme pour 834 millions d'euros.

Passifs financiers à la juste valeur par résultat par nature.

(En millions d'euros)	30/06/05	31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	287 678	
Titres	59 429	
Instruments dérivés	146 414	
Autres dettes	81 835	
Juste valeur au bilan	287 678	

Dettes envers les établissements de crédit.

(En millions d'euros)	30/06/05	31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)
Etablissements de crédit :		
Comptes et emprunts	70 114	60 442
Valeurs données en pension	7 170	6 362
Titres donnés en pension livrée	8 183	60 615
Total en principal	85 467	127 419
Dettes rattachées	864	764
Valeur au bilan	86 331	128 183
Opérations internes au Crédit agricole :		
Comptes ordinaires créditeurs	3 925	4 902
Comptes et avances à terme	9 565	9 197
Total en principal	13 490	14 099
Dettes rattachées	168	187
Valeur au bilan	13 658	14 286
Valeur au bilan des dettes envers les établissements de crédit	99 989	142 469

Dettes envers la clientèle.

(En millions d'euros)	30/06/05	31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)
Comptes ordinaires créditeurs	49 764	47 614
Comptes d'épargne à régime spécial	194 316	188 519
Autres dettes envers la clientèle	53 889	53 028
Titres donnés en pension livrée	6 222	14 465
Dettes nées d'opérations d'assurance directe ..	211	
Dettes nées d'opérations de réassurance ..	531	
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	18	
Total en principal	304 951	303 626
Dettes rattachées	3 505	1 566
Valeur au bilan	308 456	305 192

16.1. Dettes envers la clientèle par zone géographique :

(En millions d'euros)	30/06/05	31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)
France (y compris DOM-TOM)	248 591	256 879
Autres pays de l'Union européenne	19 711	16 837
Autres pays d'Europe	6 867	4 284
Amérique du Nord	4 879	5 678
Amériques centrale et du Sud	3 122	3 817
Afrique et Moyen-Orient	9 237	8 841
Asie et Océanie (hors Japon)	5 979	4 590
Japon	6 448	2 321
Non ventilés	117	379
Total en principal	304 951	303 626
Dettes rattachées	3 505	1 566
Valeur au bilan	308 456	305 192

16.2. Dettes envers la clientèle par agent économique :

(En millions d'euros)	30/06/05	31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)
Etat, administrations et collectivités publiques	7 543	3 869
Institutions financières	23 987	35 273
Particuliers et professionnels	239 025	227 352
Entreprises (y compris les Assurances) et autres agents économiques	33 637	37 132
Non ventilés	759	0
Total en principal	304 951	303 626
Dettes rattachées	3 505	1 566
Valeur au bilan	308 456	305 192

Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées.

(En millions d'euros)	30/06/05	31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)
Dettes représentées par un titre :		
Bons de caisse	282	178
Titres du marché interbancaire	1 405	1 776
Titres de créances négociables :		
Emis en France	34 886	36 238
Emis à l'étranger	38 938	39 529
Emprunts obligataires	3 345	21 989
Autres dettes représentées par un titre ..	2 084	108
Total en principal	80 940	99 818
Dettes rattachées	1 681	1 214
Total	82 621	101 032
Dettes subordonnées :		
Dettes subordonnées à durée déterminée ..	11 978	10 999
Dettes subordonnées à durée indéterminée	7 938	6 889
Dépôt de garantie à caractère mutuel ..	45	
Titres et emprunts participatifs		237
Total en principal	19 961	18 125
Dettes rattachées	242	345
Total	20 203	18 470
Valeur au bilan	102 824	119 502

Provisions pour risques et charges.

(En millions d'euros)	30/06/05	31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)
Risques d'exécution des engagements par signature	340	374
Risques opérationnels	65	54
Engagements sociaux, retraites et assimilées ..	655	605
Litiges divers	633	543
Situation nette négative des participations ..	126	117
Restructurations	32	52
Coûts de mise en œuvre des synergies (cf. note 27)	452	600
Epargne-logement	837	787
Autres	952	2 463
Valeurs au bilan	4 092	5 595

Produits et charges d'intérêts.

(En millions d'euros)	30/06/05	30/06/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)	31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)
Sur opérations avec les établissements de crédit	1 440	2 061	5 217
Sur opérations internes au Crédit agricole	2 968	2 835	5 729
Sur opérations avec la clientèle	4 234	4 243	9 199
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	2 275		

(En millions d'euros)	30/06/05	30/06/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)	31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	786		
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	4 981		
Intérêts sur obligations et autres titres à revenus fixes		1 283	2 063
Sur opérations de location-financement	778	718	1 648
Autres intérêts et produits assimilés	165	30	128
Produits d'intérêts	17 627	11 170	23 984
Sur opérations avec tes établissements de crédit	- 2 284	- 2 538	- 7 368
Sur opérations internes au Crédit agricole	- 707	- 400	- 809
Sur opérations avec la clientèle	- 3 679	- 4 223	- 8 157
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	- 26		
Actifs financiers disponibles à la vente	- 357		
Intérêts sur obligations et autres titres à revenus fixes		- 1 587	- 3 326
Sur dettes représentées par un titre	- 2 102		
Sur dettes subordonnées	- 481		
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	- 4 655		
Sur opérations de location-financement	- 428	- 376	- 967

(En millions d'euros)	30/06/05	30/06/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)	31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)
Autres intérêts et charges assimilés		- 225	- 404
Charges d'intérêts	- 14 719	- 9 349	- 21 031

Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.

(En millions d'euros)	30/06/05
Dividendes reçus	17
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actifs/passifs financiers à la juste valeur par résultat	3 320
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés	309
Inefficacité des couvertures de juste valeur	14
Inefficacité des couvertures de flux de trésorerie	1
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3 661

Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente.

(En millions d'euros)	30/06/05
Dividendes reçus	386
Plus ou moins-values de cession réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente	244
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres à revenu variable)	- 17
Plus ou moins-values de cession réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	618

Commissions nettes.

(En millions d'euros)	30/06/05			30/06/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)			31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	137	- 81	56	80	- 57	23	167	- 91	76
Sur opérations internes au Crédit agricole	59	- 309	- 250	51	- 279	- 228	108	- 555	- 447
Sur opérations avec la clientèle	814	- 138	676	818	- 236	582	1 535	- 313	1 222
Sur opérations sur titres	251	- 105	146	150	- 113	37	540	- 168	372
Sur opérations de change	10	- 6	4	10	- 3	7	25	- 24	1
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors bilan	323	- 63	260	84	- 18	66	120	- 78	42
Prestations de services bancaires et financiers dont :				1 852	- 1 063	789	3 533	- 2 309	1 224
Produits nets de gestion d'OPCVM	904	- 87	817	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Produits nets sur moyens de paiement	284	- 177	107	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Autres	600	- 777	- 177	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Produits nets des commissions	3 382	- 1 743	1 639	3 045	- 1 769	1 276	6 028	- 3 538	2 490

Produits et charges nets des autres activités.

(En millions d'euros)	30/06/05	30/06/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)	31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation	45	- 7	17
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires des contrats d'assurance (1)	- 2 448		
Autres produits nets de l'activité d'assurance	4 766		
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance	- 4 862		
Autres produits (charges) nets	367	- 6	- 16
Produits (charges) nets des autres activités	- 2 132	- 13	1

(1) Les produits financiers correspondant à ces contrats sont comptabilisés selon la nature du support au sein du produit net bancaire (titres disponibles à la vente, titres à la juste valeur...).

Coût du risque.

(En millions d'euros)	30/06/05	30/06/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)	31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)
Dotations aux provisions	- 1 106	- 968	- 2 286
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	- 723	- 709	- 1 732
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	- 2		
Provisions pour risques et charges	- 381	- 259	- 554
Reprises de provisions	813	689	1 843
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	632	469	1 121
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	18		

(En millions d'euros)	30/06/05	30/06/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)	31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)
Provisions pour risques et charges	163	220	722
Variation des provisions . . .	- 293	- 279	- 443
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	- 59	- 47	- 127
Récupérations sur prêts et créances amortis	87	57	112
Autres pertes	4		- 7
Coût du risque	- 261	- 269	- 465

Gains et pertes sur autres actifs.			
(En millions d'euros)	30/06/05	30/06/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)	31/12/04* (Hors 32-39 et IFRS 4)
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	13	6	17
Plus-values de cession . . .	24	9	27
Moins-values de cession ..	- 11	- 3	- 10
Titres de capitaux propres consolidés	8	47	70
Plus-values de cession . . .	8	47	70
Moins-values de cession ..			
Gains ou pertes sur autres actifs	21	53	87

Coûts liés au rapprochement.

(En millions d'euros)	30/06/05			30/06/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)	31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)
	Coûts provisionnés nets de reprises	Coûts non provisionnés passés en charge sur l'exercice	Coût total	Coût total	Coût total
Charges constatées en résultat hors pertes couvertes par provision (1)	30	114	144	171	551
Dont :					
Coût de mise en œuvre de synergies	30	114	144	166	528
Autres effets du rapprochement				5	23
Coûts de mise en œuvre enregistrés en situation nette (passifs identifiants) ..					
Total des coûts de mise en œuvre des synergies	30	114	144	166	528
Dont :					
Frais de personnel	22	16	38	86	234
Coûts informatiques	- 2	41	39	9	92
Coûts liés à l'immobilier	14	25	39	6	87
Autres	- 4	32	28	65	115

(1) Par ailleurs, 149 millions d'euros de provisions pour coûts de mise en œuvre des synergies ont été utilisées au premier semestre 2005.

Le rapprochement se traduit par des économies de coûts, les « Synergies », issues du regroupement opérationnel d'activités, de la mutualisation d'investissement, de la mise en commun de moyens de production, du partage de coûts fixes... Pour atteindre ces objectifs, des actions spécifiques de mise en œuvre sont engagées, dont la nature et les coûts sont présentés ci-dessus. Les autres effets du rapprochement rassemblent les autres charges induites par le rapprochement mais ne contribuant pas à la réalisation des synergies.

Impôt.

28.1. Charges d'impôts différés :

(En millions d'euros)	30/06/05	30/06/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)	31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)
Charge d'impôt courant . . .	- 419	- 273	- 678
Charge d'impôt différé	- 122	- 273	- 144
Charge d'impôt de la période	- 541	- 546	- 822

28.2. Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté :

	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, provisions sur écarts d'acquisitions et résultats des sociétés mises en équivalence ..	1 844	34,93 %	- 644

	Base	Taux d'impôt	Impôt
Effet des différences permanentes		6,24 %	- 115
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères		- 5,42 %	100
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires		- 1,95 %	36
Effet de l'imposition à long terme		0,22 %	- 4
Effet des autres éléments . . .		- 4,66 %	86
Taux et charge effectif d'impôt		29,34 %	- 541

Résultat par secteur d'activité au 30 juin 2005(1).

(En millions d'euros)	Banque de proximité en France	Services financiers spécialisés	Gestion d'actifs, assurances et banque privée	Banque de financement et d'investissement	Banque de détail à l'international	Gestion pour compte propre & divers	Ensemble des métiers
Produit net bancaire	1 737	1 196	1 529	2 152	152	72	6 694
Charges de fonctionnement	- 1 240	- 632	- 688	- 1 363	- 129	- 411	- 4 463
Résultat brut d'exploitation	497	564	841	789	23	- 483	2 231
Coût du risque	- 72	- 183	4	24	- 13	- 21	- 261
Résultat d'exploitation	425	381	845	813	10	- 504	1 970
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	444	2	13	52	230	- 3	738
Résultat net sur autres actifs				3		18	21

(En millions d'euros)	Banque de proximité en France	Services financiers spécialisés	Gestion d'actifs, assurances et banque privée	Banque de financement et d'investissement	Banque de détail à l'international	Gestion pour compte propre & divers	Ensemble des métiers
Coûts liés au rapprochement		- 18	- 30	- 40		- 56	- 144
Variations de valeurs des écarts d'acquisition ..			- 2				- 2
Résultat avant impôts	869	365	826	828	240	- 545	2 583
Impôt	- 198	- 123	- 262	- 192		234	- 541
Résultat net	671	242	564	636	240	- 311	2 042
Part des minoritaires	6	13	6	34	11	107	177
Part du groupe	665	229	558	602	229	- 418	1 865

(1) La présentation du résultat net par secteur d'activité est pour partie issue d'informations de gestion.

Notes spécifiques à l'activité d'assurance.

30.1. Ventilation des placements des sociétés d'assurance :

(En millions d'euros)	30/06/05			31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)		
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
1. Placements immobiliers et placements immobiliers en cours ..	4 050	4 029	4 031	3 523	3 508	4 034
2. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	6 887	6 744	6 771	4 310	4 214	4 733
3. Parts d'OPCVM autres que celles visées en 4	13 630	13 562	13 635	13 234	13 234	13 585
4. Paris d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	11 120	11 119	11 113	8 774	8 774	9 934
5. Obligations et autres titres à revenu fixe	102 437	103 117	104 130	92 754	93 493	101 292
6. Prêts hypothécaires	4	4	4	4	4	4
7. Autres prêts et effets assimilés	292	292	292	353	353	353
8. Dépôts auprès des entreprises cédantes	402	446	484	264	311	354
9. Dépôts autres que ceux visés au 8, cautionnements en espèces et autres placements	44	51	44	141	141	156
10. Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	17 108	17 108	17 108	15 593	15 593	15 593
Total	155 974	156 472	157 612	138 950	139 625	150 038
Retraitements de consolidation		- 1 169			- 1 737	
Part des réassureurs dans les provisions techniques					671	
Valeur nette		155 303			138 559	

30.2. Ventilation des provisions techniques d'assurance :

(En millions d'euros)	30/06/05			31/12/04 (Hors 32-39 et IFRS 4)		
	Vie	Non vie	Total	Vie	Non vie	Total
Provisions pour primes non acquises	16	501	517	9	392	401
Provisions d'assurance vie	120 967		120 967	114 695		114 695
Provisions pour sinistres	1 665	887	2 552	1 155	859	2 014
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes	12 988	23	13 011	3 134	48	3 182
Provision pour égalisation					8	8
Autres provisions techniques	484	6	490	395	460	855
Total des provisions techniques brutes (hors contrats en unités de compte)	136 120	1 417	137 537	119 388	1 767	121 155
Provisions techniques des contrats en unités de compte	15 644		15 644	14 425		14 425
Total des provisions techniques d'assurance brutes	151 764	1 417	153 181	133 813	1 767	135 580
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	- 655	- 201	- 856	- 506	- 165	- 671
Total des provisions techniques nettes	151 109	1 216	152 325	133 307	1 602	134 909

Passage du résultat normes françaises au résultat normes IFRS (hors 32-39 et IFRS 4) au 30 juin 2004.

31.1. Passage du résultat normes françaises au résultat normes IFRS (hors 32-39 et IFRS 4) :

(En millions d'euros)	Normes françaises 30/06/04	Reclas-sements IFRS	Impacts résultats	Normes IFRS 30/06/04 (Hors IFRS 32-39 et IFRS 4)
Produit net bancaire	6 298	- 6	30	6 322
Charges générales d'exploita-tion	- 4 083	5	- 3	- 4 081
Dotation aux amortissements et provisions pour déprécia-tion des immobilisations in-corporelles et corporelles ..	- 258		6	- 252
Résultat brut d'exploitation ..	1 957	- 1	33	1 989

(En millions d'euros)	Normes françaises 30/06/04	Reclas-sements IFRS	Impacts résultats	Normes IFRS 30/06/04 (Hors IFRS 32-39 et IFRS 4)
Coût du risque	- 324	55	0	- 269
Résultat d'exploitation	1 633	54	33	1 720
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équiva-lence	536		49	585
Gains ou pertes sur autres ac-tifs	44		9	53
Coûts liés au rapprochement ..	- 171		0	- 171
Résultat exceptionnel	- 1	1	0	
Variation de valeur des écarts d'acquisition	- 347		338	- 9
Reprise des fonds pour risques bancaires généraux	55	- 55	0	
Résultat avant impôts	1 749	0	429	2 178

(En millions d'euros)	Normes françaises 30/06/04	Reclas- sements IFRS	Impacts résultats	Normes IFRS 30/06/04 (Hors IFRS 32-39 et IFRS 4)
Impôt sur le résultat	- 517		- 29	- 546
Résultat net de l'exercice . . .	1 232	0	400	1 632
Intérêts minoritaires	157		0	157
Résultat net, part du groupe .	1 075	0	400	1 475

31.2. Détail par nature des impacts IFRS au 30 juin 2004 (hors 32-39 et IFRS 4) :

(En millions d'euros)	Impacts nets d'impôt - part du groupe
Normes françaises au 30 juin 2004 : Résultat net, part du groupe	1 075
Badwill et goodwill	338
Actions propres	- 5
Autres	18
Quote-part des impacts IAS/IFRS des sociétés mises en équivalence	49
Impacts IFRS (hors 32-39 et IFRS 4)	400
Normes IFRS au 30 juin 2004 (hors 32-39 et IFRS 4) : Résultat net, part du groupe	1 475

Investissements, désinvestissements, opérations de financement.

En complément aux états financiers définis pour les établissements de crédit parle règlement CRB 91 03, le groupe Crédit agricole S.A. présente et commente ci-après les flux de trésorerie relatifs aux opérations de structure financière (hors opérations courantes et de change) les plus significatives du premier semestre 2005 et de l'exercice 2004. Ces éléments reflètent la mise en œuvre de la politique du groupe en matière de gestion financière, présentée dans l'annexe au rapport de gestion.

Actifs financiers et participations :

	Premier semestre 2005	Exercice 2004
Acquisition de titres de filiales consolidées	384 millions d'euros	606 millions d'euros

Au cours du premier semestre 2005, le groupe Crédit agricole S.A. a principalement acquis la participation résiduelle de 10 % dans Finaref S.A. et Finaref AB, suite à un accord conclu le 31 décembre 2004 et effectivement payé en date du 27 janvier 2005.

Au cours de l'exercice 2004, les acquisitions réalisées par le groupe Crédit agricole S.A. portent essentiellement sur une tranche complémentaire de 14,5 % de Finaref S.A. et Finaref AB, l'acquisition de 49,1 % de la société Eurofactors auprès d'Euler.

	Premier semestre 2005	Exercice 2004
Cession de titres de filiales consolidées	Néant	766 millions d'euros

Au cours de l'exercice 2004, les cessions portent essentiellement sur les titres de la Financière Lapérouse, de la Banque Libano-Française SAL et de Lacim.

	Premier semestre 2005	Exercice 2004
Acquisition de titres mis en équivalence	56 millions d'euros	Néant

Au cours du premier semestre 2005, le groupe Crédit agricole S.A., au travers de Pacifica, a porté sa participation à 40 % dans la filiale Assurances fédérales IARD du groupe AGF.

	Premier semestre 2005	Exercice 2004
Cession de titres mis en équivalence	Néant	Néant
Immobilisations corporelles et incorporelles : Acquisition d'immobilisations :	302 millions d'euros	635 millions d'euros

Le groupe Crédit agricole S.A. n'a pas réalisé d'opérations significatives au cours du premier semestre 2005 ni au cours de l'exercice 2004.

	Premier semestre 2005	Exercice 2004
Cession d'immobilisations	228 millions d'euros	306 millions d'euros

Le groupe Crédit agricole S.A. n'a pas réalisé d'opérations significatives au cours du premier semestre 2005 ni au cours de l'exercice 2004.
Opérations sur capitaux propres :

	Premier semestre 2005	Exercice 2004
Emission d'instruments de capital .	Néant	Néant
Cession ou remboursement d'instrument de capital	Néant	Néant
Paiement de dividendes	805 millions d'euros	1 419 millions d'euros

Le paiement des dividendes comprend à hauteur de 521 millions d'euros pour le premier semestre 2005 et 1 234 millions d'euros pour l'exercice 2004. Le montant versé par Crédit agricole S.A. à ses actionnaires. Le montant versé au cours de l'exercice 2004 comprend à hauteur de 433 millions d'euros l'acompte sur dividendes au titre de l'exercice 2004. Ce montant comprend également à hauteur de 284 millions d'euros sur le premier semestre 2005 et 185 millions d'euros sur l'exercice 2004 le montant payé aux minoritaires au titre des actions de préférence qu'ils détiennent.

Financement long terme :

	Premier semestre 2005	Exercice 2004
Emission de dettes subordonnées .	1 597 millions d'euros	846 millions d'euros

Au cours du premier semestre 2005, Crédit agricole S.A. a réalisé en février 2005, une émission de 531 millions d'euros d'emprunts subordonnés à échéance 2017, une émission d'emprunts subordonnés à durée indéterminée de 466 millions d'euros en juin 2005 et une émission de titres super subordonnés de 600 millions d'euros réalisée en février 2005. Au cours de l'année 2004, Crédit agricole S.A. a réalisé en décembre 2004 deux émissions d'emprunts subordonnés à terme, l'une de 450 millions d'euros à échéance 2006, l'autre de 396 millions d'euros à échéance 2016.

	Premier semestre 2005	Exercice 2004
Remboursement de dettes subordonnées	354 millions d'euros	1 157 millions d'euros

Le groupe a réalisé des remboursements de titres subordonnés pour respectivement 354 millions d'euros au cours du premier semestre 2005 et 1 157 millions d'euros au cours de l'exercice 2004.

B. — Rapport d'activité de Crédit agricole S.A. sur le premier semestre 2005.

Dans un environnement économique et financier contrasté, Crédit agricole S.A. a dégagé des résultats en forte progression au cours du premier semestre 2005. Le résultat net, part du groupe, atteint 1 865 millions d'euros, en hausse de 31,3 % sur celui du premier semestre 2004 (à normes constantes). Le ROE annualisé s'établit à 15,9 %.

Cette performance reflète de bons résultats opérationnels (progression du résultat brut d'exploitation de 11,5 %), une amélioration du coefficient d'exploitation, un coût du risque encore en diminution pour s'établir à un niveau historiquement bas, une croissance marquée (+27,2 %) de la contribution des sociétés mises en équivalence et une rentabilité en forte hausse.

Ces résultats sont obtenus dans un groupe transformé en profondeur après l'achèvement de l'intégration du Crédit lyonnais. De fait, l'exercice 2005 constitue la première année de plein exercice du groupe dans sa nouvelle configuration. Chacun des métiers a contribué à cette croissance, portée par une activité commerciale soutenue dans Les Caisses régionales et dans le réseau du Crédit lyonnais, par un fort dynamisme des métiers de la gestion d'actifs et des services financiers spécialisés et par une forte progression des résultats de la banque de financement et d'investissement et de la banque de détail à l'international.

Présentation des états financiers du groupe Crédit agricole S.A.

Changements de principes et méthodes comptables : application du nouveau référentiel IAS/IFRS. — En application du règlement CE n° 1606/2002 adopté par l'Union européenne le 19 juillet 2002, les états financiers consolidés de Crédit agricole S.A. sont établis, à compter des exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2005, selon le référentiel « International Financial Reporting Standards » (IFRS) applicable au 30 juin 2005. Le groupe applique aussi la recommandation du 30 décembre 2003 émise par le Comité des régulateurs de valeurs mobilières (CESR) et requise par la recommandation AMF du 6 juillet 2004 sur la transition aux normes IFRS.

La note 1 de l'annexe aux états financiers « Principes comptables » présente une description des principes retenus par le groupe et des modalités d'application.

Conditions de constitution des éléments chiffrés : La date de transition aux normes IFRS est le 1^{er} janvier 2004 pour l'ensemble des normes, à l'exception des IAS 32 et 39 et de l'IFRS 4 applicables à compter du 1^{er} janvier 2005. En conséquence, les rapprochements avec l'exercice 2004 sont effectués conformément à la réglementation entre normes françaises et normes IFRS hors les normes IAS 32 et 39.

Toutefois, afin de rendre les comparaisons pertinentes, les données 2004 ont été également estimées y compris l'effet des normes IAS 32 et 39 et de la norme IFRS 4. Ces estimations n'ont pas fait l'objet de travaux de la part des commissaires aux comptes.

Les états financiers sont donc présentés sous deux formats :

un jeu de comptes « Réglementaire » examiné par les commissaires aux comptes, qui présente les comptes au 30 juin 2005 aux normes IFRS (référentiel complet) comparés aux comptes de 2004 retraités aux normes IFRS applicables en 2004 (c'est-à-dire hors normes IAS 32 et 39 et IFRS 4). Les données chiffrées de ces deux périodes ne sont donc pas directement comparables ;

le second, produit pour des besoins de comparabilité, présente les comptes au 30 juin 2005 comparés aux comptes de 2004 à normes constantes. Ces données n'ont fait l'objet d'aucun travail de la part des commissaires aux comptes.

Sauf indication contraire, dans ce rapport d'activité pour le premier semestre 2005, l'analyse des évolutions est faite à normes constantes ; celles-ci sont calculées par rapport aux données 2004 estimées selon les normes IAS/IFRS y compris les normes IAS 32 et 39 et IFRS 4.

Impacts du nouveau référentiel IAS/IFRS sur les comptes consolidés de Crédit agricole S.A. en 2004 et au 1^{er} janvier 2005 : Les impacts du passage aux normes IAS/IFRS sur les capitaux propres et les résultats de l'exercice 2004 ont fait l'objet d'une communication spécifique de Crédit agricole S.A. le 22 avril 2005, reprise dans l'actualisation A.02 du document de référence de Crédit agricole S.A. déposée auprès de l'AMF le 4 mai 2005.

Le montant des capitaux propres estimé au 1^{er} janvier 2005 (y compris les normes IAS 32 et 39 et IFRS 4) communiqué à cette occasion (26 603 millions d'euros) a fait l'objet d'une correction à la baisse de 493 millions d'euros correspondant principalement aux impacts des sociétés cotées dans lesquelles le groupe détient une participation minoritaire qui n'avaient pas encore rendu public les impacts de leur conversion aux IAS/IFRS (cf. tableau de passage des capitaux propres dans les états financiers).

Les tableaux de passage du résultat au 30 juin 2004 en normes françaises au résultat en normes IFRS hors IAS 32 et 39 et IFRS 4 d'une part et y compris IAS 32 et 39 et IFRS 4 d'autre part sont présentés en notes 30 et 31 des annexes aux états financiers.

Evolution du périmètre de consolidation. — Au 30 juin 2005, le périmètre de consolidation du groupe comprend 413 filiales et participations.

Depuis le 31 décembre 2004, il a peu évolué (se reporter à la note 2 de l'annexe aux états financiers « Périmètre de consolidation »).

Les principales variations de périmètre affectant les comptes entre le premier semestre 2004 et le premier semestre 2005 sont les suivantes :

— dans l'affacturage, Crédit agricole S.A. a porté de 49,1 % à 98,2 % sa participation dans Eurofactor en rachetant, en toute fin d'année 2004, la participation que détenait Euler Hermes. Le changement de méthode de consolidation des résultats dans les comptes de Crédit agricole S.A. est intervenu en date du 31 décembre 2004 : au 31 décembre 2004, les résultats d'Eurofactor étaient encore consolidés par la méthode de l'intégration proportionnelle. En revanche, le bilan était consolidé globalement à cette date ;

— en banque de détail à l'international, Calyon a cédé, le 30 juillet 2004, 42 % des 51 % de sa participation dans la Banque Libano-Française SAL. Aussi, ses résultats étaient encore pris en compte dans ceux de Crédit agricole S.A., au premier semestre 2004 ;

— dans l'assurance, Pacifica a porté à 40 % sa participation dans les Assurances Fédérales IARD, AF IARD est consolidée par mise en équivalence à compter de juin 2005, mais l'impact sur les résultats n'est pas significatif (1,7 million d'euros).

Les autres modifications affectant le périmètre du groupe entre les premiers semestres 2004 et 2005 n'ont pas d'impact significatif sur les comptes. Il s'agit de la consolidation en direct d'entités précédemment consolidées sous un pailier. Il s'agit aussi de fusions d'entités dans le cadre de la réorganisation du groupe.

Résultats consolidés du groupe Crédit agricole S.A.

Environnement économique et financier :

— L'environnement économique et financier est resté globalement contrasté au premier semestre 2005 : Les Etats-Unis ont affiché une forte croissance du PIB (+3,6 % en moyenne sur le premier semestre 2005). La consommation des ménages, tirée par le rebond de l'emploi, reste bien orientée mais avec un certain essoufflement par rapport au semestre précédent. L'investissement des entreprises, malgré une évolution erratique, affiche aussi une performance flatteuse. Au total, les Etats-Unis conservent leur rôle de locomotive de la croissance mondiale mais les déséquilibres (double déficit courant et public) restent prégnants.

En Europe, la croissance est nettement plus modeste (+0,4 % en moyenne sur le premier semestre). Après un premier trimestre satisfaisant (la dynamique de la demande mondiale ayant permis une bonne progression des exportations), le deuxième trimestre affiche un ralentissement transitoire. Si tes causes sont multiples (ralentissement de la demande mondiale, absence d'une politique budgétaire de soutien, déstockage industriel), deux éléments ont joué plus fortement : un choc de compétitivité (lié à la hausse marquée de l'euro au premier trimestre), un choc de prix (hausse du coût des matières premières avec un impact négatif sur le pouvoir d'achat des ménages et les marges des industriels). En outre, la demande des ménages continue d'afficher des performances modestes dans la zone euro suite à l'évolution atone de leur revenu dans un contexte où l'emploi peine à redémarrer. En France, cependant, la

consommation résiste mieux malgré une confiance des ménages très faible et un marché du travail difficile : ponction dans l'épargne, recours accru à l'endettement, bonne tenue du marché immobilier (effet de richesse, plus-values) expliquant les bons résultats.

Sur les marchés financiers, on note une bonne progression des marchés actions européens dans un contexte de persistance de taux d'intérêt bas et d'une croissance non inflationniste (en dépit de la hausse des prix du pétrole). Aux Etats-Unis, la politique de remontée graduelle des taux d'intérêt se poursuit (+100 points de base au premier semestre) mais l'impact sur les taux longs est très faible. Ces derniers restent sur des niveaux particulièrement bas de part et d'autre de l'Atlantique. En Europe, le maintien d'un statu quo par la BCE en matière de taux d'intérêt et les perspectives de croissance modeste expliquent en partie la faiblesse des taux longs et l'écartement du spread de taux d'intérêt à long terme (à la faveur des Etats-Unis).

Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A. — Rappelons que, dans l'analyse des résultats consolidés de Crédit agricole S.A. présentée ci-après, les évolutions sont calculées par rapport aux données estimées (1) du premier semestre 2004.

Le résultat net, part du groupe, de Crédit agricole S.A. sur le premier semestre 2005 s'élève à 1 865 millions d'euros, en hausse de 31,3 % sur celui de la même période de 2004. Avant prise en compte des coûts liés au rapprochement entre Crédit agricole S.A. et le Crédit lyonnais, il atteint 1 963 millions d'euros et s'accroît de 27,9 % sur celui du premier semestre 2004. Le résultat du second trimestre (1 026 millions d'euros) confirme la tendance avec une progression de 9,5 % sur celui du premier trimestre 2005 et de 18,1 % sur celui du second trimestre 2004.

— Compte de résultats consolidés synthétique :

(En millions d'euros)	S1 2004 estimé (1) IAS/IFRS	S1 2005	Variation 2005/2004
Produit net bancaire	6 274	6 694	+6,7 %
Charges générales d'exploitation	- 4 273	- 4 463	+4,4 %
Résultat brut d'exploitation	2 001	2 231	+11,5 %
Coût du risque	- 1 309	- 261	- 15,5 %
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	580	738	+27,2 %
Autres éléments hors exploitation	- 29	19	n.s.
Résultat courant avant impôts	2 243	2 727	+21,6 %
Coûts liés au rapprochement CA S.A. / Crédit lyonnais	- 164	- 144	- 12,2 %
Impôt sur les bénéfices	- 502	- 541	+7,8 %
Résultat net	1 577	2 042	+29,5 %
Intérêts minoritaires	- 157	- 177	- 12,7 %
Résultat net part du groupe	1 420	1 865	+31,3 %
Résultat net part du groupe avant coûts liés au rapprochement CA S.A., Crédit lyonnais	1 535	1 963	+27,9 %

Cette performance traduit une augmentation sensible de la contribution de tous les métiers. La forte dynamique commerciale des activités de banque de détail en France permet aux Caisses régionales et au Crédit lyonnais de dégager des résultats opérationnels en forte hausse ; la gestion d'actifs enregistre un très bon niveau de collecte et une très bonne rentabilité ; les services financiers spécialisés bénéficient de la combinaison positive d'une croissance organique forte et de la politique d'acquisition engagée ; les revenus et les résultats de la Banque de financement et d'investissement (BFI) sont en hausse et son coefficient d'exploitation en très nette amélioration ; la banque de détail à l'international profite de l'excellente contribution de Banca Intesa.

Le produit net bancaire s'établit à 6 694 millions d'euros. Sa croissance de 6,7 % est tirée notamment par le bon niveau d'activité des métiers de gestion d'actifs et de BFI. Les effets relatifs aux impacts de change et de périmètre se compensent totalement.

Les charges d'exploitation sont contenues à 4 463 millions d'euros, en augmentation de 4,4 % par rapport au premier semestre 2004 où la base de coûts était significativement réduite. Cette évolution des charges est liée en grande partie à la très bonne tonicité des activités de la BFI, les synergies réalisées permettant d'absorber l'essentiel de la hausse des charges liées à la croissance organique.

En conséquence, le résultat brut d'exploitation ressort à 2 231 millions d'euros, enregistrant une progression de 11,5 % par rapport au premier semestre 2004 (+11,5 % également à taux de change et périmètre constant). Le coefficient d'exploitation continue de s'améliorer, passant de 68,1 % au premier semestre 2004 à 66,7 % au premier semestre 2005 (-1,4 point).

Le coût du risque représente 261 millions d'euros ; dans un environnement de risque toujours très favorable, il s'inscrit en recul de 15,5 % par rapport à celui de la période correspondante de 2004. Les créances douteuses s'élèvent à 8,5 milliards d'euros au 30 juin 2005 contre 8,7 milliards d'euros en 2004, représentant 3,5 % des créances brutes sur la clientèle et les établissements de crédit contre 4,2 % sur l'année 2004. Elles sont couvertes à hauteur de 87,5 % par des provisions (84 % en 2004), dont 69,1 % hors provisions collectives.

La contribution des sociétés mises en équivalence est en hausse de 27,2 %, passant de 580 millions d'euros au premier semestre 2004 à 738 millions d'euros. Cette forte croissance provient pour l'essentiel de la progression de 18,3 % de la quote-part des résultats des caisses régionales et de la contribution des banques de détail à l'international (+34,8 % par rapport au premier semestre 2004) dont principalement Banca Intesa.

Avant coûts liés au rapprochement, le résultat avant impôts s'élève à 2 727 millions d'euros, en hausse de 21,6 % sur la même période de 2004 et le résultat net part du groupe atteint 1 963 millions d'euros, en hausse de 27,9 %, conduisant à un ROE annualisé de 15,9 % (hors plus-values latentes) pour le groupe. La rentabilité des capitaux propres alloués aux métiers s'établit à 20,2 %.

Les coûts bruts générés par le rapprochement de Crédit agricole S.A. et du Crédit lyonnais et comptabilisés en résultat au cours du premier semestre 2005 s'élèvent à 144 millions d'euros (soit 98 millions d'euros nets d'impôt). Ils financent les projets destinés à concrétiser les synergies (rationalisation du dispositif immobilier et des systèmes informatiques, accompagnement social).

Les synergies réalisées (soit 612 millions d'euros pour l'ensemble de l'exercice 2005 acquises dès le 30 juin 2005) sont en ligne avec les objectifs de réduction de coûts attendus (620 millions d'euros pour 2005 et 760 millions d'euros pour 2006).

1. Afin de rendre les comparaisons plus pertinentes, les données relatives au premier semestre 2004 ont été estimées en normes IAS/IFRS, y compris les normes 32 et 39 et IFRS 4. Ces données n'ont fait l'objet d'aucun travail de la part des commissaires aux comptes.

Structure financière du groupe.

Au 30 juin 2005, les capitaux propres, part du groupe, (y compris le résultat de l'exercice) s'élèvent à 27,7 milliards d'euros.

Leur augmentation depuis le 1^{er} janvier 2005 (+1,6 milliard d'euros) s'explique pour l'essentiel par le résultat du semestre (1,9 milliard d'euros), diminué des dividendes versés par Crédit agricole S.A. au titre de l'exercice 2004 (813 millions d'euros après dividendes reçus des caisses régionales et des filiales). Elle résulte aussi des gains latents du semestre sur les titres disponibles à la vente et des écarts de conversion.

Les fonds propres bruts (capitaux propres, dettes subordonnées et assimilées) du groupe atteignent 51,9 milliards d'euros (contre 48,8 milliards d'euros au 1^{er} janvier 2005), en augmentation de 3,1 milliards d'euros sur le semestre en liaison avec l'accroissement des capitaux propres et des dettes subordonnées (+1,4 milliard d'euros).

Après déduction de la part des intérêts minoritaires (1,1 milliard d'euros hors actions de préférence), la part du groupe dans les fonds propres atteint 50,8 milliards d'euros.

Au 30 juin 2005, le ratio international de solvabilité s'établit à 8,2 % contre 8,0 % au 31 décembre 2004 estimé après application des normes IAS/IFRS (8,6 % en normes françaises). Le ratio de solvabilité Tier One s'inscrit à 7,8 % contre 7,4 % au 31 décembre 2004 estimé aux normes IFRS (8,0 % en normes françaises).

Ratio international de solvabilité du groupe Crédit agricole S.A. :

(En milliards d'euros)	31/12/04 publié normes françaises	30/06/05
Risques		
Risques de crédit	195,0	217,6
Risques de marché	20,6	18,3
Risques de taux	14,3	14,5
Risques actions	2,4	0,5
Risques de change	1,5	0,6
Risques sur les matières premières	0,0	0,0
Risques évalués par modèle interne	2,4	2,7
Total des risques pondérés (déterminateur)	215,6	235,9
Fonds propres disponibles :		
Tier 1	17,6	18,9
Tier 2	14,2	15,2
Tier 3	1,2	1,1
Déductions	-14,5	-15,8
Total des fonds propres disponibles	18,5	19,4
Ratio de solvabilité Tier 1	8,0 %	7,8 %
Ratio de solvabilité global	8,6 %	8,2 %

L'évolution des différentes composantes du ratio s'analyse comme suit :

— les risques pondérés s'élèvent à 235,9 milliards d'euros au 30 juin 2005 en progression de 20,3 milliards d'euros sur le premier semestre 2005 (+9,4 %). Cette évolution reflète pour l'essentiel la progression des risques pondérés de la Banque de financement et d'investissement (+4,1 % hors effet dollar) et l'incidence de l'augmentation du cours du dollar (+2,5 %);

— les fonds propres durs (Tier 1) s'élèvent à 18,9 milliards d'euros au 30 juin 2005, en hausse de 1,3 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2004 essentiellement en raison du résultat conservé de la période, de l'émission de titres super subordonnés réalisée au mois de janvier et des écarts de conversion positifs constatés au premier semestre;

— les fonds propres complémentaires (Tier 2) augmentent de 1 milliard d'euros, à 15,2 milliards d'euros, sous l'effet des émissions de TSR et de TSDI (997 millions d'euros au total);

— les fonds propres surcomplémentaires admis au ratio (Tier 3) sont quasiment stables;

— les déductions augmentent de 1,3 milliard d'euros (dont près de 500 millions d'euros dus à la hausse des capitaux propres des sociétés mises en équivalence résultant du passage aux normes IAS).

Analyse des résultats par métier.

Présentation des pôles métiers du groupe. — Au sein du groupe Crédit agricole S.A., les activités sont organisées en sept secteurs :

- Banque de proximité en France, Caisses régionales;
- Banque de proximité en France, Le Crédit lyonnais;
- Services financiers spécialisés;
- Gestion d'actifs, assurances et banque privée;
- Banque de financement et d'investissement;
- Banque de détail à l'international;
- Gestion pour compte propre et divers.

Les résultats consolidés de Crédit agricole S.A. sont analysés par grande ligne de métiers selon les conventions décrites dans le rapport de gestion sur l'exercice 2004.

Suite aux réorganisations internes consécutives à l'intégration du Crédit lyonnais dans le groupe, les découpages d'activités entre les pôles métiers ont subi quelques modifications. Ces réaffectations ont fait l'objet de retraitements dans les comptes de l'exercice 2004; elles sont marginales : au premier semestre 2004, elles affectent pour 2,5 million d'euros le résultat brut d'exploitation de la BFI (soit 0,09 %), pour 2,5 millions d'euros le résultat brut d'exploitation du métier de gestion d'actifs (soit 0,3 %), pour 5 millions d'euros le résultat brut d'exploitation de la banque de détail à l'international (soit 13,7 %) et pour 2 millions d'euros le résultat brut d'exploitation du compte propre et divers (soit 0,6 %). Les principaux soldes intermédiaires de gestion des métiers concernés par ces réaffectations de produits et de charges sont indiqués pour 2004 « A périmètre et conventions comparables à 2005 ». Toutes les données suivies d'un astérisque (*) sont calculées sur cette base.

Par ailleurs, l'affectation de l'activité de capital-investissement a été modifiée. Cette activité, réalisée par Crédit agricole Private Equity et IDIA, antérieurement intégrée au métier de banque de financement et d'investissement, est rattachée au pôle « Gestion pour compte propre et divers » à compter de l'exercice 2005. De même, le périmètre du pôle de banque de détail à l'international a fait l'objet de changements limités, certaines filiales (BFCAG, UBAF, Yémen, Egypte) ayant été transférées vers d'autres métiers. Les résultats 2004 de ces métiers ont été retraités en conséquence, de même que l'allocation des fonds propres.

Règles d'allocation des fonds propres. — La méthodologie d'allocation des fonds propres par pôle et de calcul des retours sur fonds propres ou ROE (return on equity) est celle en vigueur au 31 décembre 2004 dont les règles sont décrites dans le rapport de gestion sur l'exercice 2004 (voir document de référence 2004 « Présentation des pôles métiers du groupe » et « Règles d'allocation des fonds propres »).

— Risques pondérés retenus pour l'allocation des fonds propres :

(En milliards d'euros)	30/06/04	30/06/05
Banque de proximité en France	87,9	93,3
Caisses régionales	50,7	53,8
Le Crédit lyonnais	37,2	39,5
Services financiers spécialisés	31,2	35,8
Gestion d'actifs, assurances et banque privée	11,8	13,1
Banque de financement et d'investissement	116,8	125,3
Banque de détail à l'international	3,6	3,2

— Fonds propres alloués par métiers :

(En milliards d'euros)	30/06/04	30/06/05
Banque de proximité en France	5,4	5,8
Caisses régionales	3,2	3,4
Le Crédit lyonnais	2,2	2,4
Services financiers spécialisés	1,9	2,1
Gestion d'actifs, assurances et banque privée	5,3	5,8
Banque de financement et d'investissement	7,2	7,7
Banque de marchés et d'investissement	2,4	2,6
Banque de financement	4,8	5,1
Banque de détail à l'international	2,4	2,4
Fonds propres alloués aux métiers :	22,2	23,8

(En %)	30/06/04	30/06/05
Banque de proximité en France	24,2 %	24,2 %
Services financiers spécialisés	8,6 %	8,9 %
Gestion d'actifs, assurances et banque privée	24,1 %	24,5 %
Banque de financement et d'investissement	32,4 %	32,5 %
Banque de détail à l'international	10,7 %	9,9 %
Fonds propres alloués aux métiers	100 %	100 %

Pour chaque métier, le ROE est obtenu en divisant le résultat net du métier, après refacturation des excédents ou déficits de fonds propres, avant coûts liés au rapprochement Crédit agricole S.A., Crédit lyonnais, par le montant des fonds propres, fin de période, alloués à ce métier.

Résultats par métier :
Contribution des métiers au résultat courant avant impôts de Crédit agricole S.A. (avant coûts liés au rapprochement) :

(En millions d'euros)	30/06/04 estimé IFRS (1)	30/06/05
Banque de proximité en France :		
Caisses régionales	375	444
Banque de proximité en France :		
Le Crédit lyonnais	376	425
Services financiers spécialisés	340	384
Gestion d'actifs, assurances et banque privée	715	856
Banque de financement et d'investissement	585	869
Banque de détail à l'international	191	240
Compte propre et divers	- 339	- 491
Total résultat	2 243	2 727

(1) Afin de rendre les comparaisons pertinentes, les données relatives au premier semestre 2004 ont été estimées en normes IAS/IFRS, y compris les normes 32 et 39 et IFRS 4.

(*) Elles ont été, par ailleurs, établies à périmètre et conventions comparables.

Ces données n'ont fait l'objet d'aucun travail de la part des commissaires aux comptes.

1. Banque de proximité en France, Caisses régionales : La contribution des Caisses régionales au résultat net consolidé de Crédit agricole S.A. enregistre une croissance de 18,3 % à 373 millions d'euros.

Rappelons que le résultat de Crédit agricole S.A. n'intègre que 25 % des résultats des 41 Caisses régionales consolidées par mise en équivalence : leur impact apparaît uniquement au travers du poste « Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence ». Au total, le métier banque de proximité en France, Caisses régionales contribue ainsi pour plus de 16 % au résultat courant avant impôts du groupe (hors coûts liés au rapprochement Crédit lyonnais, Crédit agricole).

(En millions d'euros)	S1 2004 estimé IFRS (1)	S1 2005	Variation 2005/2004
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	375	444	+ 18,3 %
Résultat avant impôt	375	444	+ 18,3 %
Impôt sur les bénéfices	(**) - 160	(**) - 71	+ 18,3 %
Résultat net	315	373	+ 18,3 %
ROE (en % des fonds propres alloués)		20,6 %	

(**) Impact fiscal des dividendes perçus des Caisses régionales, les dividendes des CCI et CCA ne bénéficiant pas du régime fiscal mère-fille.

Cette progression du résultat du métier reflète la poursuite de la dynamique de croissance de l'activité des Caisses régionales, des charges d'exploitation bien maîtrisées et une couverture prudente des risques. Les résultats opérationnels sont en progression constante.

Le produit net bancaire des Caisses régionales progresse de 6,7 % à 6,3 milliards d'euros (données sociales agrégées) et de 4,4 % hors dividendes et assimilés reçus de Crédit agricole S.A. De fait, elles ont réalisé une activité très soutenue au premier semestre 2005 sur l'ensemble de leurs marchés.

L'activité de collecte bilan et hors bilan a continué de se développer à un rythme soutenu : +9,1 milliards d'euros depuis le début de l'année et +6,9 % de juin 2004 à juin 2005 pour atteindre un encours total de 436,4 milliards d'euros.

L'augmentation des dépôts bancaires est toujours portée par les livrets : +7,9 % (à 54,1 milliards d'euros), plus particulièrement les comptes sur livrets ordinaires (+12,2 %) et les livrets « Jeunes » (+9,2 %) ainsi que par le succès du produit épargne retraite « Capital Vert Croissance » qui a drainé plus de 600 millions d'euros de collecte sur le semestre. De même, les dépôts à vue enregistrent une progression significative : +5,7 % sur un an.

La collecte hors bilan des caisses régionales a fortement augmenté (+10,1 % par rapport à juin 2004) grâce aux performances de l'assurance vie (avec une croissance des encours de 10,6 % sur un an) et des valeurs mobilières (+9,5 % pour les OPCVM, FCPE et SCPI et +9,7 % pour les titres).

La forte croissance de l'activité de crédit ne se dément pas dans un contexte de taux d'intérêt favorable aux emprunteurs. Les réalisations de prêts à moyen et long terme (hors prêts à la consommation) des caisses régionales atteignent 26 milliards d'euros, en hausse de 11,9 % par rapport à celles du premier semestre 2004. La production bénéficie d'une demande toujours aussi tonique sur les marchés de l'habitat (15,7 milliards d'euros soit +16,8 % sur la même période de 2004), des entreprises (+18,4 %) et des professionnels (+13,5 %).

Les encours des prêts bruts des caisses régionales enregistrent une croissance vigoureuse de 8,9 % entre juin 2004 et juin 2005, supérieure à celle observée l'année précédente (+8,5 %) ; ils atteignent 252,1 milliards d'euros au 30 juin 2005. La hausse des encours concerne tous les secteurs, avec une accélération de la croissance des prêts à l'habitat (+12,9 % sur un an), des prêts aux entreprises (+6,5 %) et aux professionnels (+4 %).

Ce développement des crédits s'accompagne d'une légère baisse du taux de créances douteuses et litigieuses qui ne représente plus que 3,3 % des encours

de crédits contre 3,7 % un an auparavant. Néanmoins, le provisionnement reste prudent, le taux de couverture des créances douteuses et litigieuses passant de 69,2 % au premier semestre 2004 à 73,0 % au premier semestre 2005.

L'évolution du produit net bancaire bénéficie de la solide progression des commissions de la clientèle (+6,8 %), tirée par les commissions liées aux activités d'assurances (+8,9 %) et aux opérations sur les OPCVM (+14,6 %).

La progression des charges est bien maîtrisée (+2,3 % par rapport à la même période de 2004), à 3 307 millions d'euros, ce qui permet de dégager un résultat brut d'exploitation corrigé des dividendes et assimilés reçus de Crédit agricole S.A. en progression de 7,5 % sur un an, et un coefficient d'exploitation à 58,2 %, en amélioration continue (-1,2 point par rapport au premier semestre 2004).

Après prise en compte du coût du risque en baisse de 7,8 % à 345 millions d'euros soit 23 points de base et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net cumulé (hors dividendes et assimilés reçus de Crédit agricole S.A.) des 41 caisses régionales atteint 1 112 millions d'euros, en progression de 10,6 % sur un an.

Après passage aux normes IFRS des comptes individuels des caisses régionales, intégration des comptes de leurs filiales et retraitements de consolidation, la contribution au résultat consolidé de Crédit agricole S.A. passe de 375 millions d'euros au premier semestre 2004 à 444 millions d'euros au premier semestre 2005 (+18,3 %). La rentabilité des capitaux propres alloués au métier ressort à 20,6 %.

2. Banque de proximité en France - Le Crédit lyonnais :

(En millions d'euros)	S1 2004 estimé (1) IFRS	S1 2005	Variation 2005/2004
Produit net bancaire	1 696	1 737	+2,4 %
Charges d'exploitation et amortissements	- 1 240	- 1 240	0,0 %
Résultat brut d'exploitation ..	456	497	+9,1 %
Coût du risque	- 80	- 72	- 8,9 %
Résultat avant impôts	376	425	+12,9 %
Impôt sur les bénéfices	- 115	- 127	+10,4 %
Résultat net	261	297	+14,0 %
ROE (en % des fonds propres alloués)		25,1 %	

Le Crédit lyonnais enregistre un résultat brut d'exploitation en croissance sensible (+9,1 %).

Le produit net bancaire du semestre atteint 1 737 millions d'euros, en hausse de 2,4 % sur un an. La période est marquée par la poursuite d'une bonne dynamique commerciale, tant dans le domaine de la collecte que du crédit dans un contexte de forte concurrence.

Les encours de collecte bilan et hors bilan se sont accrus de 5,9 % sur un an et atteignent 122,3 milliards d'euros. La hausse est plus marquée pour les produits d'épargne de bilan (+7,3 %) sous l'effet principal de l'attrait des livrets (+19,0 % sur un an) et, notamment, du livret « Cerise », ainsi que des comptes à terme (+8,6 %). La croissance annuelle des dépôts à vue s'accroît aussi passant de +3,3 % fin mars à +5,2 % fin juin grâce aux liquidités des entreprises.

La collecte en assurance vie poursuit sa progression à un rythme soutenu avec une collecte nette en hausse de 30 % sur celle du premier semestre 2004 et des encours en hausse de 9,8 % à 31,2 milliards d'euros.

En matière d'opérations sur titres, le Crédit lyonnais s'est montré particulièrement performant au cours du premier trimestre dans le placement des titres Sanef obtenant une part de marché (20 %) très supérieure à sa part de marché dans l'épargne.

La production de crédits aux particuliers reste soutenue notamment pour le financement de l'habitat dont les encours progressent de 9,4 % sur un an. La croissance annuelle des crédits aux professionnels accélère passant de 2,6 % fin mars à 4,3 % fin juin 2005 sous l'impact des prêts à l'équipement. La reprise de la demande de crédits à moyen et long terme des PME, constatée au premier trimestre, se confirme au second ; la production est en hausse de 34 % par rapport à celle du premier semestre 2004 et les encours de 11,9 %. Au total, les encours de crédits progressent de 6,6 % sur un an pour atteindre 50,3 milliards d'euros au 30 juin 2005.

Hors éléments exceptionnels, la hausse du produit net bancaire est portée par les commissions perçues qui progressent de 4,2 % notamment celles sur les opérations d'assurance (+6,5 %) et la gestion mobilière (+5,7 %). Les commissions liées à la gestion des comptes enregistrent aussi un rebond notable au second trimestre 2005 (+11,7 % par rapport à la même période de 2004). Les commissions représentent ainsi 46 % du produit net bancaire du semestre.

Les charges d'exploitation sont restées stables d'une période à l'autre à 1 240 millions d'euros ; les avancées du projet d'entreprise se traduisent par une baisse des charges structurelles permettant d'absorber les coûts des investissements commerciaux (poursuite du programme d'optimisation du réseau d'agences, montée en puissance des plates-formes téléphoniques, lancement de la nouvelle marque « LCL »).

Le résultat brut d'exploitation s'établit donc à 497 millions d'euros au premier semestre 2005, en augmentation de 9,1 % sur celui du premier semestre 2004 et le coefficient d'exploitation de 71,4 % est en amélioration notable de 1,7 point sur un an.

La charge du risque est en retrait de 7,1 millions d'euros sur celle du premier semestre 2004 (-8,9 %). Mesuré par rapport aux encours pondérés, le coût du risque (y compris provisions collectives) passe de 45 points de base en 2004

à 36 points de base fin juin 2005 mais le ratio de couverture des risques continue de se renforcer à 80,3 %.

Le résultat net du semestre s'établit à 297 millions d'euros, en progression de 14 % sur celui du premier semestre 2004. Le ROE annualisé atteint 25,1 % sur le semestre.

(1) Afin de rendre les comparaisons plus pertinentes, les données relatives au premier semestre 2004 ont été estimées en normes IAS/IFRS, y compris les normes 32 et 39 et IFRS 4. Ces données n'ont fait l'objet d'aucun travail de la part des commissaires aux comptes.

3. Services financiers spécialisés :

(En millions d'euros)	S1 2004 estimé (1) IFRS	S1 2005	Variation 2005/2004
Produit net bancaire	1 130	1 197	+5,9 %
Charges d'exploitation et amortissements	- 592	- 632	+6,8 %
Résultat brut d'exploitation	538	565	+5,0 %
Coût du risque	- 189	- 183	- 3,2 %
Résultat d'exploitation	349	382	+9,4 %
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	- 3	2	n.s.
Autres éléments hors exploitation (hors coûts liés au rapprochement)	- 6	0	- 100 %
Résultat avant impôts	340	384	+12,8 %
Impôt sur les bénéfices	- 120	- 129	+7,7 %
Résultat net avant coûts liés au rapprochement	220	255	+15,6 %
ROE (en % des fonds propres alloués)		23,7 %	

Le groupe Crédit agricole S.A. poursuit son renforcement dans ce pôle, notamment dans le crédit à la consommation et dans l'affacturage.

Dans l'affacturage, Crédit agricole S.A. a porté de 49,1 % à 98,2 % sa participation dans Eurofactor en rachetant fin décembre 2004 la participation que détenait Euler Hermes. Le changement de méthode de consolidation qui en résulte (méthode globale au premier semestre 2005 contre intégration proportionnelle en 2004) impacte les résultats du métier.

Ainsi, la consolidation globale d'Eurofactor dans les comptes au 30 juin 2005 de Crédit agricole S.A. génère une augmentation du produit net bancaire du pôle de 3 points sur une croissance totale du PNB de 5,9 % (à 1 197 millions d'euros) ; elle explique aussi 4 points d'augmentation des charges d'exploitation sur une hausse totale de 6,8 % (à 632 millions d'euros). Le résultat brut d'exploitation atteint 565 millions d'euros, en hausse de 5,0 % et de 2,7 % hors l'impact de l'intégration globale d'Eurofactor.

Le pôle affacturage du groupe poursuit son amélioration avec un chiffre d'affaires facturé de 14,9 milliards d'euros, en croissance de 15,0 % par rapport au premier semestre 2004 (hausse supérieure à celle du marché). Les encours atteignent 5,2 milliards d'euros, avec une progression nettement plus marquée à l'étranger (+ 13,8 %), notamment en Allemagne (3^e sur son marché) et en Belgique.

Les activités de crédit à la consommation génèrent plus de 85 % du résultat brut d'exploitation du pôle.

La production de crédit à la consommation s'élève à 11,3 milliards d'euros sur le premier semestre 2005, en très forte croissance par rapport au premier semestre 2004 (+18,4 %). Elle est particulièrement dynamique à l'étranger (+45,6 %), avec des performances remarquables en Italie (Agos Itafinco : +65 %) et en Allemagne (Creditplus : +28 %).

1. Afin de rendre les comparaisons plus pertinentes, les données relatives au premier semestre 2004 ont été estimées en normes IAS/IFRS, y compris les normes 32 et 39 et IFRS 4. Ces données n'ont fait l'objet d'aucun travail de la part des commissaires aux comptes.

Au 30 juin 2005, les encours de crédits atteignent 34,2 milliards d'euros, en hausse de 15,2 % sur un an. En France, la coopération avec le réseau se développe à un rythme rapide : +25,1 % avec Les Caisses régionales et +13,7 % avec le Crédit lyonnais. A l'étranger, les encours des filiales marquent une progression de plus de 41 % et représentent désormais près de 32 % du total contre moins de 26 % il y a un an.

Les projets d'acquisition se poursuivent. Conformément à l'accord qui avait été conclu fin décembre 2004, Sofinco a finalisé, début juillet, la prise de contrôle de la société financière Creditar, filiale de la banque portugaise Millennium bcp, spécialisée en équipement de la maison. Cette opération permet à Sofinco de renforcer sa présence au Portugal en y devenant ainsi le leader des établissements généralistes de crédit à la consommation.

Sofinco a annoncé également, début juillet, la signature d'un accord portant sur l'acquisition de 100 % de la société C.P. Leasing en République tchèque (se reporter au communiqué de presse du 7 juillet 2005, voir perspectives / tendances récentes).

Dans le domaine du crédit-bail, les encours de Crédit agricole Leasing (nouvelle dénomination de la filiale Ucabail) sont relativement stables à 12,6 milliards d'euros fin juin 2005. L'activité connaît cependant une légère reprise (+5,6 %) par rapport à la production du premier semestre 2004, plus sou-

tenu à l'international (+12,7 %), notamment en Pologne au travers d'EFL, particulièrement dynamique sur les financements automobiles et l'équipement. En France, la production semestrielle de Crédit agricole Leasing augmente de 5 % grâce au développement du crédit-bail mobilier et du financement des investissements publics et de projets liés à l'environnement.

Le coût du risque de l'ensemble du pôle représente 183 millions d'euros, en recul de 3,2 % sur un an, imputable à l'amélioration des risques constatée en crédit-bail et en crédit à la consommation.

Avant coûts liés au rapprochement, le résultat avant impôt ressort à 384 millions d'euros, en hausse de 12,8 % par rapport au premier semestre 2004 et le résultat net s'établit à 255 millions, en hausse de 15,6 %. Le ROE ressort à 23,7 % au 30 juin 2005 et le coefficient d'exploitation du métier à 52,8 %.

4. Gestion d'actifs, assurances et banque privée : Le pôle gestion d'actifs, assurances et banque privée a enregistré de bonnes performances au premier semestre 2005. Le résultat brut d'exploitation du pôle progresse de 16,4 % par rapport au premier semestre 2004 à 841 millions d'euros. Cette évolution résulte d'une progression de 10,5 % du produit net bancaire en liaison avec une activité soutenue. Elle résulte aussi d'une hausse des charges d'exploitation de 4,0 % sous l'effet d'éléments non récurrents (honoraires, réévaluation des provisions pour indemnités de départs et de retraites...).

(En millions d'euros)	S1 2004 (*) estimé (1) IFRS	S1 2005	Variation 2005/2004
Produit net bancaire	1 384	1 529	+10,5 %
Charges d'exploitation et amortissements	- 662	- 688	+4,0 %
Résultat brut d'exploitation	722	841	+16,4 %
Coût du risque	- 11	4	n.s.
Résultat d'exploitation	711	844	+18,8 %
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	4	13	x3,5
Autres éléments hors exploitation (hors coûts liés au rapprochement)	0	- 2	n.s.
Résultat avant impôts	715	856	+19,8 %
Impôt sur les bénéfices	- 237	- 272	+14,6 %
Résultat net avant coûts liés au rapprochement	478	584	+22,4 %
ROE (en % des fonds propres alloués)		20,2 %	

Les encours sous gestion croissent de 15 % entre juin 2004 et juin 2005 pour dépasser 461 milliards d'euros (hors doubles comptes), soit +55,7 milliards d'euros en six mois. Les performances commerciales et financières sont excellentes et le développement à l'international s'accélère.

Dans le domaine de la gestion d'actifs, l'encours total du groupe (géré par les entités du groupe Segespar, BFT et Equalt) atteint 395,8 milliards d'euros au 30 juin 2005. Sur un an, la croissance des actifs gérés atteint 15,8 % hors apports infra-groupe et à périmètre constant. La progression a été particulièrement forte sur le semestre avec une hausse de 41,5 milliards d'euros à périmètre et méthode de valorisation inchangés. Elle a été alimentée par la performance des marchés sur la période et par une collecte nette proche de 21 milliards d'euros, concentrée principalement sur les fonds obligataires et alternatifs et largement dynamisée par les entreprises et les institutionnels.

Au cours du semestre, Crédit agricole Asset Management a préparé la rationalisation de son offre d'OPCVM, enrichi sa gamme de nouveaux fonds à performance absolue (CAAM Dynarbitrage, obligations « Dynamo » gérées par CAAM et commercialisées par BNP Paribas), de produits structurés (Protein, Biathlon, Magnesium, Acti PEA, Selecta) et lancé sur Euronext un nouveau tracker (ETF CAC 40 Indexis).

En outre, le processus de rapprochement entre les deux sociétés de gestion d'actifs immobiliers pour compte de tiers, Uniger et CLAM immobilier, a pris juridiquement effet le 1^{er} juillet. Il donne naissance à Crédit agricole Asset Management Immobilier, acteur de premier plan sur le marché des sociétés civiles de placement immobilier (SCPI), avec un encours de 2,2 milliards d'euros et une part de marché de 15 % (source ASPIM). Il développe, par ailleurs, à destination de la clientèle gestion privée, une activité de diversification patrimoniale combinant les savoir-faire respectifs des deux entités rapprochées.

(1) Afin de rendre les comparaisons pertinentes, les données relatives au premier semestre 2004 ont été estimées en normes IAS/IFRS, y compris les normes 32 et 39 et IFRS 4.

(*) Elles ont été, par ailleurs, établies à périmètre et conventions comparables.

Ces données n'ont fait l'objet d'aucun travail de la part des commissaires aux comptes.

Les filiales internationales de gestion d'actifs sont également poursuivi leur rôle de relais de croissance avec une progression des encours plus forte (+47,6 %) qu'en France (+13,0 %), résultat de la montée en puissance des partenariats au Japon et en Corée et de la consolidation des activités en Europe, avec de belles réussites commerciales notamment en Italie et en Espagne et un renforcement de la présence au Royaume-Uni. A fin juin, 39,6 milliards d'euros d'actifs sont commercialisés par les filiales à l'étranger soit 10 % des actifs totaux et leur contribution à la collecte nette approche 40 %.

Le pôle gestion d'actifs est appelé à se renforcer suite à la signature, fin mai dernier, de l'accord sur la prise de contrôle majoritaire de Nextra. Cet accord,

entre Crédit agricole S.A. et Banco Intesa, porte sur la prise de contrôle par Crédit agricole Asset Management (CAAM), à hauteur de 65 %, de l'entité issue du rapprochement de Nextra Investment Management sgr (Nextra), filiale de gestion d'actifs de Banca Intesa et de CAAM sgr, filiale de CAAM en Italie. La transaction, dont la réalisation devrait avoir lieu au cours du second semestre 2005, reste soumise à l'approbation des autorités réglementaires compétentes. A l'issue de ce rapprochement, le Crédit agricole deviendra l'un des cinq plus importants gestionnaires d'actifs en Europe (plus de 430 milliards d'euros d'actifs gérés par le groupe CAAM) et le seul acteur y disposant d'une position de premier plan dans deux pays (France et Italie). Avec près d'un tiers de ses actifs gérés hors de France, CAAM renforcera sa position d'acteur majeur au plan international.

Dans le domaine des services financiers aux émetteurs, le Crédit agricole et le groupe Caisse d'épargne ont signé, début juillet, un accord définitif pour regrouper leurs activités de services financiers aux institutionnels. Cet accord, qui sera concrétisé dès l'obtention des agréments, donnera naissance à Caceis (Crédit agricole - Caisse d'épargne Investor Services) qui sera détenue à parité par Crédit agricole S.A. et la Caisse nationale des caisses d'épargne (CNCE) (communiqué de presse du 4 juillet 2005, voir perspectives/tendances récentes).

En Banque privée, le semestre a été marqué par la poursuite des travaux de rapprochement engagés depuis 18 mois au sein du métier avec d'une part, la fusion juridique, organisationnelle et informatique de Crédit agricole Indosuez (Suisse) et Crédit lyonnais Suisse pour créer, le 19 mars, Crédit agricole Suisse S.A., qui se place au deuxième rang des banques étrangères en Suisse pour l'activité de banque privée. Au Luxembourg, d'autre part, Crédit agricole Indosuez Luxembourg et Crédit lyonnais Luxembourg ont fusionné le 1^{er} juillet pour donner naissance à Crédit agricole Luxembourg, l'un des acteurs majeurs de la place.

Fin juin 2005, les encours totaux de fortune gérée par le groupe dépassent 73 milliards d'euros dont 45,6 milliards d'euros à l'étranger (Suisse, Luxembourg, Monaco, Espagne, Brésil), et 27,4 milliards d'euros en France ; ils ont progressé de 5,2 milliards d'euros sur le semestre. Sur un an, leur progression ressort à 4,6 % à périmètre constant (principalement cession de CAI Private Banking Italia Spa au troisième trimestre 2004).

L'assurance vie poursuit sa dynamique de croissance. Le chiffre d'affaires global atteint 9,7 milliards d'euros, en croissance de 12,8 % par rapport au premier semestre 2004. Ce bon niveau d'activité a été soutenu par la faiblesse des taux rémunérateurs des placements alternatifs mais aussi par le regain de dynamisme des marchés actions. Ainsi, le groupe a notamment profité d'une forte remontée des versements sur les contrats en unités de compte qui ont bondi de 37 % sur 1 an. Au total, les encours gérés atteignent 136,6 milliards d'euros, en croissance de 10,4 %. Ces bons résultats confortent la place de numéro 2 que détient Predica, dans l'assurance vie en France.

Les assurances IARD (Pacifica et Finaref) connaissent une dynamique commerciale toujours importante. Le chiffre d'affaires semestriel progresse de 20 % par rapport à celui du premier semestre 2004. Le portefeuille total de Pacifica est porté à 4,5 millions de contrats au 30 juin 2005. Tous les secteurs d'activité sont en augmentation, plus marquée toutefois pour l'offre aux agriculteurs et aux professionnels, la garantie des accidents de la vie (GAV), la santé et la protection juridique. La sinistralité reste toujours très modérée avec, pour Pacifica, un ratio de sinistres sur cotisations (hors frais de gestion) en constante amélioration de 3,4 points sur un an à 52,1 % au 30 juin 2005 contre 55,5 % au 30 juin 2004 et un excellent ratio combiné de 90,5 % (net de réassurance).

La période a été marquée, en outre, par la prise de participation de 40 % de Pacifica dans les assurances fédérales IARD, AF IARD, consolidée par mise en équivalence à compter de juin 2005 apporte 1,7 million d'euros. Le résultat des sociétés mises en équivalence, au cours du semestre, profite par ailleurs du redressement des filiales portugaises.

Au total, le résultat avant impôt (hors coûts liés au rapprochement) du pôle ressort en hausse de 19,8 % à 856 millions d'euros et le résultat net à 584 millions d'euros, en hausse de 22,4 % par rapport au résultat du premier semestre 2004. La rentabilité des capitaux propres alloués au métier s'établit à 20,2 %.

5. Banque de financement et d'investissement (**):

(En millions d'euros)	S1 2004 (*) estimé IFRS	S1 2005	Variation 2005/2004
Produit net bancaire	1 939	2 152	+ 11,0 %
Charges d'exploitation et amortissements	- 1 375	- 1 363	- 0,9 %
Résultat brut d'exploitation	564	789	+ 40,0 %
Coût du risque	7	24	??3,4
Résultat d'exploitation	571	813	+ 42,5 %
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	36	52	+ 43,1 %
Autres éléments hors exploitation (hors coûts liés au rapprochement)	- 22	3	n.s.
Résultat avant impôt	585	869	+ 48,4 %
Impôt sur les bénéfices	- 136	- 202	+ 48,4 %
Résultat net avant coûts liés au rapprochement	449	667	+ 48,4 %
ROE (en % des fonds propres alloués)		17,4 %	

(**) Les activités de Private Equity, antérieurement présentées au sein de ce pôle, sont désormais rattachées au pôle « Gestion pour compte propre et divers ». Les données 2004 ont été retraitées en conséquence.

La BFI réalise des performances financières en progression constante depuis la création de Calyon.

Le premier semestre 2005 est marqué par une très forte croissance du résultat brut d'exploitation (+ 40 %) par rapport au premier semestre 2004. Cette évolution est tirée par la poursuite du redressement des revenus amorcé au quatrième trimestre 2004 (+ 11 % soit + 13,5 % à périmètre et taux de change constants) et de la diminution de la base de coûts fixes (- 7 %). De fait, la mise en œuvre complète du programme de synergies impacte favorablement l'évolution des charges d'exploitation, en retrait de 0,9 % d'une année sur l'autre. Il en résulte une très nette réduction du coefficient d'exploitation qui ressort à 63,3 % soit une amélioration de 7,6 points entre les premiers semestres 2004 et 2005.

Les coûts liés au rapprochement sont en forte réduction (- 45,9 % sur un an) à 40 millions d'euros.

Le pôle dégage un résultat net avant coûts liés au rapprochement de 667 millions d'euros, en hausse de 48,4 %, contribuant ainsi pour 34 % au résultat net du groupe et conduisant à un ROE annualisé de 17,4 %.

Ces performances financières concernent à la fois la banque de financement et la banque de marchés et d'investissement.

— La banque de financement :

(En millions d'euros)	S1 2004 (*) estimé (1) IFRS	S1 2005	Variation 2005/2004
Produit net bancaire	874	924	+ 5,7 %
Charges d'exploitation et amortissements	- 473	- 411	- 13,0 %
Résultat brut d'exploitation	401	513	+ 27,8 %
Coût du risque	15	28	+ 86,7 %
Résultat d'exploitation	416	541	+ 42,9 %
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	36	52	+ 43,1 %
Autres éléments hors exploitation (hors coûts liés au rapprochement)	- 19	1	n.s.
Résultat avant impôts	433	594	+ 37,0 %
Impôt sur les bénéfices	- 104	- 132	+ 26,4 %
Résultat net avant coûts liés au rapprochement	329	462	+ 40,3 %
ROE (en % des fonds propres alloués)		18,0 %	

(1) Afin de rendre les comparaisons pertinentes, les données relatives au premier semestre 2004 ont été estimées en normes IAS/IFRS, y compris les normes 32 et 39 et IFRS 4.

(*) Elles ont été, par ailleurs, établies à périmètre et conventions comparables.

Ces données n'ont fait l'objet d'aucun travail de la part des commissaires aux comptes.

Dans un environnement marqué par une faible demande de crédit et une érosion des marges, le résultat brut d'exploitation de la banque de financement s'accroît de 27,8 % sous l'effet d'une augmentation de 5,7 % du produit net bancaire (+ 7,5 % à périmètre et de taux de change constant) et d'une forte compression des charges de 13 % sur un an.

L'évolution du produit net bancaire tire profit du renforcement des activités à plus forte valeur ajoutée, notamment les financements structurés (financements d'acquisition, aéronautique, immobilier, préfinancements export) en hausse de 16,5 % à périmètre et change comparables. Ainsi, dans un contexte très fortement concurrentiel, la rentabilité des actifs (produit net bancaire sur encours pondérés) s'améliore d'un trimestre à l'autre, passant de 2,25 % au premier trimestre 2005 à 2,44 % au second trimestre, illustrant le renforcement du positionnement de Calyon auprès de sa clientèle.

Le coût du risque est en reprise nette de 28 millions d'euros sur le semestre. La contribution de la banque Al Saudi Al Fransi (BSF) mise en équivalence atteint 51 millions d'euros, en hausse de 45,1 % sur la même période de 2004.

Ces résultats améliorent sensiblement les ratios financiers : le coefficient d'exploitation se réduit de 9,6 points pour s'inscrire à 44,5 % et le ROE annualisé s'élève à 18 %.

— La banque de marchés et d'investissement :

(En millions d'euros)	S1 2004 (*) estimé IFRS	S1 2005	Variation 2005/2004
Produit net bancaire	1 065	1 228	+ 15,3 %
Charges d'exploitation et amortissements	- 902	- 951	+ 5,4 %
Résultat brut d'exploitation	163	277	+ 69,9 %
Coût du risque	- 8	- 4	- 50,0 %
Résultat d'exploitation	155	273	+ 76,1 %
Autres éléments hors exploitation (hors coûts liés au rapprochement)	- 3	2	n.s.
Résultat avant impôts	152	275	+ 80,9 %

(En millions d'euros)	S1 2004 (*) estimé IFRS	S1 2005	Variation 2005/2004
Impôt sur les bénéfices	- 32	- 70	X 2,2
Résultat net avant coûts liés au rapprochement	120	205	+ 70,4 %
ROE (en % des fonds pro- pres alloués)		16,0 %	

Les activités de marchés et d'investissement ont réalisé un produit net bancaire de 1 228 millions d'euros en progression de plus de 15 % sur celui du premier semestre 2004. Cette hausse illustre le développement des activités telles que les dérivés actions (dont les revenus sont multipliés par 4), la titrisation (x 2).

Au second trimestre, dans un environnement devenu plus difficile sur les marchés de taux et de structurés de crédit, l'augmentation du produit net bancaire s'explique aussi par la réalisation d'opérations à caractère non récurrent. Les activités de courtage ont par ailleurs dégagé des revenus de bon niveau tant en Asie (CLSA), qu'en Europe (Cheuvreux) et aux Etats-Unis (Calyon Financial).

Avec une hausse des charges d'exploitation de 5,4 % liée au développement de l'activité et à la croissance organique, le résultat brut d'exploitation bondit de 69,9 % à 277 millions d'euros.

Le coût du risque enregistre une dotation prudentielle de 4 millions d'euros. Le résultat net avant coûts liés au rapprochement atteint 205 millions d'euros, en hausse de 70,4 % sur celui du premier semestre 2004, conduisant à un ROE annualisé de 16 %.

6. Banque de détail à l'international :

(En millions d'euros)	S1 2004 (*) estimé (1) IFRS	S1 2005	Variation 2005/2004
Produit net bancaire	144	152	+ 5,2 %
Charges d'exploitation et amortissements	- 113	- 129	+ 14,1 %
Résultat brut d'exploitation .	31	23	- 26,8 %
Coût du risque	- 11	- 13	+ 12,5 %
Résultat d'exploitation	20	10	- 48,5 %
Quote-part de résultat des so- ciétés mises en équiva- lence	171	230	+ 34,8 %
Autres éléments hors exploi- tation	0	0	
Résultat avant impôts	191	240	+ 26,0 %
Impôt sur les bénéfices	- 5	0	- 94,0 %
Résultat net	186	240	+ 29,2 %
ROE (en % des fonds pro- pres alloués)		20,9 %	

Une redéfinition du pôle, depuis le début de l'exercice, a entraîné le transfert de certaines filiales (notamment BFCAG, UBAF, Yémen, Egypte) vers d'autres métiers (BFI ou compte propre et divers). Le pôle Banque de détail à l'international est désormais composé essentiellement des entités africaines auparavant filiales du Crédit lyonnais et des participations étrangères dont l'activité relève de la banque de détail. Les données de l'exercice 2004 ont été retraitées de ces modifications.

Le pôle a enregistré aussi une variation de périmètre résultant de la cession partielle de la participation de Calyon dans la Banque Libano-Française SAL qui n'est plus consolidée depuis le premier juillet 2004 (l'impact sur le résultat net est nul).

A 240 millions d'euros, la contribution du pôle au résultat net du groupe progresse de 29,2 % sur le premier semestre 2004. Elle est essentiellement imputable au résultat des sociétés mises en équivalence qui s'élève à 230 millions d'euros et enregistre une hausse de 34,8 % par rapport au premier semestre 2004 grâce à la très forte amélioration des performances de Banca Intesa (+ 37,9 % à 192 millions d'euros contre 139 millions d'euros).

A périmètre constant, la diminution du résultat brut d'exploitation [- 9 %] masque une augmentation de la contribution des réseaux en Afrique, au Moyen-Orient et en Amérique latine. Le résultat brut d'exploitation résulte d'un produit net bancaire en progrès de 13,4 % et de charges d'exploitation en hausse de 18 millions d'euros [+ 19 %].

Le métier dégage un ROE de 20,9 %.

Par ailleurs, fin juin, Crédit agricole S.A. a acquis une participation majoritaire de 71 % au capital de la banque serbe Meridian Bank A.D. (qui n'est pas consolidée au 30 juin 2005).

Meridian Bank A.D. jouera un rôle actif dans la banque de détail, en se concentrant particulièrement sur les particuliers et les PME, et développera les services aux entreprises. Elle aura également pour mission de pénétrer les marchés de l'assurance, du crédit-bail et du crédit à la consommation, par le biais d'entités spécialisées.

(1) Afin de rendre les comparaisons pertinentes, les données relatives au premier semestre 2004 ont été estimées en normes IAS/IFRS, y compris les normes 32 et 39 et IFRS 4.

(*) Elles ont été, par ailleurs, établies à périmètre et conventions comparables.

Ces données n'ont fait l'objet d'aucun travail de la part des commissaires aux comptes.

7. Gestion pour compte propre et divers :

(En millions d'euros)	S1 2004 (*) estimé IFRS	S1 2005	Variation 2005/2004
Produit net bancaire	- 19	- 72	X3,9
Charges d'exploitation et amortissements	- 291	- 411	+ 41,2 %
Résultat brut d'exploitation .	- 310	- 483	+ 56,0 %
Coût du risque	- 25	- 21	- 16,0 %
Résultat d'exploitation	- 335	- 504	+ 50,6 %
Quote-part de résultat des so- ciétés mises en équiva- lence	- 3	- 3	0,0 %
Autres éléments hors exploi- tation (hors coûts liés au rapprochement)	- 1	17	n.s.
Résultat avant impôts	- 339	- 491	+ 44,5 %
Impôt sur les bénéfices	123	215	+ 74,8 %
Résultat net avant coûts liés au rapprochement	- 217	- 276	+ 27,3 %

La contribution du pôle gestion pour compte propre et divers au résultat du groupe avant coûts liés au rapprochement passe de - 217 millions d'euros au premier semestre 2004 à - 276 millions d'euros au premier semestre 2005.

Les activités de Private Equity, antérieurement présentées au sein du métier de Banque de financement et d'investissement, sont désormais rattachées au pôle « Gestion pour compte propre et divers ». Les données 2004 ont été retraitées en conséquence. Dans une période marquée par la réorganisation de l'activité de capital-investissement, sa contribution reste modeste sur le premier semestre 2005. Le produit net bancaire de 35 millions d'euros est en recul de 4,6 millions d'euros sur celui du premier semestre 2004, de même que les charges d'exploitation (- 17 % sur un an à 12 millions d'euros).

Hors les activités de Private Equity, le pôle enregistre une forte volatilité du produit net bancaire entre les premiers semestres 2004 et 2005 (- 49 millions d'euros) qui résulte du classement en trading (imposé par les normes IAS/IFRS) d'une partie des instruments financiers de macrocouverture et de la non-réalisation de plus-values sur les titres de placement.

Il inclut par ailleurs un accroissement de 55 millions d'euros des coûts de financement des participations (à 579 millions d'euros) suite aux nouvelles acquisitions réalisées depuis le 1^{er} juillet 2004 (+ 10 % de Finaref, + 49 % d'Eurofactor...).

L'accroissement des charges d'exploitation est le reflet des effets de la restructuration du groupe suite à l'acquisition du Crédit lyonnais sur les fonctions centrales de Crédit agricole S.A.

1. Afin de rendre les comparaisons pertinentes, les données relatives au premier semestre 2004 ont été estimées en normes IAS/IFRS, y compris les normes 32 et 39 et IFRS 4.

(*) Elles ont été, par ailleurs, établies à périmètre et conventions comparables.

Ces données n'ont fait l'objet d'aucun travail de la part des commissaires aux comptes.

Evolution récente du capital.

Au 30 juin 2005, le capital social de Crédit agricole S.A. est de 4 420 567 311 €, divisé en 1 473 522 437 actions de 3 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées. Il n'a pas connu d'évolution depuis le 24 novembre 2003.

La structure de l'actionnariat s'est légèrement modifiée entre le 31 décembre 2004 et le 30 juin 2005. Le poids des caisses régionales, au travers de la SAS Rue La Boétie, s'est renforcé (+ 22,4 millions d'actions), leur participation dans le capital social de Crédit agricole S.A. étant passée de 53,9 % au 31 décembre 2004 à 55,5 % au 30 juin 2005.

Actionnariat	Nombre d'actions au 30/06/05	% du capital	Nombre d'actions au 31/12/04	% du capital
Société par actions simpli- fiées Rue La Boétie	817 341 575	55,47	794 929 524	53,95
Titres d'auto-contrôle (*) .	26 776 714	1,82	29 324 633	1,99
Autres titres détenus par des sociétés du groupe (**)	5 055 431	0,34	1 839	
Public (***)	624 348 717	42,37	649 266 441	44,06
Capital	1 473 522 437	100	1 473 522 437	100

(*) Actions détenues directement dans le cadre des programmes de rachat placées au bilan de Crédit agricole S.A., en couverture des options attribuées.

(**) Actions détenues indirectement par des sociétés du groupe et non maintenues au bilan consolidé (CRC 2000-02).

(***) Dont, au 30 juin 2005, 68 057 250 actions (4,62 %) détenus par les salariés au travers des FCPE dédiés dans les PEE du groupe.

En mai dernier, Crédit agricole S.A. a lancé une augmentation de capital réservée à l'ensemble des salariés du groupe Crédit agricole, qui s'est défi-

nitivement réalisée le 26 août. Au total, 60 000 salariés ont souscrit pour un montant global de 462,5 millions d'euros, réduits à 400 millions d'euros conformément à la note d'opération. Le nombre d'actions nouvelles créées (23 799 864) porte à 1 497 322 301 le nombre d'actions composant le capital de Crédit agricole S.A. dont 89 676 098 actions détenues par les salariés du groupe Crédit agricole (soit 6 %) au 26 août 2005.

Evolution récente et perspectives.

Evolution récente :

— Le Crédit agricole et le groupe Caisse d'épargne ont signé les accords donnant naissance à Caceis (Crédit agricole, Caisse d'Epargne Investor Services).

N.B. : La structure CACEIS a été définitivement créée au plan juridique le 31 août 2005 ;

— Rappel du communiqué de presse du 4 juillet 2005 : L'accord définitif des groupes Caisse d'épargne et Crédit agricole pour regrouper leurs activités de services financiers aux institutionnels sera concrétisé dans quelques semaines lorsque les quelques agréments restant à obtenir seront notifiés, Caceis (Crédit agricole, Caisse d'Epargne Investor Services) sera détenue à parité par Crédit agricole S.A. (CA S.A.) et la Caisse nationale des caisses d'épargne (CNCE).

Le 17 décembre 2004, les deux groupes avaient annoncé leur projet de créer à l'horizon du 30 juin 2005 un acteur majeur dans les services financiers aux institutionnels et aux grandes entreprises en Europe, en regroupant au sein d'une structure commune l'ensemble des leurs métiers « Titres » : banque dépositaire et de conservation (Crédit agricole Investor Services Bank à Paris, Dublin et au Luxembourg, Ixis Investor Services à Paris et Ixis Urquijo à Madrid), administration de fonds (réseau européen Fastnet et Ixis Administration de Fonds) et services aux Émetteurs (CA-IS Corporate Trust et Euro Émetteurs Finance). Les délais ont été tenus et l'ensemble des accords entre le Crédit agricole et le groupe Caisse d'épargne ont été signés.

Caceis sera détenue à parité par CA S.A. et la CNCE. Le nouvel ensemble bénéficiera de la puissance financière de ses deux actionnaires : il disposera de plus de 300 millions d'euros de fonds propres tier one et devrait réaliser en 2005 un produit net bancaire de l'ordre de 450 millions d'euros et un résultat brut d'exploitation de plus de 90 millions d'euros, avec un effectif d'environ 2 300 personnes, dont 40 % hors de France.

Avec CACEIS, la Caisse nationale des caisses d'épargne et Crédit agricole S.A. créent un acteur de tout premier rang doté d'une présence élargie en Europe (Paris, Luxembourg, Madrid, Bruxelles, Dublin et Amsterdam) :

— 1^{re} banque dépositaire d'OPCVM en France, 1^{re} banque pour les actifs déposés en Euroclear France, et parmi les tout premiers européens avec une conservation globale supérieure à 1 300 milliards d'euros pour la seule clientèle institutionnelle ;

— 1^{re} société en France et parmi les tout premiers européens avec 640 milliards d'euros en gestion administrative et comptable, incluant le réseau Fasnet ;

— parmi les trois principaux prestataires en France pour les services aux émetteurs et l'un des leaders européens pour les services d'agent de transfert, avec 600 milliards d'euros d'encours.

Jean Laurent, directeur général du groupe Crédit agricole et Charles Milhaud, président du groupe Caisse d'épargne, se sont félicités de l'aboutissement de ce projet : « Il constitue une étape importante dans la consolidation des métiers de titres en Europe. Les valeurs communes et les convergences stratégiques de nos deux groupes ont permis de faire aboutir un projet ambitieux, dans des délais respectés, et qui permettra à nos clients de bénéficier d'une offre particulièrement compétitive, avec une continuité de service assurée. »

— Sofinco : poursuite du développement à l'international avec l'acquisition de CP Leasing en République tchèque et la finalisation de l'acquisition de Credilar au Portugal.

— Communiqué de presse du 7 juillet 2005 : Sofinco a annoncé la signature d'un accord avec le groupe P.P.F., un des plus importants groupes financiers privés de la République tchèque, portant sur l'acquisition de 100 % de la société C.P. Leasing.

La transaction deviendra définitive après obtention de l'autorisation de l'Autorité Tchèque de la concurrence.

Créée en 1997, la société C.P. Leasing intervient en République tchèque dans le domaine du financement de véhicules, essentiellement par contrat de leasing. Elle fait partie des dix plus importantes sociétés de leasing du pays et sa part de marché s'établit à 10 % environ. Au cours de l'année 2004, C.P. Leasing a réalisé une production totale de 137 millions d'euros (hors T.V.A.) d'opérations de leasing à la clientèle et 3 millions d'euros d'autres financements.

Le portefeuille d'immobilisations louées s'établit à 166 millions d'euros, pour un résultat net 2004 de 6,7 millions d'euros.

Cette acquisition permet à Sofinco de s'implanter sur le marché tchèque du financement automobile pour y développer progressivement toute sa gamme de produits,

Sofinco a annoncé également la prise de contrôle de la société financière Credilar, filiale de la banque portugaise Millennium bcp, conformément à l'accord qui avait été conclu fin décembre 2004. Les activités de Credilar seront rapprochées avec celles de la filiale portugaise de Sofinco, Credibom, formant ainsi l'un des leaders sur le marché portugais.

Ces deux opérations s'inscrivent dans le cadre de la politique de développement européen du métier crédit à la consommation de Crédit agricole S.A. par croissance organique et par des acquisitions ciblées visant à renforcer ou à compléter le dispositif.

— Le groupe Tessi a signé, le 7 juillet 2005, avec Crédit agricole S.A., le contrat en vue de l'acquisition de 80 % du capital de CPR Billets. Cet accord reste soumis à l'approbation des autorités réglementaires.

— Conseil d'Administration de Crédit agricole S.A. du 19 juillet : Georges Pauget succède à Jean Laurent à la direction générale à compter du 12 septembre prochain.

— Communiqué de presse du 19 juillet 2005 : Le conseil d'administration de Crédit agricole S.A. s'est réuni le 19 juillet.

Il a considéré que Crédit agricole S.A. avait réussi, sous la direction de Jean Laurent, deux transformations majeures :

— la cotation en Bourse ;

— le rachat du Crédit lyonnais et son intégration,

qui ont permis à l'ensemble du groupe de devenir le leader incontesté de la banque de détail en France, d'occuper la première ou la seconde place sur chacun de ses principaux métiers et d'augmenter sensiblement sa rentabilité.

Le conseil d'administration a approuvé l'orientation consistant à donner une nouvelle dimension internationale au groupe Crédit agricole S.A., en s'appuyant sur les acquis que sont le réseau et les activités internationales de Calyon, l'internationalisation réussie de son pôle SFS, et ses participations importantes dans de grandes banques européennes. Il a marqué son accord pour donner une impulsion nouvelle aux activités internationales de gestion d'actifs, de banque de détail, d'assurances vie et dommages.

Afin d'engager cette nouvelle étape, le conseil d'administration a décidé, sur la proposition de son président, de procéder à une évolution de la direction générale et de nommer, à l'unanimité, Georges Pauget directeur général à compter du 12 septembre 2005. Il appartiendra à Georges Pauget de finaliser les projets de développement du groupe Crédit agricole S.A. qui seront présentés à l'automne prochain.

Le conseil d'administration a exprimé unanimement ses chaleureux remerciements à Jean Laurent qui continuera à apporter son expérience au groupe dans le cadre de ses projets de développement.

— Emporiki Bank :

— Communiqué de presse du 25 juillet 2005 : Crédit agricole S.A. prend acte qu'Emporiki Bank a annoncé avoir lancé la vente par bookbuilding de ses actions d'auto-contrôle représentant 5,2 % de son capital.

Crédit agricole S.A. a décidé, compte tenu des circonstances de cette opération et des conditions de prix actuelles, de ne pas participer à cette opération.

— Naissance de LCL :

— Communiqué de presse du 28 août 2005 : A compter du 28 août 2005, Le Crédit lyonnais c'est LCL.

LCL traduit un nouvel engagement : « Demandez plus à votre argent ».

Cette nouvelle signature reflète le positionnement consumériste que souhaite adopter dorénavant LCL.

Cela fait plus d'un an que les 27 000 salariés du groupe, sous l'impulsion de leur directeur général Georges Pauget, se sont mobilisés autour d'un projet d'entreprise particulièrement ambitieux visant à construire un modèle bancaire unique, fortement différencié des concurrents nationaux. En effet, LCL est aujourd'hui la seule banque à réseau national qui se consacre exclusivement aux activités de banque de détail sur le marché des particuliers, des professionnels et des entreprises.

Ce projet d'entreprise se concrétise par un nouvel engagement et une nouvelle identité, approuvés par l'ensemble des salariés et attendus par une large majorité des 150 000 clients récemment consultés.

• Un nouvel engagement client

LCL a décidé de se rapprocher davantage de tous ses clients en les aidant à demander plus à leur argent : plus d'accueil, plus d'efficacité, plus de rapidité, plus de disponibilité, plus de services...

Ceci se traduit concrètement par l'allègement des procédures en interne, des agences plus proches et plus accueillantes, la simplification des relations bancaires, des moyens de paiement plus pratiques, une réponse plus rapide au crédit immobilier, une offre d'assurances complète et originale, des placements plus performants, davantage de souplesse pour les professionnels...

• Une nouvelle identité

LCL, c'est le Crédit lyonnais en plus court, plus moderne, plus dynamique, plus efficace, plus rapide.

La nouvelle image de LCL s'inscrit dans la continuité des codes couleurs du Crédit lyonnais : le jaune et le bleu.

Le nouveau monogramme, conçu par Desgrappes Gobé, sera appliqué progressivement sur l'ensemble des supports de la banque : le réseau composé de 1 895 agences, les chèquiers, les cartes bancaires, les relevés de compte, internet et les courriers porteront la nouvelle identité.

Cette nouvelle identité est soutenue par une campagne de publicité ambitieuse, imaginée et conçue par Aubert Storch Associés Partenaires.

— Christian Duville est nommé directeur général délégué de LCL.

— Communiqué de presse du 9 septembre 2005 : Agé de 56 ans, diplômé en sciences politiques et titulaire d'une maîtrise de droit, Christian Duville, administrateur du Crédit lyonnais depuis 2003, était directeur général de la Caisse régionale du crédit agricole d'Aquitaine. Après avoir commencé sa carrière dans le groupe Société générale, Christian Duville a rejoint en 1976 le groupe Crédit agricole où il a notamment occupé des responsabilités de direction générale au sein de différentes Caisses régionales.

Christian Duville rejoindra LCL le 15 septembre prochain et intégrera le Comité exécutif présidé par Georges Pauget, directeur général de LCL.

Dans le cadre de sa mission, il sera notamment en charge de la mise en œuvre du projet d'entreprise et du déploiement du nouveau positionnement commercial de LCL.

Perspectives pour la fin de l'année 2005.

Malgré un certain ralentissement, la croissance restera soutenue aux Etats-Unis et en Asie et en particulier en Chine).

En Europe, la baisse de l'euro, amorcée au deuxième trimestre, conjuguée à une bonne demande devrait permettre aux exportations de repartir à la hausse. Du côté de l'investissement, une hausse est attendue mais elle restera contenue, le contexte ne se prêtant guère à un rebond marqué des dépenses : les perspectives de demande demeurent floues, les prix des matières premières restent très élevés, les marges sont sous pression. Du côté des ménages, dans un contexte de modération salariale et d'amélioration très graduelle des perspectives d'emploi, une progression de la consommation inférieure à la tendance est attendue cette année et l'an prochain. Au total, la croissance de la zone euro est attendue à 1,3 % cette année (1,5 % en France), un peu moins de 2,0 % l'an prochain (idem en France). Le risque principal porte sur le prix des matières premières : en l'absence de repli, les perspectives devront être revues à la baisse.

Sur les marchés financiers, la banque centrale américaine devrait poursuivre sa politique de remontée des taux courts (4,0 % en fin d'année 2005) et la BCE maintenir le statu quo jusqu'à la mi-2006 (croissance faible, inflation limitée). Les taux d'intérêt à long terme devraient amorcer une normalisation haussière avec une hausse plus nette aux Etats-Unis (qui connaissent une croissance rapide et une hausse des taux courts) qu'en Europe. D'ici la fin de l'année, l'euro devrait continuer à évoluer dans la fourchette 1,20-1,25 USD, les performances de croissance moins bonnes en UEM, le différentiel de taux d'intérêt favorable aux actifs en USD, le risque de laxisme budgétaire et l'accroissement des incertitudes politiques en UEM expliquant le mouvement de repli de l'euro.

Pour le groupe.

Dans ces conditions, le groupe confirme les tendances et perspectives mentionnées dans son document de référence 2004 déposé auprès de l'AMF le 17 mars 2005 sous le n° D.05-0233.

Annexe au rapport de gestion.

La gestion des risques dans le groupe Crédit agricole S.A.

Le contrôle interne. — L'inspection générale groupe a poursuivi, au cours du premier semestre 2005, ses actions sur l'ensemble du périmètre du groupe, dans le cadre de ses trois lignes métiers : audit-inspection, pilotage du contrôle interne et sécurité financière.

Les missions de vérifications sur pièces et sur place de l'inspection générale groupe ont porté sur diverses unités et entités du Groupe et notamment sur le déploiement du programme Fides, programme renforcé de contrôle de la conformité, ainsi que sur la préparation de l'entrée en vigueur du nouveau ratio de solvabilité international.

L'inspection générale groupe s'est assurée, dans le cadre des comités de contrôle interne semestriels des filiales concernées du groupe - auxquels participent la direction générale et l'audit interne de chaque entité - du bon déroulement des plans d'audit, de la correcte maîtrise des risques et, d'une façon générale, de l'adéquation des dispositifs de contrôle interne de chaque entité.

Elle a procédé, tant sur le périmètre du groupe Crédit agricole S.A. que sur celui du groupe Crédit agricole, à l'émission de recommandations relatives à l'accomplissement des obligations légales et réglementaires relatives au contrôle interne (rapport du président au titre de la loi de sécurité financière ; rapport de contrôle interne au titre du règlement CRBF-97-02).

Elle a également participé, en liaison avec la ligne métier conformité-déontologie, à la concertation de place relative aux modifications du règlement 97-02 sur le contrôle interne. A la suite de la publication du nouveau règlement (arrêté du 31 mars 2005), des travaux ont été conduits, notamment en direction des Caisses régionales, afin de préparer l'entrée en vigueur du nouveau texte, à compter du 1^{er} janvier 2006.

La ligne métier sécurité financière, chargée de la prévention du blanchiment de capitaux, de la lutte contre le financement du terrorisme, de la gestion des embargos et du gel des avoirs, a poursuivi les actions de rehaussement de ses dispositifs notamment avec la mise à jour de la procédure applicable au groupe Crédit agricole S.A. intervenue en juin 2005. Au cours du second semestre 2005, celle-ci sera mise en œuvre dans chaque filiale directe du périmètre de contrôle interne de Crédit agricole S.A., sous la supervision de la ligne métier sécurité financière.

Parallèlement, la ligne métier sécurité financière a renforcé, tout au long du premier semestre 2005, ses outils de surveillance des flux aux fins de prévention du financement du terrorisme, de respect des embargos et de mesures de gel des avoirs en intégrant les flux des filiales directes de Crédit agricole S.A. et principalement de Calyon et du Crédit lyonnais.

Ce renforcement des moyens s'est accompagné de travaux complémentaires menés par les différentes composantes du groupe, en vue de la définition d'un nouveau référentiel d'organisation et de fonctionnement de la lutte anti-blanchiment.

Organisation de la déontologie et conformité. — Au cours du premier semestre 2005, la direction de la conformité-déontologie a poursuivi la mise en œuvre du programme renforcé de contrôle de conformité demandé par la Commission bancaire et par la réserve fédérale des Etats-Unis et l'a étendu à l'ensemble des entités du groupe Crédit agricole S.A.

Les mesures organisationnelles, définies par Crédit agricole S.A. en juillet 2004, ont été répliquées au sein des entités du groupe, en France et à l'étranger, et ont donné lieu à la nomination de responsables conformité-déontologie dans la quasi-totalité de ces entités, anticipant ainsi certaines dispositions de l'arrêté du 31 mars 2005 modifiant le règlement du Comité de la réglementation bancaire et financière n° 97-02 relatif au contrôle interne des établissements de crédit et des entreprises d'investissement.

Au cours du premier semestre 2005, les premières mises en application des règles du groupe, déclinées depuis juillet 2004 dans l'ensemble des activités, ont été constatées et ce notamment dans les processus d'entrée en relation avec de nouveaux clients, d'agrément de nouveaux produits et de nouvelles activités et dans les modalités d'investissement et de désinvestissement.

Le texte de référence de la procédure de remontée des dysfonctionnements dans l'application des lois, règlements, normes professionnelles et déontologiques propres aux activités financières et bancaires a été finalisé et soumis, pour avis, aux partenaires sociaux au sein du groupe Crédit agricole S.A.

Par ailleurs, la mise en œuvre d'un plan de sensibilisation et de formation de 55 000 collaborateurs du groupe Crédit agricole S.A., aux questions de conformité et de déontologie, a été engagée dans l'ensemble des entités au cours du premier semestre 2005.

La gestion du bilan :

— Le risque de taux d'intérêt global : La direction financière du groupe Crédit agricole S.A. participe aux comités actif-passif des filiales portant un risque de taux d'intérêt global significatif et assure l'harmonisation des méthodes et des pratiques au sein du groupe ainsi que le suivi des limites allouées à chacune de ces entités. Elle consolide le risque de taux d'intérêt global de Crédit agricole S.A. et de ces filiales.

Au premier semestre 2005, le risque de perte du groupe Crédit agricole S.A. sur l'exercice en cas de variation adverse de 1 % des taux d'intérêt représentait moins de 1 % des fonds propres prudentiels. Le risque de pertes cumulées et non actualisées sur les 10 prochaines années en cas de variation adverse de 1 % des taux d'intérêt représentait moins de 10 % des fonds propres prudentiels.

Au cours du premier semestre 2005, la montée en charge de la réforme des relations financières entre Les Caisses régionales et Crédit agricole S.A. s'est poursuivie :

- trois semestres après la mise en place de cette réforme (sur les quatre années de transition prévues), plus du tiers de la collecte hors Pel est régi par les nouvelles règles ;
- Les Caisses régionales sont désormais, sur cette part croissante de la collecte, rémunérées sur la base d'un taux de marché résultant d'un modèle de remplacement. Ce dernier, validé par Les Caisses régionales et exécuté pour leur compte par Crédit agricole S.A., reflète la structure et les risques de cette collecte.

— Le risque de liquidité : A fin juin 2005, le ratio de liquidité de Crédit agricole S.A. s'établit à 122 % contre 108 % à fin 2004.

Par ailleurs, Crédit agricole S.A. a renforcé sa capacité d'emprunt en augmentant à 25 milliards d'euros (contre 20 milliards de dollars auparavant) le plafond de son programme d'Euro Medium Term Notes (EMTN) pour renforcer sa capacité d'emprunt dans un contexte où les activités de banque de détail continuent à faire face à une croissance plus soutenue des crédits que de la collecte. Au cours du premier semestre, Crédit agricole S.A. a notamment emprunté 1,5 milliard d'euros auprès des clients des Caisses régionales sous forme d'obligations senior et subordonnées, 3,2 milliards d'euros à travers son programme d'EMTN sous forme d'émissions senior et émis 0,6 milliard d'euros de titres super subordonnés.

Enfin, un Comité de trésorerie et de liquidité trimestriel a été créé avec notamment comme mission d'orienter le Comité actif-passif dans la gestion des risques de liquidité du groupe.

— La gestion des risques de contrepartie, de marchés et opérationnels : Le premier semestre 2005 a vu se poursuivre la mise en œuvre d'une gestion des risques qui s'inscrit dans l'usage progressif des indicateurs de type Bâle II, grâce au déploiement généralisé du système de notation interne, la constitution et l'exploitation de bases de données de risques.

Les équipes se sont ainsi attachées à harmoniser les dispositifs de pilotage, les méthodologies de mesure des risques et les systèmes d'information.

— Organisation de la fonction « Risques » au sein du groupe : L'organisation de la fonction risques n'a pas subi d'évolution au cours du premier semestre 2005 : elle repose sur une ligne métier intégrée, pilotée par la direction des risques du groupe (DRG), qui supervise les risques de crédit, de marchés et les risques opérationnels sur l'ensemble du groupe Crédit agricole S.A. et consolide les données liées aux risques logés dans Les Caisses régionales.

La ligne métier fonctionne selon les principes de subsidiarité et de délégations, définissant formellement les pouvoirs décisionnels des échelons concernés.

La DRG est structurée autour de trois périmètres, chacun sous la responsabilité d'un adjoint : Crédit agricole S.A. et ses filiales (hors Calyon) d'une part, Calyon d'autre part, et enfin Les Caisses régionales. Chaque périmètre assure la supervision des risques avec mise en œuvre des éléments constitutifs du « Risk-management » : stratégies risques, cartographie des risques, fixation et suivi des limites, reporting, méthodologies et normes.

Les responsables des risques des filiales rapportent hiérarchiquement à la direction générale de leur filiale et fonctionnellement à la DRG, notamment pour la fixation de plans d'actions dans le domaine des risques.

— Le dispositif de surveillance des risques au sein de Crédit agricole S.A. et de ses filiales : Chaque filiale ou métier doit définir, en liaison avec la DRG, et faire valider par le Comité des risques du groupe, sa stratégie risques qui fixe le cadre de développement de son activité.

Ainsi au premier semestre 2005, des stratégies risques ont été validées, notamment pour les filiales internationales (Pologne, Uruguay, réseau international de l'affacturage) ou de certains métiers (fonction dépositaire de titres).

Par ailleurs la mise en œuvre des dispositifs de surveillance s'est poursuivie, au travers de l'établissement de tableaux de bord des risques du groupe, de réunions périodiques entre la DRG et les diverses filiales métiers ainsi que lors des présentations de reporting au comité des risques groupe (grands risques, affaires sensibles, coût du risque, risques pays, risque de marchés).

— Le projet Bâle II : La mise en œuvre opérationnelle du projet Bâle II s'est poursuivie à un rythme soutenu sur le premier semestre 2005.

L'état d'avancement des projets est conforme au calendrier de validation que le groupe a confirmé auprès de la Commission bancaire.

Le processus de validation interne a commencé pour les filiales de la Banque de détail qui ont choisi de mettre en œuvre la méthode « avancée » des notations internes. Côté banque des entreprises, il est planifié en 2006, la cible de validation étant la méthode « fondation » sauf pour les financements spécialisés qui seront validés directement en « avancée ».

Les différents éléments du projet se mettent en place. Les méthodologies ont été finalisées. Les systèmes d'information sont mis en œuvre dans les entités de la banque de détail, estimation des paramètres, moteur de calcul des emplois pondérés. Le système central de consolidation a été enrichi des contributions de ces filiales. Des premiers stress scenarii ont été réalisés selon les exigences du pilier 2 de Bâle. Les procédures risques du groupe sont réactualisées au fur et à mesure.

Sur le périmètre des caisses régionales, le déploiement des méthodes et des outils Bâle II est désormais achevé. Le dispositif d'historisation des données a été mis en place sur tous les marchés au 31 décembre 2004 et les premières opérations de backtesting des modèles prédictifs du risque de crédit de la banque de détail auront lieu durant le deuxième semestre 2005.

Il a été convenu de présenter le dispositif Bâle II des caisses régionales et des entités du groupe Crédit agricole S.A. à l'homologation de la Commission bancaire, dans les meilleurs délais et en trois étapes : d'abord le dispositif relatif au risque de crédit de la Banque de détail, fin 2005, début 2006 ; ensuite, le dispositif relatif aux risques de crédit sur les entreprises et collectivités publiques, dans le deuxième semestre de l'année 2006, enfin le dispositif relatif aux risques opérationnels. Comme pour l'ensemble des filiales de la banque de détail du groupe Crédit agricole S.A., le processus d'homologation du dispositif Bâle II a été engagé dans Les Caisses régionales et leurs GIE informatiques (SIR), dès la fin de ce premier semestre 2005, par des missions d'audit de l'Inspection générale de Crédit agricole S.A., conformément à la demande de la Commission bancaire. L'examen des méthodologies de notation sera effectué par un auditeur indépendant.

Par ailleurs, le groupe Crédit agricole a indiqué qu'il prévoit d'utiliser la possibilité, ouverte par le projet de directive européenne, de n'appliquer les nouvelles règles prudentielles qu'à partir du 1^{er} janvier 2008.

— Evolution du périmètre d'activité des filiales : Au premier semestre 2005, a été relevé le mouvement suivant : constitution en cours du nouveau pôle d'affacturage par regroupement des sociétés Eurofactor et Transfact, effective au 1^{er} octobre prochain.

Les impacts de cette évolution sur le dispositif de gestion des risques sont en cours de mise en œuvre.

Les risques de contrepartie :

— Suivi des grands risques de contrepartie : Les engagements consolidés de l'ensemble des entités de Crédit agricole S.A. et de ses filiales sont suivis par contrepartie et par groupe lié de contreparties.

Au 30 juin 2005, les engagements en risques de Crédit agricole S.A. et de ses filiales auprès des 10 premiers groupes non bancaires s'élevaient à 18 mil-

— Mesure par les scénarios de stress : A fin juin 2005, les scénarios de stress donnaient les résultats suivants :

(En millions d'euros)	Stress historique Krach obligataire 1994 (*)	Stress historique hausse des spreads crédit 1998 (**)	Stress historique Krach boursier technologique 2002 (***)	Stress hypothétique reprise économique (****)	Stress adverse (*****)
Trésorerie	- 15	12	9	- 103	
Taux, change et commodities	73	192	46	- 5	
Crédit	20	- 38	- 17	1	
Actions	14	- 71	- 22	- 7	
Total	93	96	17	- 115	- 295

(*) Hausse massive des taux (reproduit les facteurs de risques observés du 17 février au 2 mars 1994).

(**) Forte baisse des taux inférieurs à 10 ans et forte hausse des volatilités de taux.

(***) Baisse significative des marchés actions.

(****) Stress visant à mesurer l'impact d'une reprise économique (hausse des marchés actions, des taux, du spot USD, pétrole et baisse des spreads émetteurs).

(*****) Stress adverse : stress ex-post (fonction de la nature des positions) calculé par les sensibilités aux principaux facteurs de risques.

Les risques opérationnels. — Au cours du premier semestre 2005, le groupe Crédit agricole a poursuivi, dans la perspective du démarrage de Bâle II, la mise en place du dispositif qualitatif et quantitatif d'identification, d'évaluation, de prévention et de surveillance des risques opérationnels.

Ce dispositif de gestion des risques opérationnels comprend les composantes suivantes, communes à l'ensemble du groupe : gouvernance de la fonction gestion des risques opérationnels : supervision du dispositif par la direction générale, rôles des directions des risques (Crédit agricole S.A. et filiales/entités) en matière d'animation du dispositif et de synthèse, responsabilités des filiales/entités dans la maîtrise de leurs risques (par l'intermédiaire du réseau des Managers des risques opérationnels) : identification et évaluation qualitative des risques à travers des cartographies, complétées par la mise en place d'indicateurs permettant la surveillance des processus les plus sensibles :

collecte des pertes opérationnelles et remontée des alertes pour les incidents significatifs, avec une consolidation dans une base de données permettant la mesure et le suivi du coût du risque : calcul et allocation des fonds propres réglementaires et économiques au titre des risques opérationnels au niveau consolidé et au niveau filiale/entité ;

livraison périodique d'un tableau de bord des risques opérationnels au niveau filiale/entité, complété par une synthèse groupe.

liards d'euros (données de gestion, intégrant les risques en montant brut avant toutes garanties sur opérations de crédit, titres et de marché), en réduction de 10 % par rapport à l'année précédente.

Le suivi des grands risques de contrepartie des Caisses régionales est opéré notamment au travers de la filiale Foncaris qui, au 30 juin 2005, garantissait à 50 % les 6,9 milliards d'euros d'encours de crédit des Caisses régionales sur leurs plus grands risques.

A ce titre, ses engagements s'élevaient à cette date à 3,4 milliards d'euros. Les dix premiers risques de Foncaris représentaient 1,16 milliard d'euros soit 34 % de ses engagements totaux.

Politique de provisionnement et couverture des risques : Le coût du risque de crédit consolidé sur le périmètre de Crédit agricole S.A. est orienté à la baisse : 26 points de base annualisés des emplois pondérés Cooke (hors risques de marchés) au premier semestre 2005, contre 32 points de base au premier semestre 2004 [données 2004 estimées en normes IAS/IFRS].

Cette situation est liée à une situation globalement favorable sur la clientèle des grandes entreprises et aux actions de prévention entreprises par le groupe (cession de crédits, politique de couverture...).

Les risques de marchés :

— Méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marchés : Le premier semestre 2005 s'est caractérisé par la mise en place de stress adverse, poursuivant ainsi le processus de révision du dispositif de stress scénarios entamé en 2004. Le stress adverse complète, désormais les stress historiques et hypothétiques, qui sont des stress ex ante, par un calcul de stress ex post : les chocs sont définis posteriori, en fonction des positions instantanées de l'établissement. Les facteurs de risques couverts sont les taux d'intérêt et leurs volatilités cités, les prix des actions et leurs volatilités et les taux de change.

— Exposition aux risques de marché du groupe Crédit agricole S.A. : — Mesure par la value at Risk : L'évolution de la VaR, déclinée par métiers, sur les activités de marché de Crédit agricole S.A. s'est présentée de la façon suivante :

Répartition de la VaR (99 %, 1 jour) :

(En millions d'euros)	Minimum	Maximum	Moyenne	30/06/05
Trésorerie	4	8	5	8
Taux, change et commodities	12	15	13	12
Crédit	6	11	8	9
Actions	5	9	7	7
VaR du groupe Crédit agricole S.A.	17	25	21	20

Les chiffres sont calculés sur la période du 31 décembre 2004 au 30 juin 2005.

La VaR totale du groupe Crédit agricole S.A., incluant les risques de marché résiduels issus de petites filiales de Crédit agricole S.A., et obtenue par sommation des différentes VaR individuelles, s'élève à 20 millions d'euros au 30 juin 2005 (dont 16 millions sur le seul périmètre Calyon).

Ce dispositif est décliné dans les entités du groupe selon le principe de subsidiarité.

1. Via le Comité des risques opérationnels ou le volet risques opérationnels du Comité de contrôle interne.

— Groupe Crédit agricole S.A. : Il vise l'homologation par la Commission bancaire au titre de la méthode avancée (« Advanced Measurement Approach ») pour la majeure partie du périmètre du groupe Crédit agricole S.A. au plus tard d'ici fin 2007, avec un calendrier de validation proposé au second semestre 2006 pour les principales filiales (Calyon, Crédit lyonnais, Sofinco, Finaref et CAAM).

Dans cette perspective, le premier semestre 2005 a permis d'achever ou de faire progresser très significativement le déploiement des cartographies des risques opérationnels (volet qualitatif, outil Europa) dans la grande majorité des filiales. Parallèlement, la collecte des pertes (volet quantitatif, outil Olimpia) ainsi que le tableau de bord (orienté vers « L'usage ») ont été étendus à la quasi-totalité du périmètre du groupe.

Cette généralisation progressive des historiques de pertes opérationnelles permet de poursuivre la mise au point du modèle interne de calcul et d'allocation des fonds propres économiques basé sur les distributions statistiques

(méthode avancée Bâle II utilisée par la plupart des grands établissements) et de contribuer aux études d'impact de la réforme sur le nouveau ratio de solvabilité.

A la mi 2005, le groupe Crédit agricole S.A. dispose d'un tableau de bord des risques opérationnels couvrant l'ensemble de ses métiers (hors assurance) : Calyon, banque privée, Crédit lyonnais, pôle gestion d'actifs (CAAM, CAIS, BFT), pôle SFS (Sofinco, Finaref, CA Leasing, Eurofactor/Transfact).

— Caisses régionales et leurs filiales : Après avoir mis en place en 2004 le volet qualitatif (cartographie) du dispositif risques opérationnels, Les Caisses régionales et leurs filiales ont démarré la collecte des pertes (volet quantitatif). Ceci leur permet de mesurer le coût du risque opérationnel et d'en assurer le suivi (tableaux de bords, Comité des risques ad hoc...).

Un certain nombre de plans d'actions ont été initiés en vue de réduire le coût des principaux risques ainsi mesurés.

En parallèle de la mise en place de ce dispositif, Les Caisses régionales ont décidé de démarrer des cartographies de risques de leurs systèmes d'information régionaux (SIR) avec une méthodologie similaire.

La mission Bâle II de la direction des risques des Caisses régionales (DRC/RS) étudie le portage des outils informatiques vers une solution cible de type Intranet afin de renforcer la cohérence globale et l'homogénéité du pilotage des risques.

Enfin, la Camca a finalisé un chantier d'adéquation des polices d'assurances des Caisses régionales par rapport aux risques opérationnels identifiés.

Les risques juridiques :

— Faits exceptionnels et litiges : Les principales procédures judiciaires et fiscales en cours impliquant des entités du groupe Crédit agricole S.A. sont celles mentionnées :

— dans le document de référence de Crédit agricole S.A. déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 17 mars 2005 sous le numéro D.05-0233 ;

— ainsi que dans l'actualisation du document de référence déposée auprès de l'AMF le 12 juillet 2005 sous le numéro D.05-0233-A04.

Depuis, Banca Intesa a rendu public le 26 août 2005 ses actions intentées à l'encontre de certaines de ses filiales ainsi que d'établissements tiers par l'administrateur provisoire du groupe Parmalat, pour un montant total d'environ 2,9 milliards d'euros. Le groupe Intesa estime que ces actions ne sont pas fondées et n'ont aucun effet significatif prévisible sur ses comptes consolidés.

A la connaissance de Crédit agricole S.A., il n'existe pas, à la date de dépôt à l'AMF du présent document, de fait exceptionnel ou de litige susceptibles d'avoir ou ayant eu, dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, l'activité, les résultats ou le patrimoine de la société et du groupe Crédit agricole S.A.

C. — Rapport sur l'examen limité des comptes semestriels consolidés.

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

— l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés du groupe Crédit agricole S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, les comptes semestriels consolidés ont été préparés pour la première fois en appliquant les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, sous la forme de comptes intermédiaires tels que définis dans le règlement général de l'AMF. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2004 et au premier semestre 2004 retraitées selon les mêmes règles à l'exception des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 4 qui, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, sont appliquées depuis le 1^{er} janvier 2005.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard, d'une part, des règles de présentation et d'information applicables aux comptes intermédiaires telles que définies par le Règlement général de l'AMF et, d'autre part, des principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, tels que décrits dans les notes annexes.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

— la note préambule des états financiers qui expose les modalités retenues pour la présentation des comptes semestriels consolidés, qui n'incluent pas toutes les informations exigées par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et permettant de donner, au regard de ce référentiel, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation ;

— la note préambule des états financiers qui expose les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et dans les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2006 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport ;

— la note préambule des états financiers qui expose l'option offerte par la norme IFRS 1 et retenue par le groupe Crédit agricole S.A. de ne pas retraiter les informations comparatives relatives aux instruments financiers conformément aux normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 4, qui sont appliquées depuis le 1^{er} janvier 2005.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Neuilly-sur-Seine, le 15 septembre 2005.

Les commissaires aux comptes :

PricewaterhouseCoopers Audit :
GÉRARD HAUTEFEUILLE ;

Barbier Frinault & Autres,
Ernst & Young :
VALÉRIE MEEUS.

D. — Compte de résultat de Crédit agricole S.A. (comptes individuels) aux 30 juin 2005, 31 décembre 2004 et 30 juin 2004.

(En millions d'euros)	30/06/05	31/12/04	30/06/04
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	— 304	— 485	— 212
Revenus des titres à revenu variable	2 793	2 344	1 975
Produits nets des commissions	— 253	— 448	— 225
Produits nets sur opérations financières	110	107	36
Autres produits nets d'exploitation bancaire	— 41	293	— 14
Produit net bancaire	2 305	1 811	1 560
Charges générales de fonctionnement	— 233	— 410	— 184
Frais de personnel	— 116	— 204	— 91
Autres frais administratifs	— 110	— 184	— 83
Dotations aux amortissements	— 7	— 22	— 10
Résultat brut d'exploitation	2 072	1 401	1 376
Coût du risque	10	24	— 47
Résultat d'exploitation	2 082	1 425	1 329
Résultat net sur actifs immobilisés	— 162	— 561	14
Résultat courant avant impôt	1 920	864	1 343
Charges liées au rapprochement CA/CL	— 12	— 87	— 56
Résultat net exceptionnel	— 624	— 12	0
Impôt sur les bénéfices	199	383	276
Dotations nettes aux fonds pour risques bancaires généraux et provisions réglementées	611	91	56
Résultat net de l'exercice	2 094	1 249	1 619

98309

GENERALE DE SANTE

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 29 271 168 €.

Siège social : 96, avenue d'Iéna, 75116 Paris.
383 699 048 R.C.S. Paris.

Rapport d'activité semestriel Premier semestre 2005.

Préambule.

Générale de Santé est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance de droit français ayant son siège social 96, avenue d'Iéna, 75116 Paris. Elle a pour objet social toutes activités de caractère financier directement ou par l'intermédiaire de tiers, pour elle-même ou pour le compte de tiers. Elle est la société mère d'un groupe qui exerce la totalité de ses activités dans le secteur des soins et services hospitaliers.

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France, ainsi qu'avec les principes généralement admis au plan international (normes établies par l'International accounting standards board).

Il est précisé d'une part que les comptes intermédiaires présentés actualisent les informations fournies dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004 et retracent les activités et les événements de la période de référence.